

OBJET **Programme de réhabilitation du "Chalet" du Brûlé**
Validation du programme
Demande de financements complémentaires

I. Contexte

Par Délibération n° 16/5-28 du 17 septembre 2016, vous avez autorisé la réhabilitation du « Chalet » du Brûlé, situé route des Bambous, afin de réaliser une maison de territoire faisant office de centre d'interprétation du patrimoine des hauts.

Ainsi, dans le cadre de la porte de parc au Brûlé, cette maison assurera l'accueil et l'information des visiteurs sur les atouts, les attraits et les spécificités du territoire et proposera des offres de découverte libres ou accompagnées.

Outre l'offre d'interprétation globale du territoire, elle proposera des services (réservations, petite restauration...), ainsi qu'un espace de conservation du patrimoine et de l'histoire du Brûlé.

Les fonctions envisagées pour cette très belle et spacieuse villa créole, constituent un véritable enjeu de développement global du bourg, en lien avec le Parc National de la Réunion.

Aussi, la Ville de Saint-Denis a-t-elle confié à la société ELAN OCEAN INDIEN, la réalisation d'une étude programmatique, dans la perspective d'une rénovation complète du « Chalet » du Brûlé.

II. Etude programmatique du « Chalet » du Brûlé

La mission confiée à la société ELAN OCEAN INDIEN était de définir les besoins à satisfaire en matière de développement économique et touristique du Brûlé en lien avec les acteurs locaux, de réfléchir à l'organisation du fonctionnement du « Chalet » et de déterminer le montant d'investissement nécessaire à la rénovation de cet équipement.

Il s'avère que leur étude met en évidence l'intérêt de démolir le bâtiment existant compte tenu de son niveau de dégradation et de construire un nouvel équipement de 500 mètres carrés, comprenant :

- ✓ un espace d'accueil et d'informations des visiteurs et des touristes ;
- ✓ un espace dédié à l'interprétation du patrimoine des hauts (expositions photos, approches sensorielles, tables de lecture, animations 3D, jeux...) ;
- ✓ un espace de bureau affecté aux prestataires touristiques (guides, activités de loisirs hors les murs, centre de ressources documentaires,...) ;
- ✓ un espace « commercial » consacré à la vente des produits du terroir (objets d'art et de souvenirs, kits du randonneur, produits culinaires...) et géré par un groupement d'artisans ;
- ✓ un espace numérique dédié à la projection de films sur l'histoire du Brûlé et sur les enjeux de protection du patrimoine des hauts ;
- ✓ un espace de médiation publique (conférence, contes, jeux, animations thématiques....).

Les éléments détaillés du programme figurent en annexe.

Par ailleurs, afin de renforcer l'attractivité touristique du Brûlé et de fixer les visiteurs et les chalands dans le village, il est proposé une offre d'hébergement sous la forme « d'écologes » à construire à proximité immédiate du « Chalet ».

L'étude programmatique présente ainsi, succinctement, le positionnement de cette offre à élaborer.

III. Plan de financement prévisionnel et délai de réalisation

L'équilibre financier du programme nécessite un cofinancement au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et du Conseil Départemental de la Réunion.

Ainsi, une première demande de financement datée de 2016 a permis de mobiliser une subvention de 450 000,00 € au titre du FEADER et une subvention de 30 000,00 € du Département de la Réunion.

Toutefois, le plan de financement prévisionnel du programme évalué à 1 124 250,00 € HT, nécessite des financements complémentaires, précisés comme suit :

Nature des dépenses	Montant prévisionnel (TTC)	Montant prévisionnel (HT)	Nature et montant du financement (coûts prévisionnels et sous réserve d'acceptation)			Calendrier prévisionnel
			Part Ville (20% du HT)	Part FEADER* (75% du HT)	Contrepartie nationale - Département Réunion (5% du HT)	
Etude programme	21 971,25 €	20 250,00 €	4 050,00 €	15 187,50 €	1 012,50 €	Livrée en mai 2017
Maîtrise d'œuvre	104 160,00 €	96 000,00 €	19 200,00 €	72 000,00 €	4 800,00 €	Décembre 2018
Travaux	1 093 680,00 €	1 008 000,00 €	201 600,00 €	756 000,00 €	50 400,00 €	Décembre 2019
TOTAL	1 219 811,25 €	1 124 250,00 €	224 850,00 €	843 187,50 €	56 212,50 €	

FEADER : Programme de développement rural européen 2014-2020 / Opération 7.5.4. - mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial.*

En conséquence, je vous demande :

- d'approuver le portage du programme de réhabilitation du « Chalet » du Brûlé par la Ville de Saint-Denis pour un montant de 1 124 250,00 € HT ;
- d'approuver la participation financière de la Ville à ce programme, pour un montant prévisionnel de 224 850,00 € HT ;

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20170923-176052-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017

- d'approuver la demande de subvention européenne au titre du FEADER, pour un montant 843 187,50 € HT ;
- d'approuver la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Réunion, pour un montant 56 212,50 € HT ;
- de m'autoriser (ou mon représentant) à signer tout acte et à effectuer toutes les formalités requises pour l'exécution de ce programme ;
- d'approuver le portage du programme de réhabilitation du « Chalet » du Brûlé par la Ville de Saint-Denis pour un montant de 1 124 250,00 € HT ;
- d'approuver la participation financière de la Ville à ce programme, pour un montant prévisionnel de 224 850,00 € HT ;
- d'approuver la demande de subvention européenne au titre du FEADER, pour un montant 843 187,50 € HT ;
- d'approuver la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Réunion, pour un montant 56 212,50 € HT ;
- de m'autoriser (ou mon représentant) à signer tout acte et à effectuer toutes les formalités requises pour l'exécution de ce programme.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

OBJET **Programme de réhabilitation du "Chalet" du Brûlé**
Validation du programme
Demande de financements complémentaires

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n° 16/5-28 du Conseil Municipal en séance du 17 septembre 2016 ;

Vu le RAPPORT N°17/6-052 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame VOLIA-GARNIER Laetitia - 2ème adjointe de quartier au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Economie Marchande / Economie Solidaire » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le portage du programme de réhabilitation du « Chalet » du Brûlé par la Ville de Saint-Denis pour un montant de 1 124 250,00 € HT.

ARTICLE 2

Approuve la participation financière de la Ville à ce programme, pour un montant prévisionnel de 224 850,00 € HT.

ARTICLE 3

Approuve la demande de subvention européenne au titre du FEADER, pour un montant 843 187,50 € HT.

ARTICLE 4

Approuve la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Réunion, pour un montant 56 212,50 € HT.

ARTICLE 5

Autorise le Maire (ou son représentant) à signer tous actes nécessaires et à effectuer toutes les formalités requises pour l'exécution du programme.

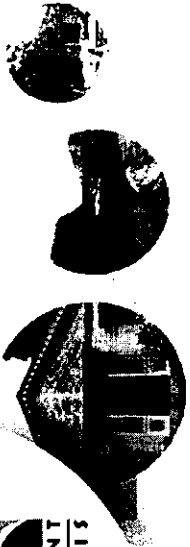
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/10/2017



Gilbert ANNETTE



ÉTUDE PROGRAMMATIQUE SUR LE CHALET DU BRÛLÉ

LIVRABLE FINAL-VB- Post copil 22 Mai 2017

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

1 Elaboration du diagnostic et définition des orientations

1 Diagnostic

2 Synthèse et définition des orientations de valorisation

2 Co-construction du scénario de programmation

1 Échanges avec les parties prenantes sur les axes
programmatisques du projet

2 Définition du scénario de restructuration

3 Elaboration du programme fonctionnel, technique et architectural

1 Programmation fonctionnelle et technique

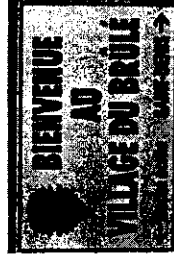
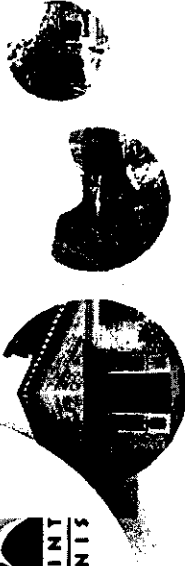
2 Esquisses et pré bilans d’opération

Avis de réception
922197401515168
20170313
Pratiques et gouvernance

Date de télétransmission : 03/10/2017

Date de réception préfecture : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENIS



Façade arrière



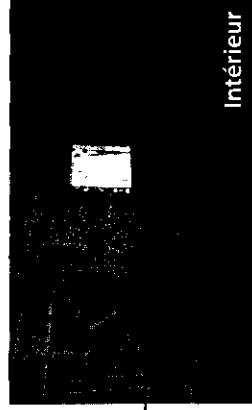
Extérieur



Extérieur



Façade avant



Intérieur

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

PRESENTATION DU CHALET

Le Chalet est construit par la **famille De Palmas** dans les années **1920** et est ainsi inscrit dans l'histoire du village.

Rachetée par la municipalité après que les derniers locataires eurent quitté les lieux en 2010, cette grande case de près de 300 m² est **une belle et spacieuse villa créole**

Un projet d'écomusée, à la fois lieu de rencontre pour les habitants et relais de l'Office du Tourisme, porté par l'association E.S.P.O.I.R.S. était envisagé dans Le Chalet puis a été abandonné.

OBJECTIFS DE LA

Situé dans le village du Brûlé, le projet de restructuration du Chalet doit lancer une véritable dynamique économique sur le bourg et devenir la première vitrine du Parc National en tant que Porte du Parc.

- > Mettre en œuvre une démarche d'interprétation des itinéraires touristiques, paysagers et patrimoniaux ;
- > Valoriser économiquement les savoir-faire locaux.



LES MAJEURS
DU PROJET

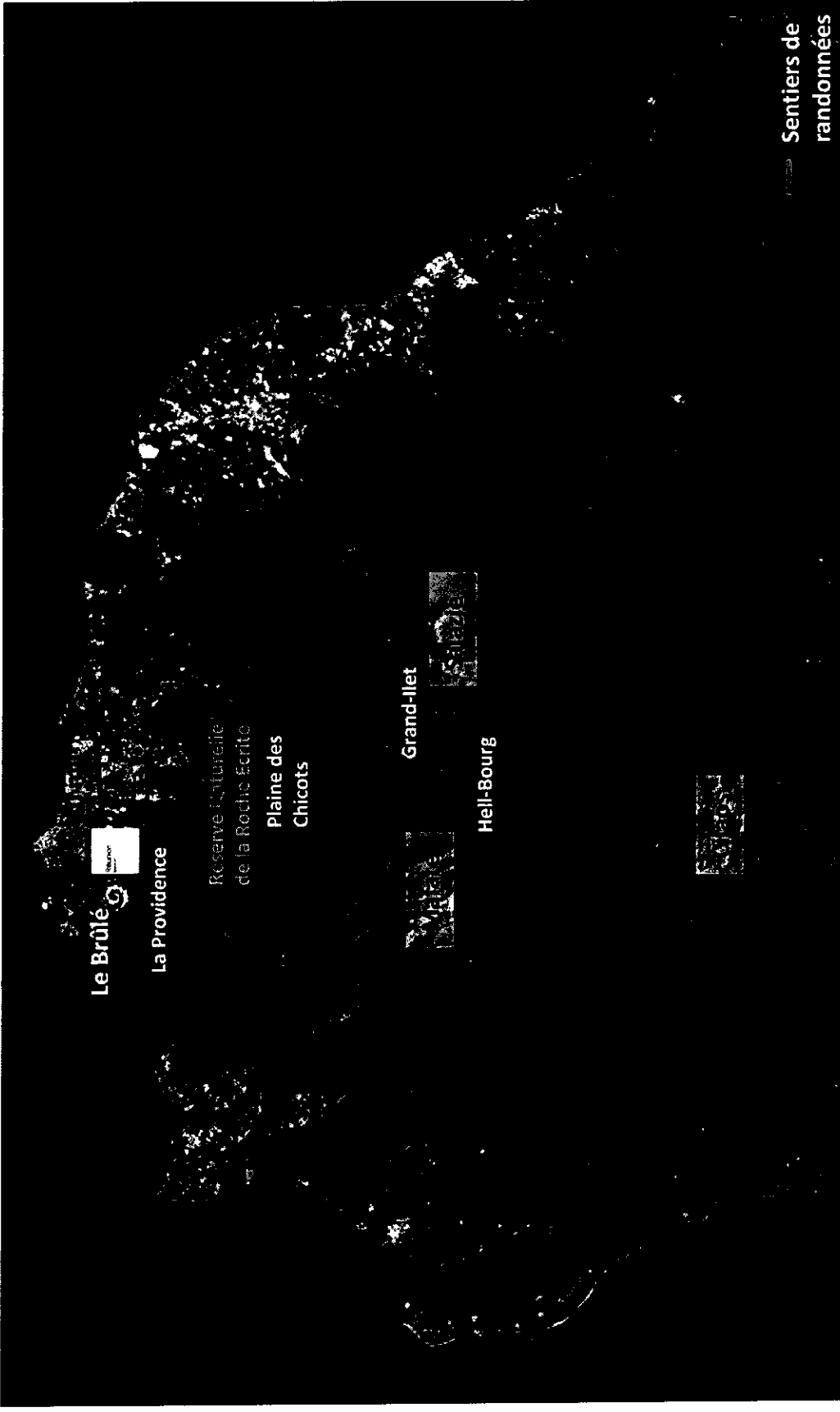
Répondre aux fonctions d'accueil et de services :

- Informations touristiques ;
- Hébergements ;
- Restauration.

Conforter et valoriser les atouts patrimoniaux du territoire tout en s'inscrivant dans une démarche environnementale exemplaire ;

Dynamiser le tissu économique local en s'appuyant sur la fréquentation du Parc National et de la notoriété du label UNESCO.

Un village situé dans la capitale, près de l'aéroport (40 min voiture) et permettant d'accéder aux trois cirques,
C'est la porte Nord du Parc National de La Réunion, patrimoine de l'UNESCO

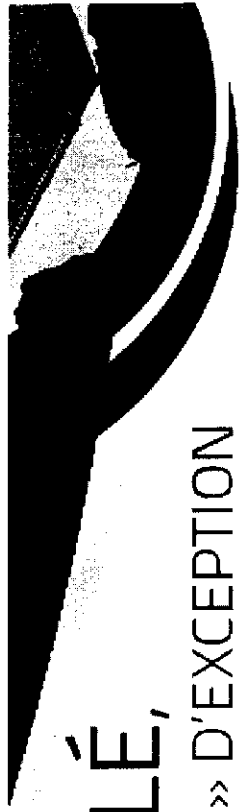


SYNTHÈSE DES DONNÉES EXISTANTES

DOCUMENTS SOURCES MOBILISÉS



N°	Documents	Fait par	Date
1	<p>Ville de Saint-Denis</p> <p>Élaboration d'un schéma directeur pour l'aménagement du Brûlé en tant que « porte de parc » - Rapport Diagnostic – phase 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ LA CONSEIL Action publique Développement Territoire ▪ ZONE UP 	2013 Novembre
2	<p>Le BRULE de SAINT-DENIS PORTE DE PARC NATIONAL – Éléments d'interprétation de mise en scène du patrimoine</p>	<p>Parc national de La Réunion</p>	2014 Mars
3	<p>Ville de Saint-Denis</p> <p>Élaboration d'un schéma directeur pour l'aménagement du Brûlé en tant que « porte de parc » - Rapport Diagnostic – phase 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ LA CONSEIL Action publique Développement Territoire ▪ ZONE UP 	2014 Novembre
4	<p>N°1 Plan topographique</p>	<p>Commune de Saint-Denis D.G.A – D.U Direction du Plan & du SIG</p>	2013 Août
5	<p>Plan Local d'Urbanisme – Aléas inondation 2012</p>	<p>Commune de Saint-Denis</p>	2017 Février
6	<p>Acte de vente</p>	<p>Notaire Yves Saintamon</p>	2007 Août
7	<p>Fiches d'actions validées</p> <p>Convention d'application de la Charte</p>	<p>Parc National de La Réunion</p>	2016 Septembre
8	<p>Convention d'application de la Charte</p>	<p>Département de la Réunion Commune de Saint-Denis</p>	2016 Septembre
9	<p>PC1 – PC2 – PC3A – PC3B – PC5A – PC5B – PC5C – PC5D – PC6 – PC7 – PC8</p>		
10	<p>Conception du projet Brûlé – Centre culturel</p> <p>Intégration du projet paysagiste au village du Brûlé dans une approche prospective et durable</p> <p>07/12/19740115-20170923-16052406 Date de réception préfecture : 03/10/2017</p>	<p>Centre culturel</p>	2017 Mars

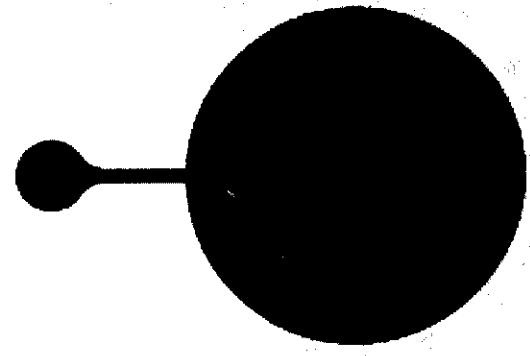
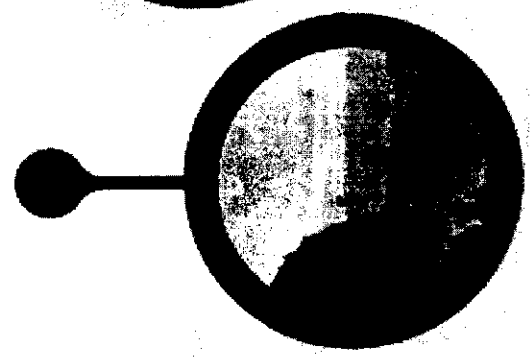
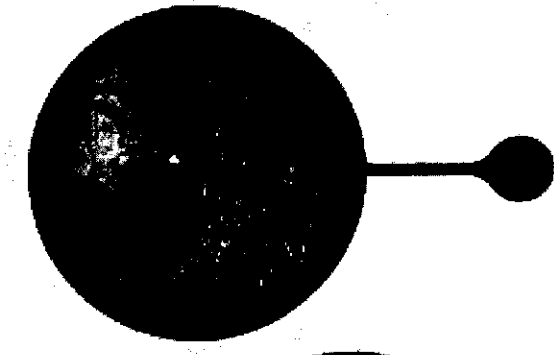
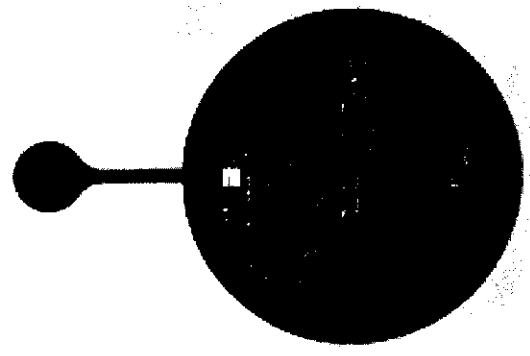


LE BRÛLÉ, UN VILLAGE « LONTAN » D'EXCEPTION

PORTE NORD DU PARC NATIONAL
Patrimoine de l'UNESCO.
Le Brûlé, un village situé à 40 min de l'aéroport et 20 min du centre-ville de Saint-Denis et permettant d'accéder aux trois cirques par la Roche Ecrite.

HISTOIRE
Les charbonnières à l'origine du nom Brûlé.
Source d'Energies de St Denis.
Un lieu de villégiature privilégié.

UN ÉCOSYSTEME RICHE ET DIVERSIFIÉ
Flore et faune endémiques et emblématiques de La Réunion : Tuit-tuit, bambou, azalée...



UN PATRIMOINE D'EXCEPTION DANS UN ÉCRIN PRÉSERVÉ

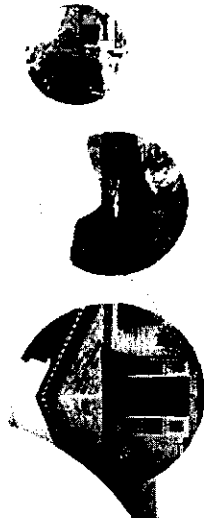
DES TRADITIONS « LONTAN » qui perdurent

Sites Inscrits :

- > un jardin créole « La Vallée Heureuse »
- > une maison « créole moderne », la maison dite Bossu
- > Ancrage Ville d'Art et d'Histoire
- > Village créole Lontan

- > Artisanal : bouquets la tête azalées, tressage de bambou, chapeaux tressés
- > Culinaire : pâtés créoles, bonbons malakoffs, foie gras de canard au letchi, rillettes de canard au gingembre ou au combava, le pâté de canard au goyavier « marnie Georgette »
- > Fêtes créoles : Fête des Azalées, Fête du 20 décembre, « Marmit Zistoir »

974-219740115-20170923176052-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2017
4 pages



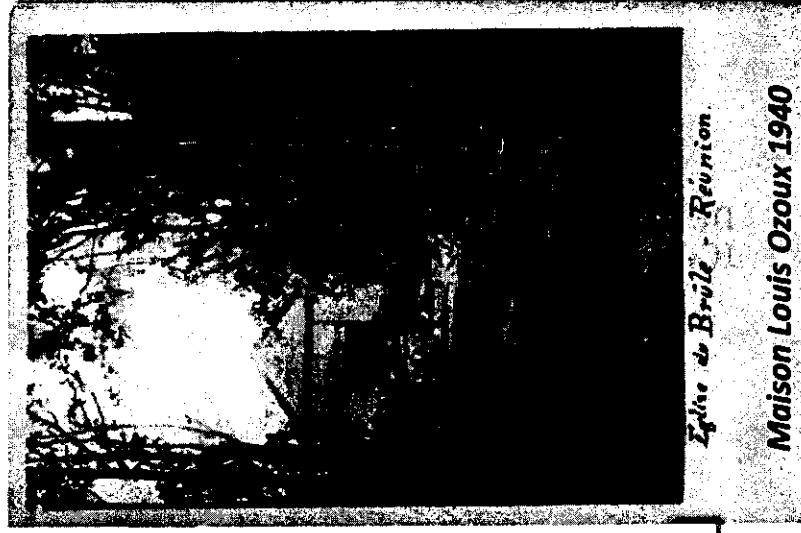
DIAGNOSTIC

UNE HISTOIRE LIÉE AU CHARBONNAGE

Le village du Brûlé 1950 -1965



Source: Remonterletemps.ign.fr



Le Brûlé: on pense que ce nom lui fut donné parce que ses pentes boisées, désertes au 17^{ème} siècle et 18^{ème} siècle, servaient à l'approvisionnement en bois et charbon de la capitale.

Le village du Brûlé tire son appellation des charbonnières produisant le charbon de bois pour Saint-Denis. La fumée des charbonnières donnait cette odeur constante de brûlé d'où le nom du village.





DIAGNOSTIC ANCIEN LIEU DE VILLEGIATURE DES FAMILLES DYONISIENNES

Le village a été un lieu de villégiature pour les populations bourgeoises de St Denis, qui montaient au Brulé dans leur propriété pour passer l'été et profiter de températures plus clémentes.

Ces retraites impliquaient le déménagement de la famille complète et ses domestiques mais aussi des animaux nécessaires à l'alimentation pour la période.

Chaque propriété était conçue pour accueillir ce déménagement.

Ainsi, toutes les grandes familles de St Denis possédaient leur propriété au Brulé (familles De Palmas, Carrere, Degremon, Vautier....).



Date de réception préfecture : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE-D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENIS



DIAGNOSTIC DES TRADITIONS CULTURELLES ENCORE VIVANTES



« Le vrai Pâtés créole c'est celui qui est à la viande »

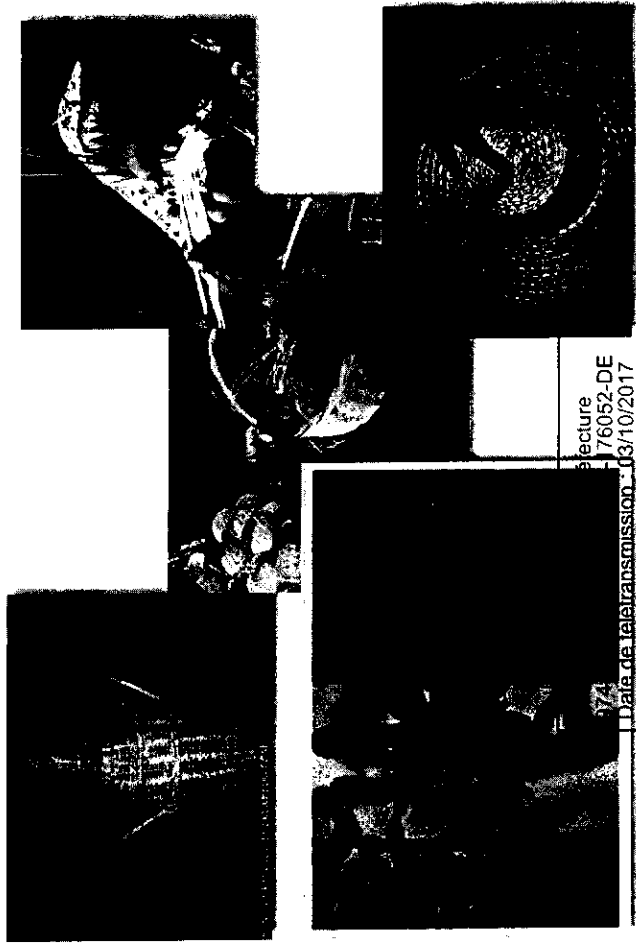
Pâté créole à la viande

Le Brûlé dispose d'un patrimoine culturel :

- **Culinaire** avec les pâtés créoles (M^{me} de Tourris a été qualifiée d'ambassadrice du pâté créole par J.P. Coffe) et les « bons malakoffs » mais aussi le foie gras de canard au letchi, les rillettes de canard au gingembre ou au combava, le pâté de canard au goyavier de « mamie Georgette » ;
- **Artisanal** avec des savoir-faire pour la confection
 - de « bouquets la tête » avec les azalées ;
 - le tressage de bambou ou chèvrefeuille ;
 - les chapeaux tressés ;

Un vrai village créole « lontan » qui résiste

- **Village des Hauts**
- **Village qui entretient ses traditions**
- **Préservation du patrimoine bâti en mettant en avant sa créolité**
- **Fleurissement et végétation endémique**



Préfecture
974
76052-DE
Date de la transmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017





DIAGNOSTIC ANIMATIONS, FESTIVITÉS



La Fête des Azalées en septembre (tous les 3 ans) sur la place du Brûlé avec exposition des produits du terroir.

La fête du 8 mai avec la découverte du Brûlé à Mamode-Camp permettant **une valorisation des activités locales** et **une sensibilisation au respect de l'environnement**.

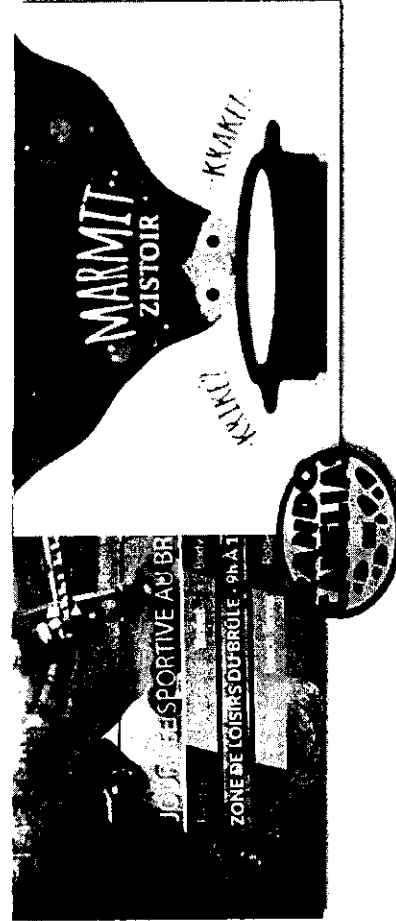
Diverses animations de quartier : carnaval, Fête de Pâques, Fête de la musique, Semaine Bleue, Fête du 20 décembre, ... organisées par la coordonnatrice mairie de la Source-Bellepierre – Le Brûlé.

La « **Rando Camélias** » et la course du 4^{ème} canton.

Des journées sportives : roller, beach-tennis, VTT, zumba et autres activités sportives .

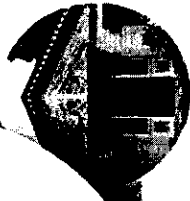
Des conférences sont organisées : Alain Marcel Vauthier - Intervention sur la maison Roger et ses propriétaires, sur les maisons voisines et leurs propriétaires et sur le Brûlé des années 50 avec une incursion dans les années 1880 (les témoignages de Louis Héry et d'Alphonse Gaud (Pooka)).

« **Marmit Zistoir** » Une soirée en forme de veillée du « tan lontan » où les conteurs se succèdent pour livrer des zistoires d'ici et d'ailleurs.

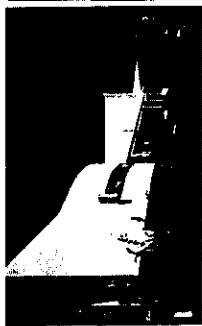


GUIDE GUIDANOO renseigne sur les randonnées passant par le village du Brûlé : Quatre heures de promenade encadrées par un guide Patrimoine et Environnement de l'île (P.E.I.) pour découvrir les richesses naturelles de l'île et tout particulièrement le Tuit-tuit. Une sortie accessible à toute la famille dans un cadre préservé inscrit au patrimoine Mondial de l'UNESCO, situé au cœur du Parc **National de La Réunion**.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



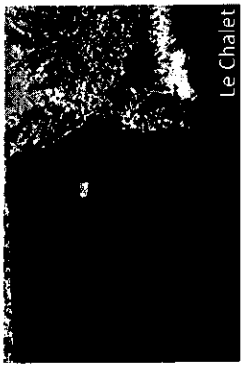
La Maison Bossu
Construite en 1970 et inscrite au titre des monuments historiques en 2006



Le Chalet



Vers la Roche - Ecrite



Le Chalet

Le gîte de la Roche écrite est un gîte de montagne situé au cœur d'un massif forestier au lieu-dit "Plaine des Chicots", dans une zone classée "Réserve Naturelle", au cœur du Parc National.



Le chantier, prévu initialement pour une durée d'un an, sera réalisé sur 6 mois pour plus d'optimisation (source [l'info.re](http://info.re), 2014). Les travaux ont commencé en mars 2016.

La Vallée Heureuse
Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) le 26/05/2010
9A 04 02 012

Capacité de 30 places
- 1 dortoir : 8 pers.
- 1 dortoir : 6 pers.
- 4 dortoirs : 4 pers.
- 3 chambres twins.

DIAGNOSTIC DÉCOUVERTE PATRIMONIALE (BÂTI)

- Un patrimoine culturel conséquent et complémentaire du patrimoine naturel (*lien entre l'artisanat et le bambou ou les azalées*)
- Deux sites inscrits :
 - un jardin créole « La vallée heureuse » , la maison dite Bossu
 - une maison « créole moderne » , la maison dite Bossu
- Le « Chalet » : propriété communale, case créole remarquable mais non visible de la route et vacante
- La maison Roger, propriété communale, rénovée récemment et utilisée actuellement comme espace socio-éducatif
- Une église souvent ouverte et fréquentée assortie de « *ti bon dieu* »
- Le gîte de la Roche-Écrite situé en dehors du village est toujours en activité
- À signaler aussi la fermeture du gîte du village suite à des problèmes de succession : « *la pré vallée* », un ensemble composé d'une case créole typique et d'un jardin entretenu

DIAGNOSTIC

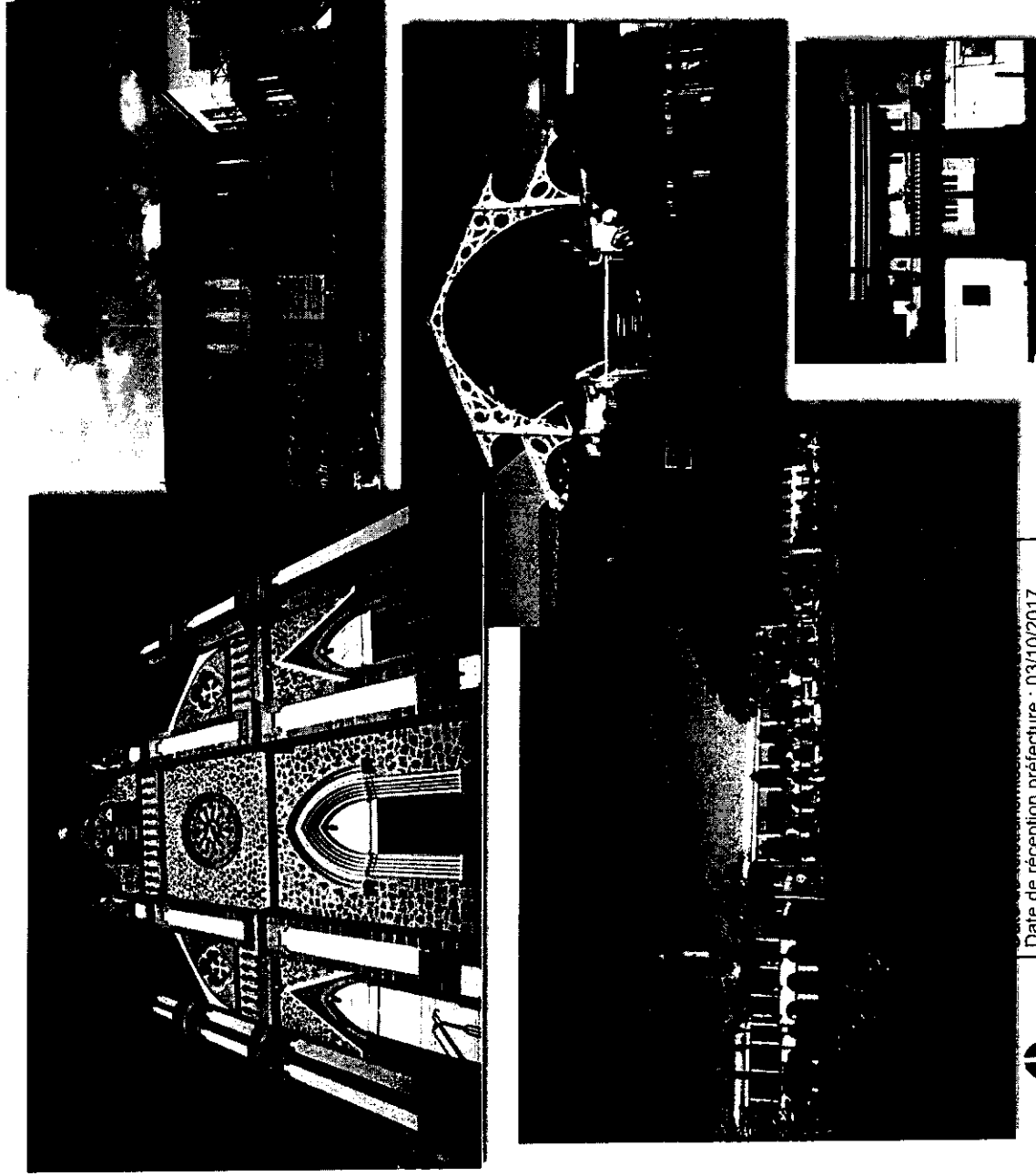
SAINT-DENIS, UNE RICHESSE PATRIMONIALE RECONNUE PAR LA LABELLISATION « VILLE D'ART ET D'HISTOIRE »

Saint-Denis fait partie, avec Saint-Paul et Saint-Louis/Saint-Pierre des quatre communes de l'île dont la richesse du patrimoine a été reconnue à travers la labellisation Ville d'Art et d'Histoire.

A travers ce classement, la Ville porte deux ambitions principales :

- *Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité*
- *Initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme*

La Ville compte aujourd'hui 55 édifices classés ou inscrits au registre national des Monuments Historiques.

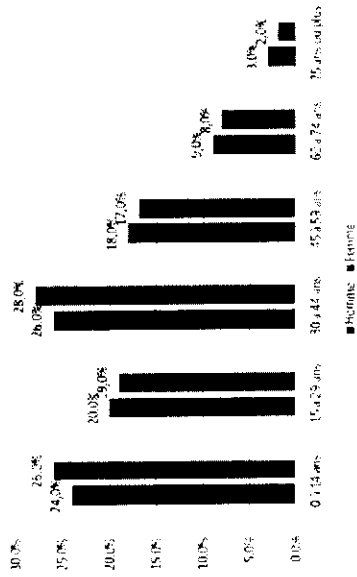




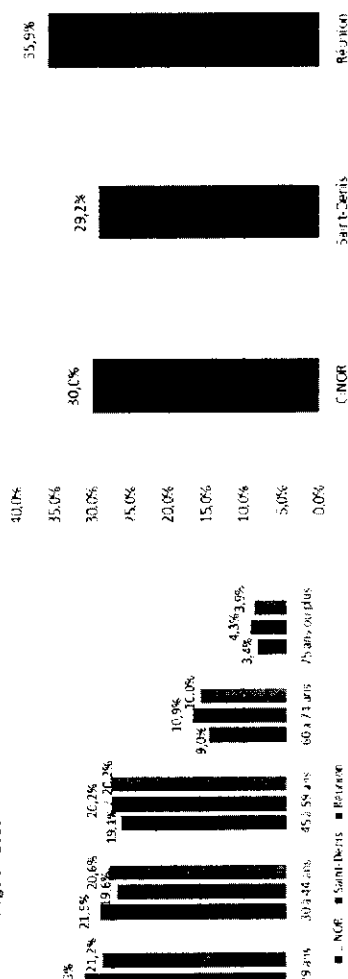
DIAGNOSTIC

UN VILLAGE ENCLAVE ET EN RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE

Répartition de la population par âge et par genre en 2009 au Brûlé



Comparaison de la répartition de la population de la commune de Saint-Denis par âge en 2013



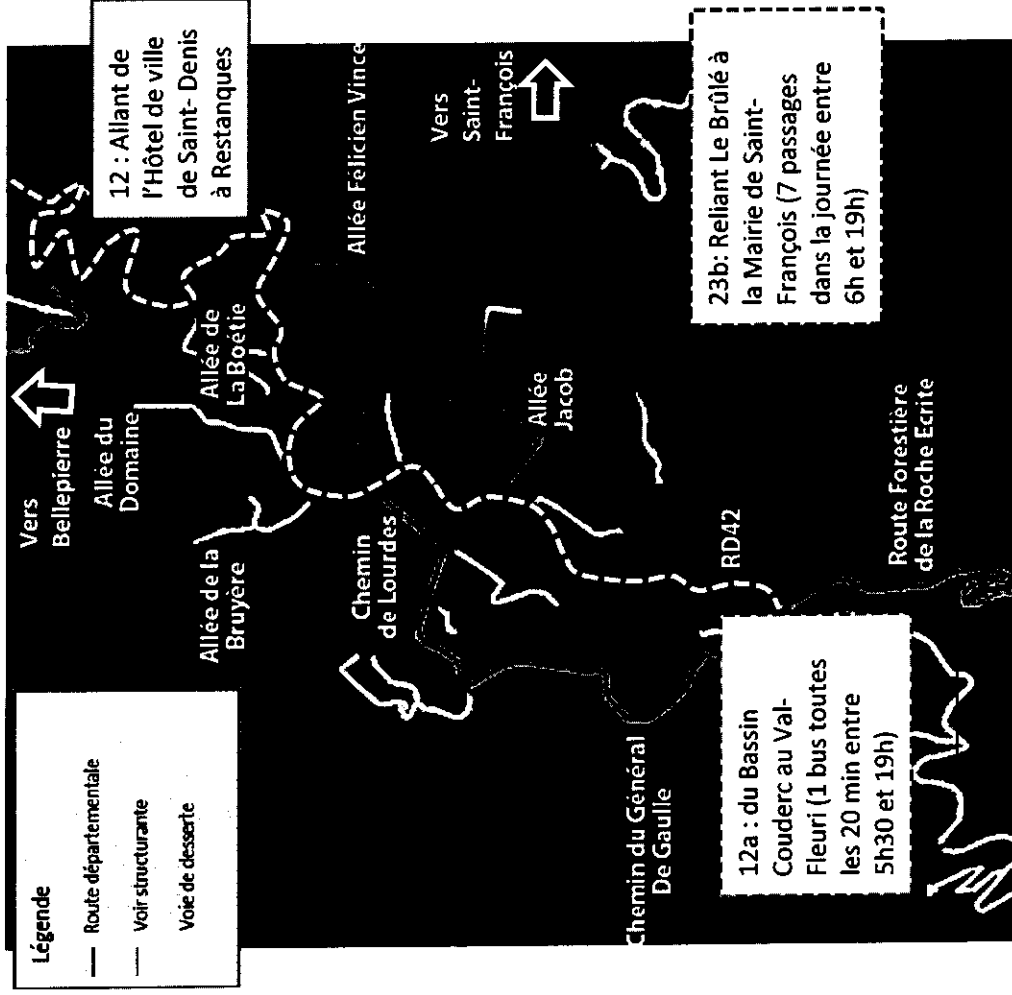
Source : Insee

- Le village du Brûlé se situe sur les remparts sud de la commune de Saint-Denis à 800 m d'altitude et comptait **1 828 habitants** en 2009. La population est en progression. Le village s'étend sur 29 km².
- En 2009, le Brûlé comptait **631 ménages** dont près des trois quarts (458) constituent des familles et 23 % des ménages d'une personne (147).
- **Des ménages au profil traditionnel** car le modèle familial «parents-enfants» concerne **53 % des familles** tandis que les familles monoparentales représentent 18 %.
- **10%** de la population peut être qualifiée de très aisée.
- La répartition de la population sur la commune de Saint-Denis se caractérise par **une importante proportion des 15-29 ans (23,3%) et 45-59 ans (20,2%)** par rapport à la CINOR et La Réunion. Sur la commune, il y a **4,3%** de personnes de 75 ans et plus.
- Au Brûlé, les résidents dits actifs, travaillant ou cherchant du travail, sont au nombre de 827. Parmi ces 827 actifs, **195 personnes sont au chômage, soit 24% pour l'ensemble du village en 2009.**
- En 2011, le village de Brûlé est classé **1er sur la commune de Saint-Denis** et **30%** pour la CINOR et **36%** sur l'ensemble de l'île.

974-219740115-20170923-176052-DE
 Date de transmission : 03/10/2017
 Date de réalisation : 03/10/2017

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

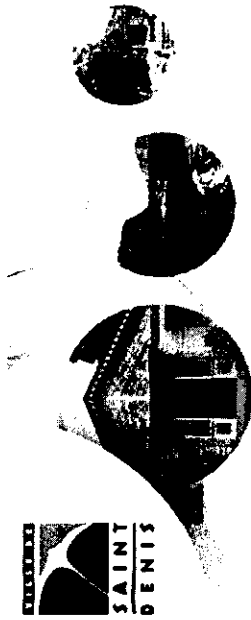
L'accès routier au village du Brûlé



- Deux routes départementales desservent le village dans leur partie haute :
 - la Route Départementale **RD42 par Bellepierre**
 - la Route Départementale **RD43 par Saint-François**

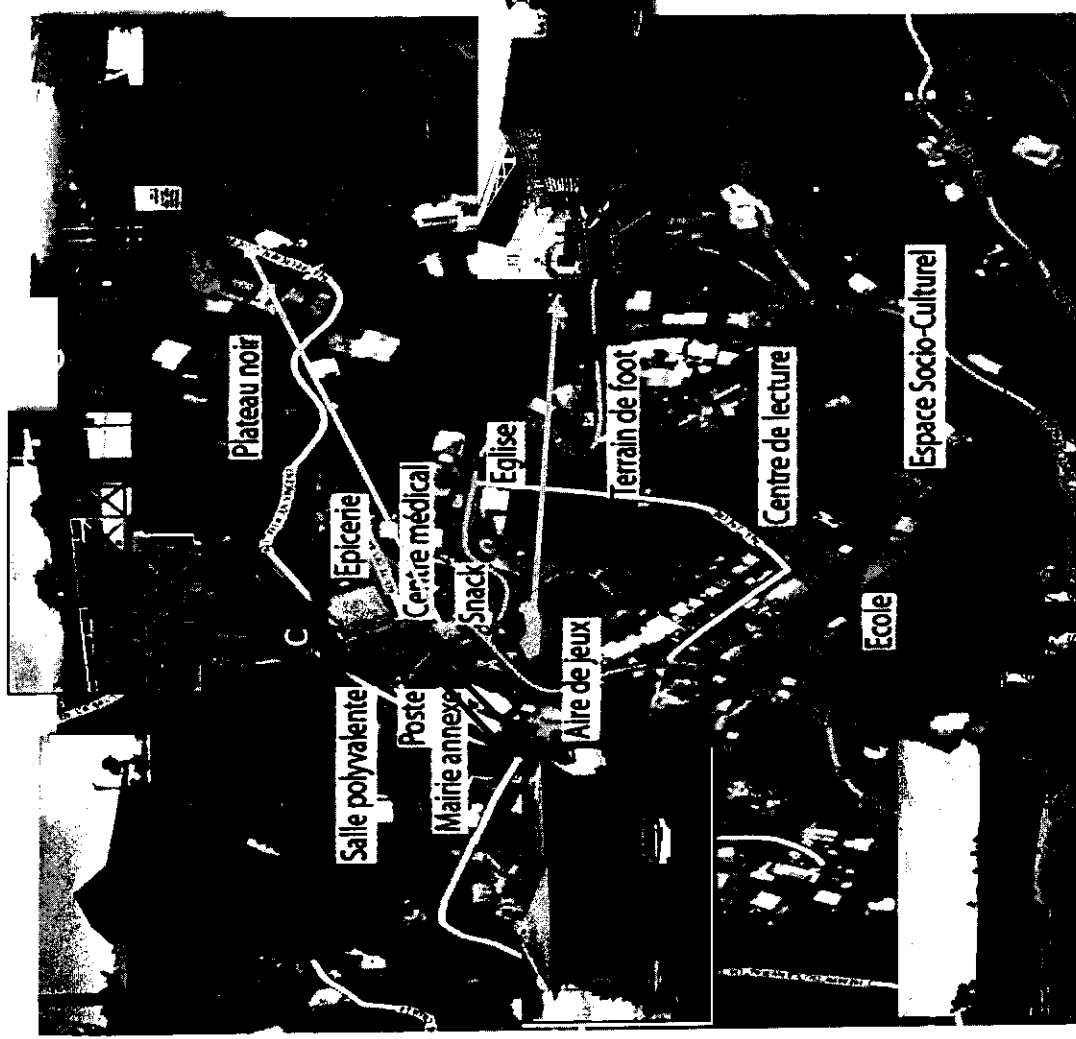
Ces voies se rejoignent au niveau du village permettant une desserte en boucle.

- Aujourd'hui, le réseau de transport **doit être amélioré** : besoin de changer de bus pour aller en ville. Problématique : le bus s'arrête avant Mamode Camp
 - **Améliorer l'accessibilité** du Brûlé pour la population et pour les visiteurs, faire aller le bus jusqu'à Mamode Camp pour accéder au sentier de la Roche Ecrite
 - **Coordonner** les deux lignes de bus
- Environ **25 minutes** sont nécessaires pour se rendre au bourg en voiture depuis le centre-ville de Saint-Denis.



DIAGNOSTIC SERVICES ET EQUIPEMENTS DU BRÛLÉ

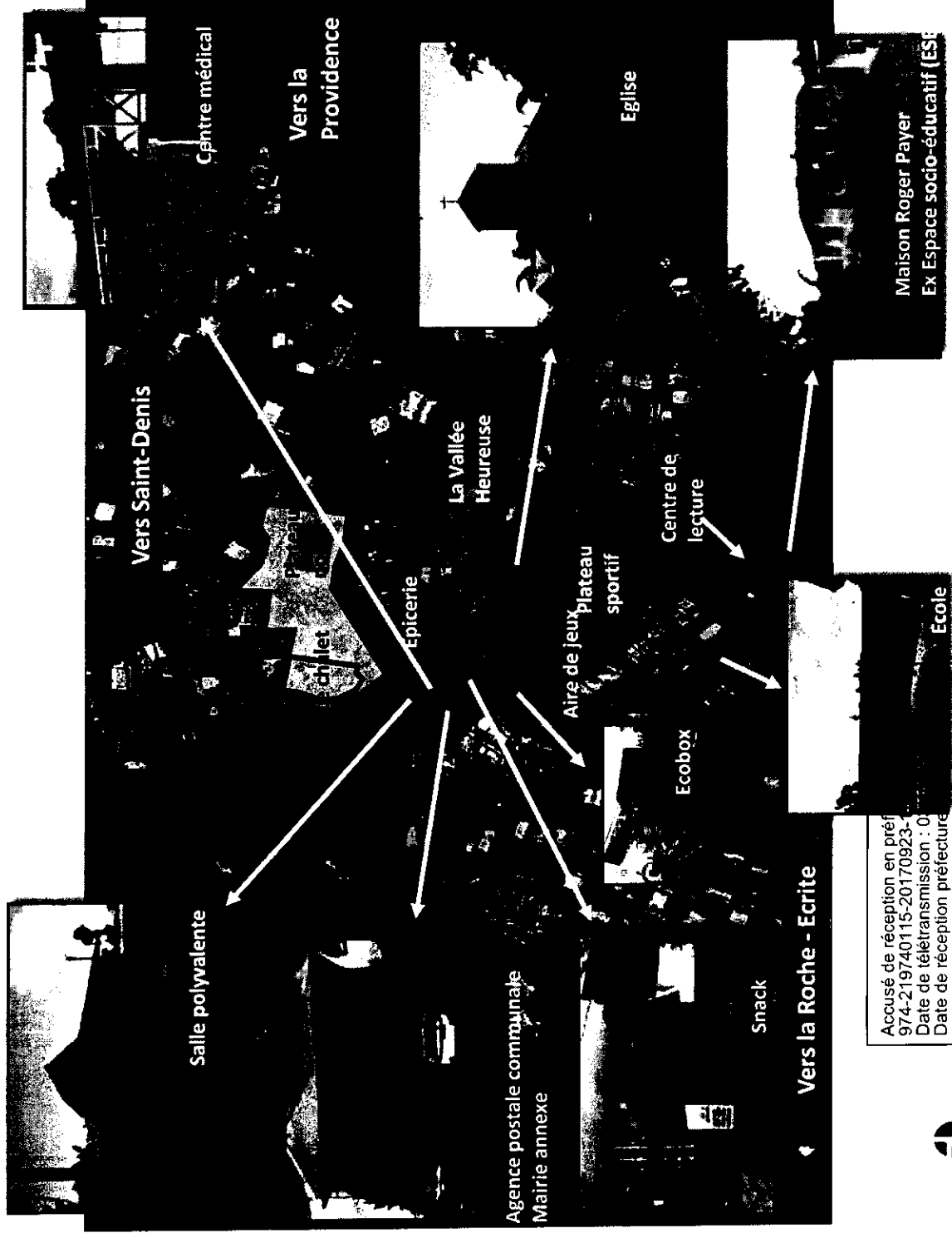
Les équipements, commerces et services au centre du Brûlé



- Une centralité composée essentiellement d'équipements et d'espaces publics
- Une mairie annexe en rénovation (*interrompue*)
- Une agence communale postale récemment remise en état mais sans **GABIER**
- Une rareté des activités privées : une *boutik*, un snack ouvert occasionnellement, un atelier de couture
- «Plateau médical» limité à deux infirmiers malgré l'existence de locaux municipaux dédiés
- Des équipements publics non utilisés : Maison Roger, le Chalet, une partie de la mairie-annexe
- Des équipements animés : l'école, le centre de lecture, la salle polyvalente, l'aire de jeux, l'église
- Des Eco-Box permettant d'impulser une dynamique économique, situés sur la Place des Azalées

- Faire de la centralité un espace de rencontre plus vivant pour les résidents et les visiteurs
- Identifier et signaler les éléments patrimoniaux d'intérêt pour proposer des circuits

DIAGNOSTIC APPROCHE PATRIMONIALE



Légende

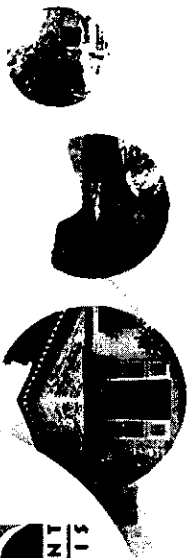
- Périmètre du chalet
- Services
- Patrimoine
- Equipements sportifs
- Nature
- Route départementale
- Sentier randonné

Une situation

- géographique idéale :
- Proche des services et commerces
 - Accès aux transports en commun rapide

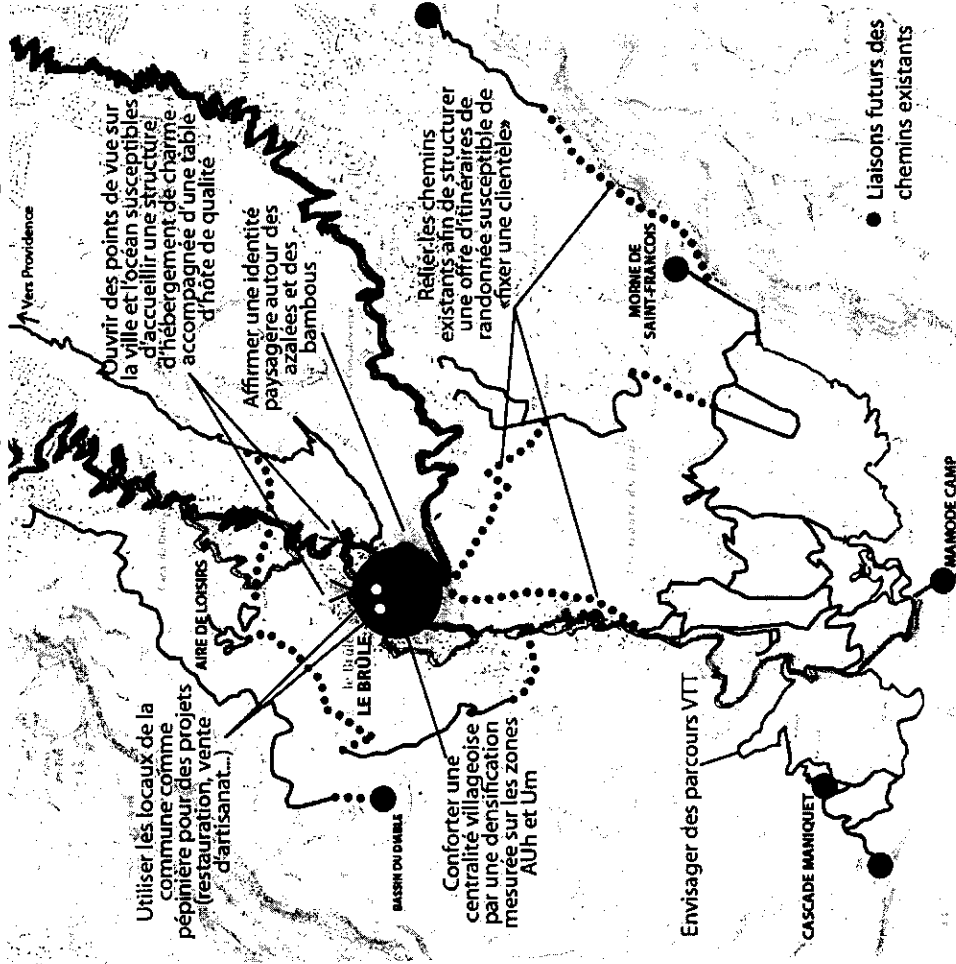
Le chalet est situé au carrefour du sentier de randonnée vers la Providence : Espace de rencontre

Accusé de réception en préfecture
974-2197401 15-20170923-
Date de télétransmission : 0
Date de réception préfecture



DIAGNOSTIC CHEMINEMENTS ET ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

Orientations stratégiques et perspectives d'aménagements



Accusé de réception en préfecture
974-2197401 15-2017 023-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



- Mise en réseau des aires de découverte et des sites de loisirs (*Cascade Maniquet, Mamode Camp, Bassin du Diable...*)
- Continuité des itinéraires de randonnée jusqu'au bourg > optimisation des jonctions pédestres (*départ Roche-Ecrite, et départ du sentier de la Providence*)
- Faire de la centralité un espace de rencontre destiné à la fois aux habitants et aux visiteurs (*restauration, hébergements..*)
- Envisager des parcours sportifs (VTT...)

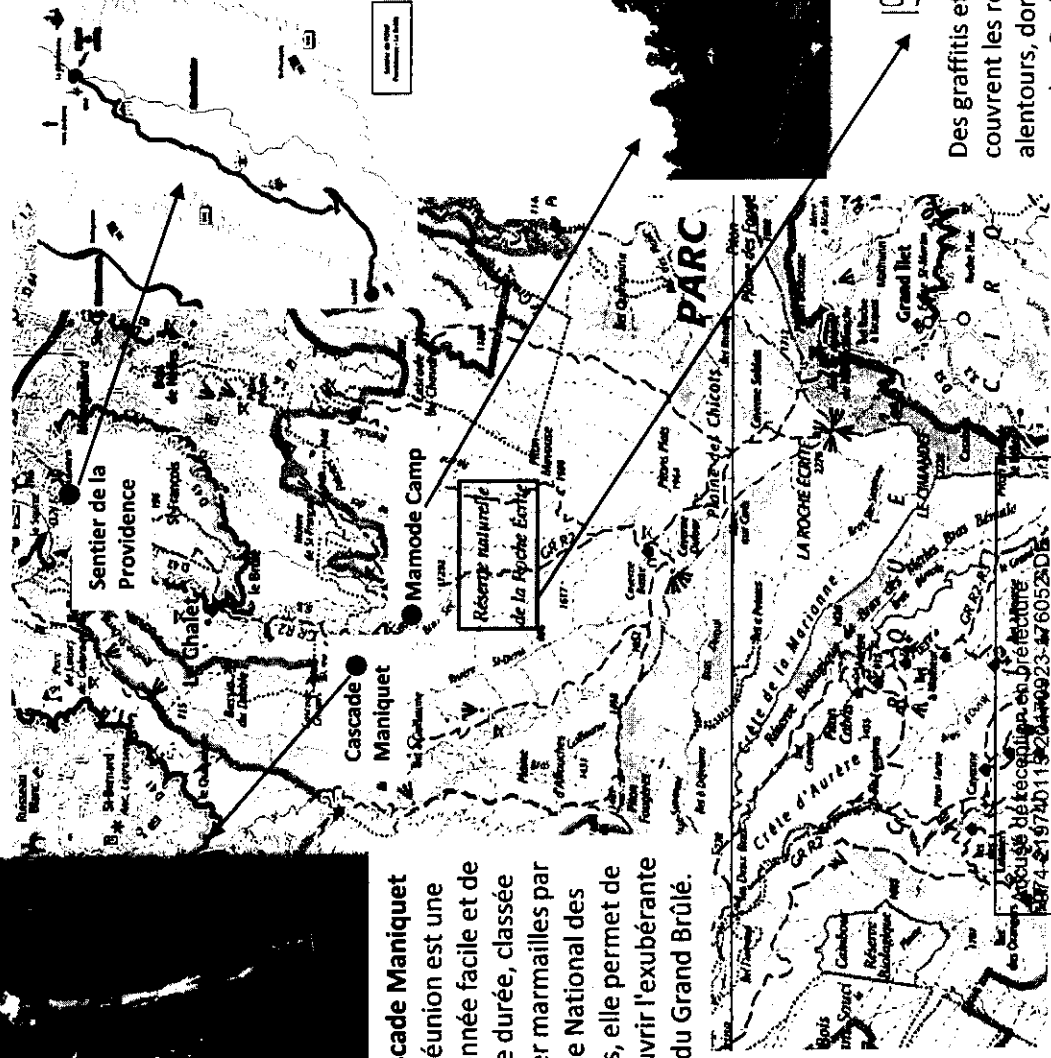
L'absence de signalétique touristique dans le village représente un handicap encourageant le visiteur à traverser le village rapidement.

DIAGNOSTIC CHEMINEMENTS ET ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE



La cascade Maniquet
à La Réunion est une randonnée facile et de courte durée, classée sentier marmailles par l'Office National des Forêts, elle permet de découvrir l'exubérante forêt du Grand Brûlé.

Carte des sentiers de randonnées



19 Km

Des graffiti et des noms couvrent les roches aux alentours, donnant à ce site le nom de « Roche Écrite »

Randonnée de la Roche Écrite



- Le Brûlé est le **principal point de départ** vers le sentier de la Roche Écrite depuis Mamode Camp cependant il n'existe pas de sentier entre le village et l'aire de pique-nique
- Un sentier relie la ville de Saint-Denis au village du Brûlé (GRR2), il est très pratiqué sur cette portion par un public urbain sportif et se prolonge vers le cœur de l'île. (**sentier de la providence**)
- Le bourg dispose de nombreuses portions de **cheminements piétons non reliés les uns aux autres.**

Reçu de réception en préfecture
5074-21972011-2017-0923-4760523DIE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Faune

La Plaine des Chicots, en cœur de Parc National, abrite un écosystème riche, diversifié et fragile. Elle est le dernier refuge du très rare Tuit-Tuit, une espèce d'oiseau endémique menacée de disparition et protégée.

Préservation des milieux naturels proches de leurs fonctionnalités écologiques = Refuge du Tuit-Tuit et de la Ravine Saint-Denis (présence du Pétrel de Barau), présence du tangué, du tec-tec, du merle, du Papangue, du « Zoiseau » la vierge



Tangué



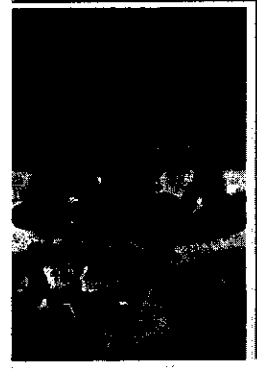
« Zoiseau » la vierge



Tec-tec



Pétrel de Barau



Fleur des azalées



Une partie de la Plaine des Chicots



Tuit-Tuit

L'espèce, endémique de La Réunion, est rare et localisée sur seulement 12 km² dans la Réserve Naturelle de La Roche Ecrite. La population est estimée à 50 à 70 reproducteurs.

Cette espèce est protégée : la chasse, la capture ou la vente sont totalement interdites et sont considérées comme un délit passible d'une peine de prison et d'une forte amende.

Flore

La flore du village du Brûlé est surtout caractérisée par l'omniprésence du bambou et des azalées qui fleurissent au bord des routes et dans les jardins.

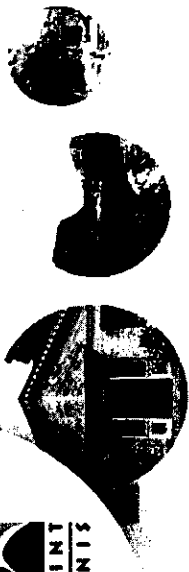
Paysage

On rencontre également quelques rares points de vue au cœur du bourg.

Depuis la route, les jardins traditionnels colorés se font rares et les haies de bambous les dissimulent. Cette omniprésence du bambou, de part et d'autre des routes et des chemins, confère parfois un sentiment d'enclavement voire de manque de « vie » mais participe aussi pleinement à cette ambiance verte et paisible de ce village.

Approuvé de la commission de la flore et de la faune
Date de réception préfecture : 03/10/2017
Date de télétransmission : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DU CHALET DU BRÛLÉ A SAINT-DENIS



DIAGNOSTIC LES PORTES DE PARC DU PN RÉUNION

Dans la charte du Parc, les Portes sont inscrites dans les enjeux de l'aire d'adhésion en faveur d'un aménagement harmonieux du territoire et la promotion de l'identité rurale des bourgs des Hauts et la qualité urbaine des villes-relais « Portes du Parc ».

Contributions attendues des communes

- Structuration, densification et qualification des bourgs des Hauts et des villes relais dans le respect des prescriptions du Schéma d'aménagement régional (SAR) et de « l'esprit des lieux ».
- Favoriser l'organisation et la structuration de l'offre commerciale et de services au sein des centres bourgs.
- Encourager la réalisation de projets d'aménagement s'inscrivant dans une démarche environnementale exemplaire au sein du tissu aggloméré.
- Engager ou poursuivre les démarches de labellisation, notamment pour ceux qui ont une vocation touristique (ex : « Villages créoles »).
- Encourager et favoriser la qualité architecturale et l'intégration paysagère des aménagements, restaurations et constructions

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Contributions de l'établissement public du Parc National

- Proposer une déclinaison opérationnelle de la démarche d'interprétation notamment pour les bourgs proposés comme « Porte du parc » (en fonction de leur environnement naturel, culturel et paysager). Impulser une réflexion collective sur la recherche de conciliation de l'exigence urbaine avec l'esprit des lieux et le respect de l'environnement pour les bourgs « Porte du parc ».
- Apporter un appui technique aux communes pour l'appropriation progressive de pratiques environnementales adaptées à leur territoire (sensibilisation, partages d'expériences au sein d'un réseau de bourgs « Porte du parc »...).
- Être partenaire de la recherche-innovation pour les démarches environnementales exemplaires menées dans le cadre d'opérations d'aménagement ou d'approches urbanistiques dans les bourgs ou villes relais des Hauts et pour conforter la place du végétal dans les quartiers des Hauts.

13 « Portes de parc » ont été identifiées à partir des préconisations du Schéma d'aménagement régional (SAR) et notamment leur insertion dans l'armature urbaine hiérarchisées définie.

Elles partagent des éléments différenciateurs qui justifient leur statut de « Porte d'entrée » :

- un **bourg situé en aire d'adhésion**, inscrit au SAR en tant que bourg de proximité, bourgs multi-sites ou ville relais et identifié comme « secteur d'aménagement à vocation touristique ».
- un **(ou plusieurs) site(s) majeur(s) situé(s) en cœur de parc ou à proximité** (aire d'adhésion)
- **des itinéraires d'accès vers ce bourg depuis « les bas » et du bourg vers un site majeur** .

→ La démarche Porte de Parc est tournée vers la mise en valeur des patrimoines et de leur singularité autour de chacune des 13 Portes.

La Porte de Parc a vocation à répondre aux fonctions d'accueil (informations touristiques, hébergement, restauration) et de services (amélioration du cadre de vie).

Accès de référence : 974-2197401-15-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUC



La démarche d'interprétation s'inscrit principalement dans trois des enjeux identifiés par la charte :

Enjeu 1

Préserver la diversité des paysages et accompagner leurs évolutions

Mettre en scène le territoire pour favoriser sa découverte et sa compréhension

- **Poursuivre l'élaboration des Schémas d'interprétation et de valorisation éco-touristique (SIVE)**
- **Aménager des sites pour y mettre en scène le patrimoine**
- **Concevoir des animations et des médias, pour révéler le patrimoine aux visiteurs**

Enjeu 3

Valoriser le patrimoine culturel des Hauts et assurer la transmission de ses valeurs

Partager et faire vivre le patrimoine culturel

- Partager les connaissances acquises à travers des expositions, des conférences, des circuits pédagogiques ou touristiques
- **Restaurer et valoriser des sites et des lieux de vie disparus ou abandonnés et chargés d'histoire**

- Soutenir et encourager les formations aux métiers traditionnels et aux pratiques artisanales

- Développer des outils de transmission du patrimoine immatériel (collecte de la mémoire orale, langue, traditions, ...)

Développer le tourisme culturel

- Intégrer le patrimoine culturel matériel et immatériel dans le développement d'une offre touristique identitaire

- Soutenir et valoriser les métiers traditionnels et les pratiques artisanales

Enjeux transversal

Education – sensibilisation – communication

- **Développer des supports et actions de communication** autour du Parc National et de ses patrimoines

- **Accueillir le public** sur le territoire et lui révéler les patrimoines

- Construire et mettre en œuvre une **offre pédagogique et de sensibilisation aux patrimoines**

- Sensibiliser les publics à la fragilité des patrimoines, aux enjeux de conservation et aux bons gestes à adopter

- Développer le bénévolat et les actions d'implication du public

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



La mise en découverte des territoires du Parc (cœur et aire d'adhésion) repose sur les **Schémas d'interprétation et de valorisation éco touristique (SIVE)**, qui définissent les orientations de la découverte des territoires par grandes unités géographiques, et qui sont ensuite **déclinés en plans d'interprétation territorialisés**.

Il existe aujourd'hui **3 schémas d'interprétation et de valorisation écotouristique (SIVE) à l'échelle de l'île** (Mafate, Salazie et le Volcan) réalisés par l'ONF.

Le Parc a repris cette compétence et a inscrit dans sa charte la **poursuite de l'élaboration des SIVE** sur les secteurs encore non couverts.

Le SIVE



est conçu comme un outil

- de développement local
- d'aménagement du territoire
- de sensibilisation et d'éducation

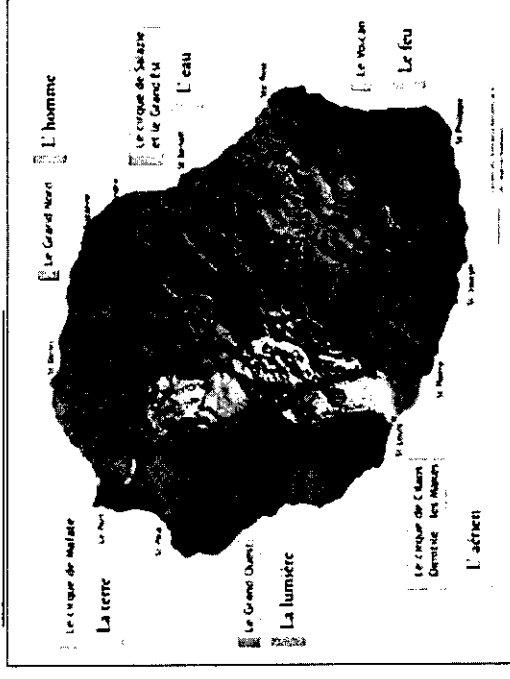
repose sur une méthode

- identifier les ressources patrimoniales
- apprécier la valeur des lieux
- écouter les attentes
- ajuster les flux à la sensibilité des lieux
- construire des scénarios de découverte

privilégie une démarche écotouristique

- en contribuant activement à la protection du patrimoine culturel
- en impliquant les populations locales dans sa planification et en générant de nouveaux emplois
- en comprenant une part d'éducation à l'environnement et en sensibilisant les visiteurs et les locaux sur la nécessité de préserver le capital naturel et culturel
- en proposant aux visiteurs une interprétation des patrimoines

Les 6 territoires des SIVE



Source : SIVE de Mafate, 2009

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



Marque commerciale commune aux 10 PNN français.

Objectifs : promouvoir les produits/prestations valorisant et respectant les patrimoines culturels et naturels du cœur de Parc.

Visée pour les PNN :

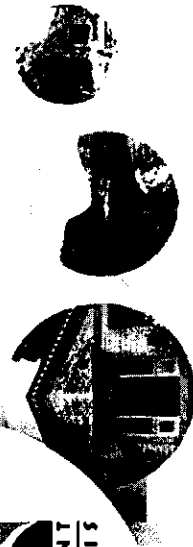
- « récompenser » les opérateurs économiques qui contribuent par leur activité à la protection des patrimoines et inciter les autres à y participer
- favoriser l'identification des territoires des parcs à travers la visibilité de ces produits,
- rendre la « personnalité » des parcs nationaux plus concrète et plus accessible pour le grand public.

Mise en place en 2015 à La Réunion, avec un **fléchage spécifique** sur :

- les produits issus de **l'agroforesterie tropicale** (café, vanille)
- les produits issus de **l'apiculture** (miel et autres produits de la ruche)
- **la valorisation de sites naturels remarquables** par des activités de pleine nature
(2 prestataires labellisés pour des sorties en tunnels de lave).

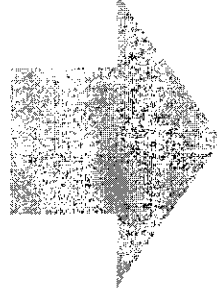
Un règlement d'usage catégoriel établi pour chaque typologie de produits labellissables à l'attention des **producteurs/prestataires**.

Accuse de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



Les 5 enjeux de la charte du PNR

- *Enjeu 1 : Préserver la diversité des paysages et accompagner leurs évolutions.*
- *Enjeu 2 : Inverser la tendance à la perte de biodiversité.*
- *Enjeu 3 : Valoriser le patrimoine culturel des Hauts et assurer la transmission de ses valeurs.*
- *Enjeu 4 : Impulser une dynamique de développement économique pour les Hauts. .*
- *Enjeu transversal (ET) : Éducation, sensibilisation et communication.*



Le projet de rénovation du chalet devra traduire ces 5 enjeux pour constituer la porte d'entrée Nord du PNR

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

1 Elaboration du diagnostic et définition des orientations

1 Diagnostic

2 Synthèse et définition des orientations de valorisation

2 Co-construction du scénario de programmation

1 Échanges avec les parties prenantes sur les axes programmatisques du projet

2 Définition du scénario de restructuration

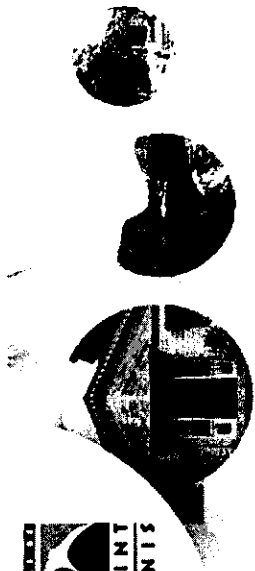
3 Elaboration du programme fonctionnel, technique et architectural

1 Programmation fonctionnelle et technique

2 Esquisses et pré bilans d'opération

Avisé de réception en préfecture
92197401-20170310-03102017
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

3 Planification et gouvernance



SYNTHÈSE AFOM

SUR LA SITUATION ET L'INTÉGRATION DU VILLAGE DU BRÛLÉ

ATOUTS

- Une situation favorable entre la Ville de Saint Denis et l'accès au Massif de la Roche Ecrite, *hot spot* touristique pour la randonnée.
- Une richesse patrimoniale, à la fois bâtie et immatérielle, portée par de réels marqueurs identitaires (Vallée Heureuse, azalées, bouquets de tête, ...)
- Une offre de randonnée importante et identifiée (GRR2, cheminements doux dans le village, ...)
- Une situation de belvédère qui offre des points de vue sur Saint-Denis et l'océan

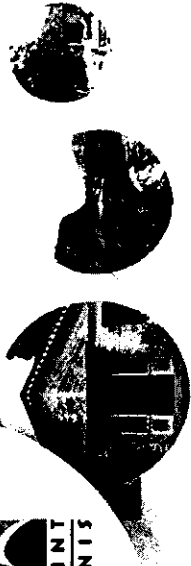
OPPORTUNITÉS

- L'identification du village comme l'une des treize Portes du Parc qui a vocation à répondre aux fonctions d'accueil (informations touristiques, hébergement, restauration) et de services (amélioration du cadre de vie).
- L'élaboration du Schéma d'interprétation et de valorisation écotouristique pensé comme un outil de développement local et d'aménagement du territoire
- Faire du Chalet le pivot d'une valorisation du patrimoine du Village et du Parc dans et hors les murs (centre d'interprétation) et qui rayonne à l'échelle du village

Accusé de réception en préfecture
 le 03/10/2017 à 10h05
 Date de télétransmission : 03/10/2017








FAIBLESSES

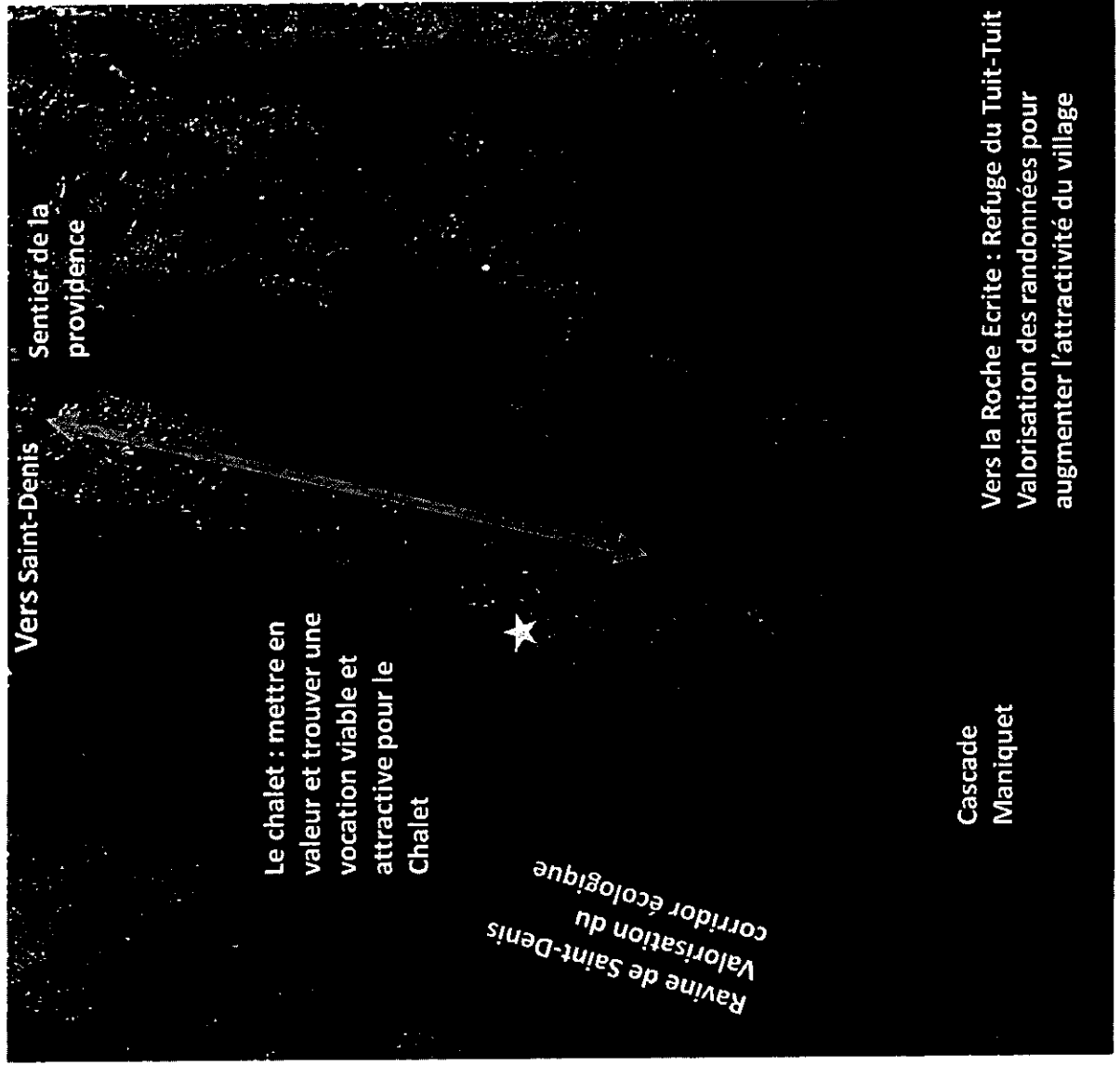
- Une situation de transit et une absence de signalétique qui ne permet pas de capter pas les flux vers Mamod Camp
- Absence de liaison pédestre entre le village et l'aire de pique-nique de Mamod Camp
- Un village marqué par une certaine apathie soutenue par des services publics/équipements peu nombreux ou sous-utilisés (mairie annexe) et une offre commerciale peu développée
- Une offre de randonnée peu structurée avec des cheminements non reliés entre eux
- Une desserte en transports en commun peu aisée qui oblige une correspondance pour aller à Saint-Denis



SYNTHÈSE DES ENJEUX

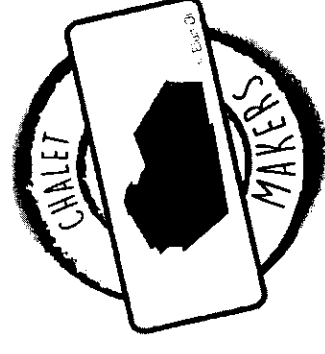
Légende

-  Périmètre du Brûlé
-  Route départementale
-  Favoriser la valorisation des savoir-faire, des produits et des services
-  Attractivité touristique
-  Une meilleure desserte des transports en commun (augmenter la fréquence)
-  Développer une mise en découverte des patrimoines : Optimiser les jonctions pédestres
-  Faire du village un espace de centralité



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

AMBITIONS PORTÉES SUR LA VALORISATION DU CHALET



- **Renforcer** et structurer une offre de services et de lieux d'échanges et de convivialité pour et par les habitants : espace de médiation numérique, transmission des savoir-faire LONTAN.
→ *Mobiliser les futurs acteurs de son animation*

- **S'inscrire** dans une démarche de valorisation environnementale, paysagère et architecturale avec une mise en réseau et animation des espaces et sites inscrits et protégés.
→ *Valoriser le Brûlé au sein du label Ville d'Art et d'Histoire de Saint-Denis, comme élément de singularisation.*

- **Engager** un schéma d'interprétation et de valorisation éco-touristique et proposer une démarche d'interprétation innovante co-construite avec les habitants.
→ *Un partenariat durable avec le Parc National.*

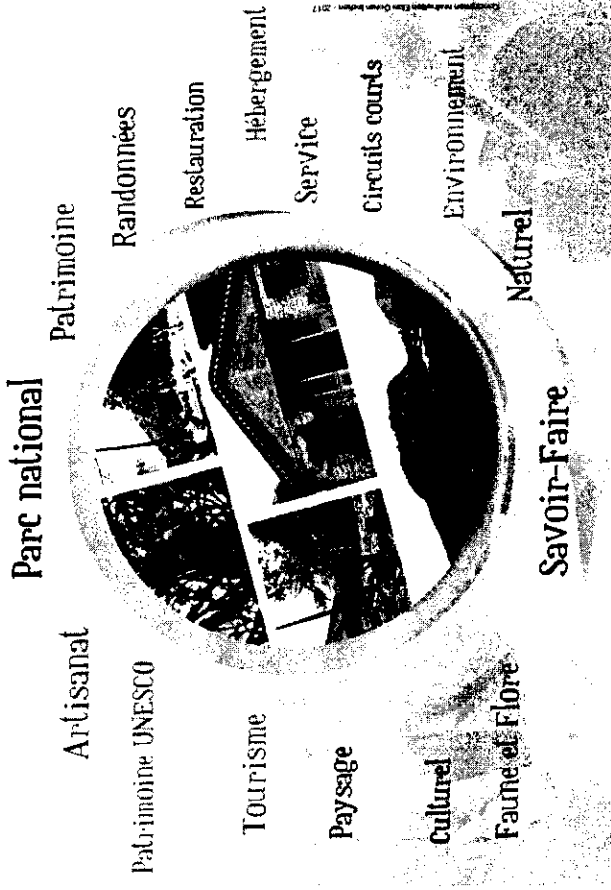
- **S'affirmer** comme Porte de Parc : aménagement harmonieux et promotion de l'identité du Brûlé avec des fonctions d'accueil et de services.
→ *Un point d'accueil et d'information touristique adapté.*

- **Consolider** une offre d'hébergement de qualité permettant de séjourner et de « savourer » durablement le village du Brûlé.
→ *Des écolodges à développer en lien avec le Chalet.*

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20170923-176052-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017

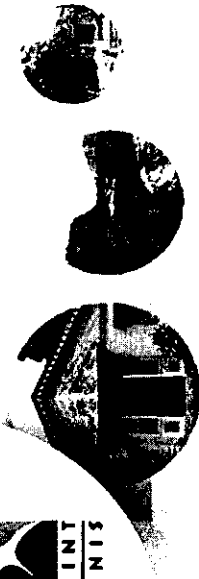
- 1 Elaboration du diagnostic et définition des orientations
 - 1 Diagnostic
 - 2 Synthèse et définition des orientations de valorisation
- 2 Co-construction du scénario de programmation**
 - 1 Échanges avec les parties prenantes sur les axes programmatiques du projet**
 - 2 Définition du scénario de restructuration
- 3 Elaboration du programme fonctionnel, technique et architectural
 - 1 Programmation fonctionnelle et technique
 - 2 Esquisses et pré bilans d’opération

ALON DÉSIN ENSAMB NOUT CHALET !



Acteurs	Date	Lieu	Nb intervenants
Conseil de secteur	28/02/2017	Mairie annexe du Brûlé	15
Services et élus Mairie et CINOR	07/03/2017	Mairie de Saint-Denis	9
Associations de quartier	22/03/2017	Maison Roger	13 (6 associations + 3 porteurs projets individuels)
Porteurs de projets	03-2017	Entretiens téléphoniques	9
Total acteurs			46

67421810152070823176052 DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017
 MISSION D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENIS



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES AVEC LE CONSEIL DE SECTEUR

Constat

- Une forte attente depuis des années
- Peu d'habitants ont visité et connaissent l'intérieur du Chalet

Enjeux et attentes exprimés

- Valoriser l'histoire du Chalet, du Village et du Massif (exposition, photos, ...)
- Créer des emplois locaux (guide Pei, valorisation artisanat, point café/ halte produits Pei ...)
- Faire du Chalet un lieu d'animation locale, générateur de flux
- Proposer une offre mixte : café, dégustation de produits Pei, package randonneur
- Structurer l'offre de randonnée pédestre et VTT avec la découverte patrimoine naturel et bâti

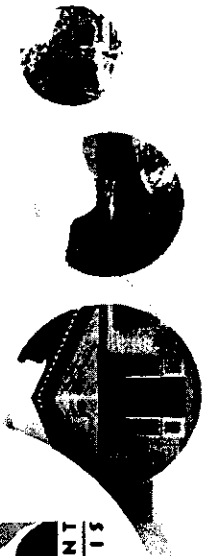
Éléments de

programmation à retenir

- Point d'information et d'orientation pour capter les visiteurs
- Lieu de valorisation multi-supports (exposition projection de films, ...) du patrimoine du village
- Offre de restauration légère
- Point de départ d'activités touristiques (prestataires)

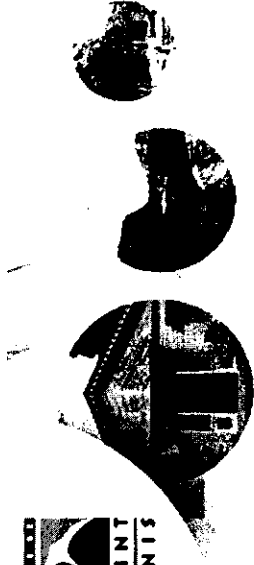
SYNTHÈSE ÉCHANGES COLLECTIFS

SERVICES MAIRIE - CINOR



ORGANISMES	NOM	POSTE
VILLE DE SAINT DENIS	Laetitia VOLIA-GARNIER	Elue de secteur
	Yvette DUCHEMANN	Conseillère Municipale
	Laurent TECHER	Développeur économique
	Murielle BALTHAZARD	Chef de projet Le Brûlé
	Valérie VLODY	Directrice Economie de Proximité
	Nathalie COPETTE	Chargée d'opération Direction Aménagement de la Ville
	Killian HATTENBERGER	Mission Développement Durable
	Marie Eve LECHAT	Cellule Etudes et Aménagement à la Direction Espaces Public et Environnement
CINOR	Dominique PICARDO	Direction Insertion, Politique de la Ville

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170929-170002-DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017



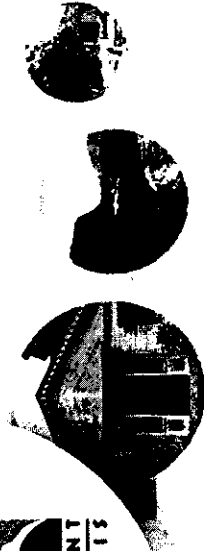
Enjeux exprimés

- Visite programmée avec habitants pour une « appropriation » du lieu
- Réalisation d'un film sur l'histoire du Chalet
- Action de mémoire de quartier > travailler sur l'histoire du Brûlé. Premières réunions de préparation >> Associations de quartier, école et séniors
- Brûlé : ancien grenier de St-Denis >> PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL > valorisation fruits, etc... *Eco terroir > économie circulaire. Azalées et Tuit tuit... Hommes et femmes du Brûlé : Histoire Eco touristique > Circuits dans les jardins et écouter histoire village et valoriser.*
- Artisanat local : bonbons Malakoff, bouquet la tête, etc...
- Alain PETERS, natif du Brûlé > musicien emblématique de la musique réunionnaise. *Alain n'a pas fait de maloya, il est l'un des premiers qui s'affranchit de l'étiquetage traditionnel séga ou maloya pour faire "autre chose" sans vocable spécifique.*
- Retrouver la culture de l'oralité
- Architecture patrimoniale > reconnaissance par les Architectes des Bâtiments de France : répertoire pour faire des centres de visite
- Fracture numérique du village > Maison des Services Numérique avec point WI FI - médiateur numérique...
- Transport collectif vers le Brûlé > quelle fréquence des lignes bus ?
- Arboretum & vergers conservatoires dans les jardins des individuels à mettre en évidence

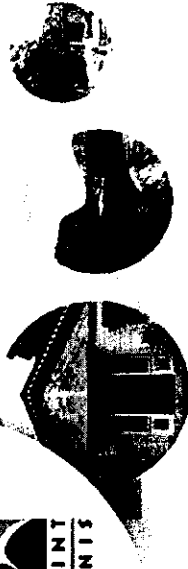
Accuse de réception en préfecture
 n° 0170923-176052-DE
 Date de transmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017

Actions ou éléments de programmation à retenir

- Espace de projection/auditorium pour valorisation de l'histoire du Brûlé à travers la projection de film ou l'oralité (patrimoine mémoriel)
- Point de médiation numérique en accès libre
- Des espaces publics extérieurs pour l'appropriation et la fréquentation du Chalet par les résidents du Brûlé
- Un espace de valorisation du patrimoine floristique du Brûlé (arboretum)



N°	Nom	Association - Entité	Objet	NB Adhérents
1	BALTHAZARD Murielle	MAIRIE SAINT DENIS	Politique de la Ville	
2	SALAMA Léone	Association Roche Ecrite	Tressage paniers chèvrefeuille, plantes ; couture	10
3	VLODY Jacqueline	Association Bras Maho	Ateliers cuisine lontan	10/12
4	LONGIN Pascaline CORNEIL Marie-Pierre	Association Azalées	Sorties sportives et pédagogiques	100
5	CARRIER Yvette	Conseil de Secteur		
6	IFIANTEPIA Audrey SIMON Patricia BREZE Patricia	Association HPÔ Héritage et Passion des Ô	Traditions anciennes, personnes; visite lieux historiques; randonnées courses à pied/vélo	10
7	GARNIER Richemond	Insertion Thaï Club	Boxe thaï – sport – rencontres inter club	20
8	IFIANTEPIA Rubens	Adulte relais du quartier	-	-
9	YOHALIN Bernard	Artiste décorateur formateur	-	-
10	BEGUIN 974-2197401 Date de réception en préfecture : 03/10/2017 Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017	Habitant	-	-



PORTEURS DE PROJET SUR LE SECTEUR DU BRÛLÉ

N°	NOM	ACTIVITÉ	Rencontrée avec les associations
1	Pascaline LONGIN	Association AZALEES	Rencontrée avec les associations
2	Patrick HOAREAU	IRT	?
3	Roland SERY	Confection vente de samoussas	Pas de suite au message
4	Mme SERY	Boules de Noël – bijoux – perles et fils	Pas de suite au message
5	Mme TRONCARD	Miroirs et lampes mosaïques	Pas de suite au message
6	Mamie Georgette	Foies gras – Rillettes	Pas souhaité répondre
7	Jacqueline VLODY	Association bougies objets artisanaux	Rencontrée avec les associations
8	Jim BEGUE	Chapeaux et objets en raphia	Entretien téléphonique + Rencontré avec les associations
9	Bernard YOHALIN dit Bibi	Tableau – Fresque	Rencontré avec les associations
10	Mathieu GANGAYE	Snack la Gourmandise	Pas de suite au message
11	Madeline AUDRINA	Animatrice de quartier	Congé longue maladie
12	Rubens IFIANTEPIA	Adulte relais du quartier	Rencontré avec les associations
13	Léone SALAMALA	Association Roche Ecrite et Patrimoine	Rencontrée avec les associations
14	Denise POLEYA		Rencontrée avec les associations
15	Jean-Michel DENNETTE		Pas de suite au message
16	M. CLAIN	Jardinator	Entretien téléphonique

Cette liste a été communiquée par le Maître d'ouvrage

- 8 personnes rencontrées sur 16.
- Le projet de requalification du chalet leur a été évoqué
- Personnes de veut prendre en compte la gestion du projet car ils travaillent déjà.
- Ils veulent mettre en place une personne pour s'occuper de la vente où un relais entre les associations chaque semaine.



PORTEURS DE PROJET SUR LE SECTEUR DU BRÛLÉ

N°	Nom-	Activité	Dynamiques actuelles	Projet porté ou questionnements	Visions sur le projet	Suggestions
1	Marie CLAIN	Le Jardin de Chloé		Recherche terrain (forêt hors Parc) en lien ONF pour création parc accrobranche	Création activité loisirs sportifs sur le Brûlé – Créer un centre d'intérêt pour les jeunes	Intégrer au Chalet un point d'information sur les activités locales
2	M ^r BREZE	Yellow Bike – Location de vélos	Local au Brûlé	Souhaite local bas Bellepierre pour stocker vélos pour la descente du Brûlé	Pouvoir développer location au Brûlé mais pour développer activité sur le village	
3	Jim BEGUE	Sans emploi	Souhaite devenir guide Parc – guide Péi	Demande formation – préparation concours guide Parc	Souhaite faire partager ses connaissances faune-flore, histoire locale	Faire connaître le village du Brûlé dès l'aéroport
4	Jacqueline VLODY	Ancien atelier de créations artisanales	Dirige association Bras MAHO	Développer la transmission des savoirs artisanaux	Mettre en évidence (exposition) des créations artisanales locales	Espace expo-vente au sein du chalet ?
5	Denise POLEYA	Création de bouquets la tête	Création de bouquets pour événements en parallèle de son activité	Développer la transmission de ses connaissances aux plus jeunes	Souhaite un espace de vente pour ses bouquets (a fait une demande d'ECO BOX)	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

PREMIERS RETOURS DES PORTEURS DE PROJET

N°	Nom-	Activité	Dynamiques actuelles	Projet porté ou questionnements	Visions sur le projet	Suggestions
1	Pascale BOYER-VIDAL	Jardin la Vallée Heureuse	Parcours de découverte botanique et historique jardin du 19 ^e siècle avec 85 espèces endémiques – visite de 3 h (1 à 2 fois par mois)	Ouverture plus importante si demande, guide pas envisagé	Végétalisation centre village, créativité à mettre en valeur ainsi que l'artisanat local – bouquet la tête/ tressage paniers/ théiers- Manque hébergements	Contacteur Bernard Leveneux, directeur musée Léon Dierx (<i>projet livre sur Brûlé, livres paysage à travers l'art, photothèque</i>)
2	Jean-Jacques BOYER	Entreprise SERIPUB	Réalisation sérigraphie industrielle au Brûlé	Réalisation d'objet souvenirs de la Roche Ecrite et du Brûlé	Offrir espace de vente de ses produits	
3	Pascal LEPINAY, membre du Conseil de Développement	Photographe	En formation pour devenir formateur pour adulte	Création d'un club photo au Brûlé	Route des 80 virages > 80 visages avec photos avant >> portraits créoles Artistes peintres à mettre en valeur. Bouquet la tête Cage à merle	Guide touristique- Espace exposition- Mise en relation Alain VAUTHIER

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Contexte

- Un schéma directeur
- Une attente d'une note de cadrage co-écrite commune/ CINOR avec définition d'une stratégie de positionnement / identité pour le Brulé > vers un schéma d'interprétation touristique ? > UN FIL DIRECTEUR pour positionner cette porte de Parc

Cadrage et objectifs

- Mesure 7.5.4 > tourisme, patrimoine et pédagogique
- Fonction d'accueil/ Information
- Lieu « vivant » avec associations investissant le lieu
- Vitrine savoir-faire et patrimoine local (artisanat, flore, faune...) > espace d'interprétation
- Lieu fédérateur d'une éducation / démarche pédagogique vis-à-vis habitants/ usagers >> ouverture publics scolaires, éducatif...
- Fédérateur d'une dynamique de valorisation des espaces publics, déclencheurs d'une démarche
- Point de vigilance sur intégration d'activités économiques et contraintes de financement public
- Prestations touristiques à développer >> Lien avec OTI : circuits ~~découverte~~ **patrimoniales, nature, etc...**
- Authentification ~~des circuits~~ **avec les habitants.**

Accusé de réception en préfecture

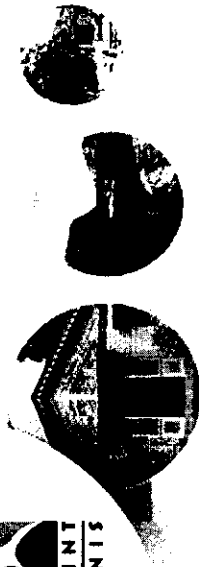
le 03/10/2017 à 10h03

Date de télétransmission : 03/10/2017

Date de réception préfecture : 03/10/2017

Eléments de programmation à retenir

- Centralité animée pour le village qui soit un lieu de valorisation des savoir-faire et traditions du village
- Pôle d'accueil / information et prestations touristiques
- Espace de médiation, notamment autour des enjeux de préservation patrimoniale, auprès des habitants



Propositions / visions des activités à intégrer au chalet :

- Lieu d'exposition et de vente des créations des associations
- Point d'information des touristes et des activités culturelles du village
- Lieu d'organisation de manifestations culturelles (1 à 2 fois par mois), espace culturel
- Point d'information sur le Parc, point d'accueil des guides Pei, centrale d'information des associations
- Coin snack, coin parapharmacie
- Création d'un site internet sur le Chalet et le village + page Facebook
- Manque d'hébergement sur le village pour faire rester les touristes
- Mise en place de location de vélos sur le village pour les touristes
- Point Internet avec accès WIFI + postes en libre service pour les habitants
- Espace de préservation du patrimoine culturel et artisanal
- Recommandation d'implication des habitants dans la réhabilitation/reconstruction du chalet > chantiers d'insertion

Éléments de programmation à retenir

- Espace d'exposition et point de vente des créations artisanales
- Pôle d'information et de prestations touristiques
- Pôle d'accueil (restauration légère, hébergement) et de services
- Pôle numérique en accès-libre

9 78 2 97 40 15 26 17 08 31 7 60 82 06
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017



**Le Chalet du Brûlé,
une mixité des usages**

**Outil d'animation
villageoise**

- Lieu de réunion et d'exposition des associations du village
- Point de vente des productions locales
- Espace de médiation numérique
- Espace de projection
- Espaces publics

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

« Esprit des lieux »

Valorisation du patrimoine bâti
Culture orale


Identité Mémoire

Valorisation des métiers traditionnels et des savoir-faire

Appropriation des résidents

Porte de Parc

- Point d'information visiteurs et prestations touristiques (*bureau des guides, loueurs...*)
- Espaces d'accueil (*hébergements, restauration légère*)
- Kit du randonneur / boutique Marque Parc
- Démarche environnementale exemplaire (*arboretum*)



**Ecolodges et
restauration
légère**

**Un espace
d'accueil pour
randonneurs,
visiteurs**

**Un point
d'information
touristique
(prestataires,
loueurs, bureau des
guides)**

**Un espace
d'exposition et
d'interprétation
du patrimoine**

**Un parc paysager
arboretum et des
espaces extérieurs
de détente**

**Salle de projection
espace de
partage-convivialité**

**Un point de vente
des productions
locales & marque
Parc**

**Espace de
médiation**

**numérique et
accueil Digital
Truck**

**Plateforme
coopérative**

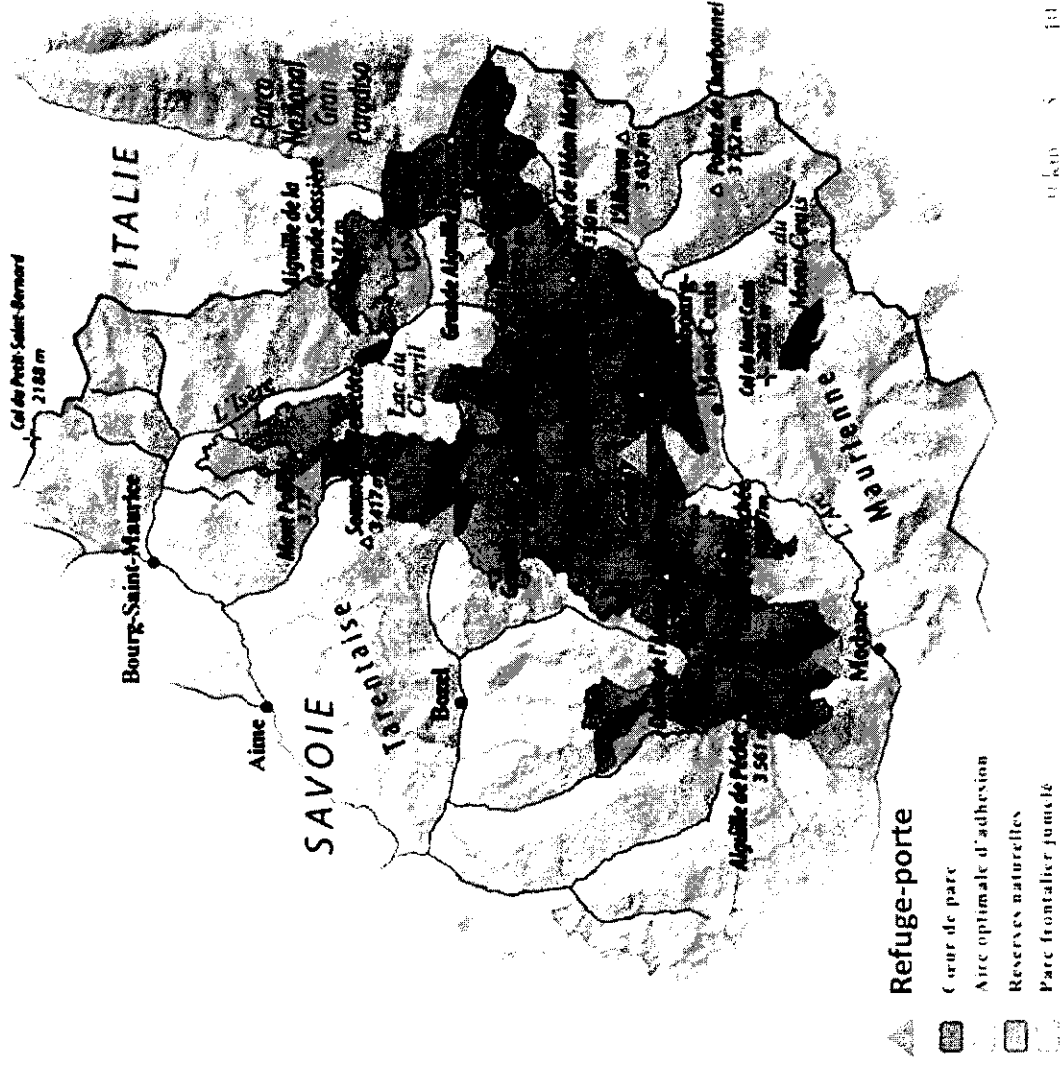
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

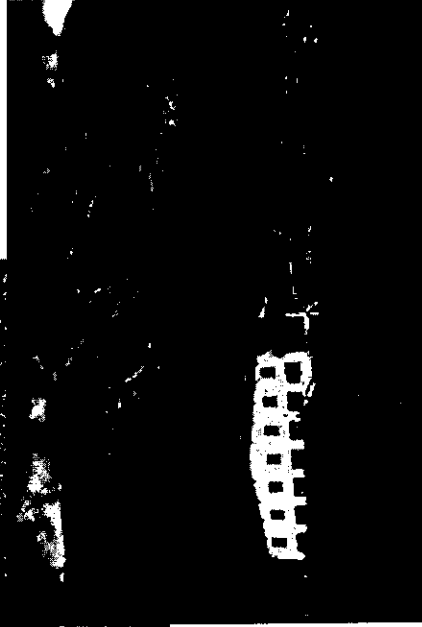
Refuges Portes du PNR de la Vanoise

4 refuges-portes car implantés en bordure de la zone cœur du Parc et bénéficiant d'une bonne accessibilité routière (+parking) → mission de sensibilisation à l'environnement affirmée et accueil de groupes (PMR, séjours scolaires...).

- Refuges gardés ou non, ouverts entre juin et septembre et décembre et mai
- Accueil tout public
- Etape du GR5 et de la Via Alpina, point de départ d'itinérance
- Hébergement et restauration
- Exposition permanente (faune et flore de nos montagnes)
- Projection de films sur le PNV
- Veillées hebdomadaire où un garde moniteur du Parc raconte son métier, la faune et la flore de montagne
- Exposition photos
- Animations jeux traditionnels

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



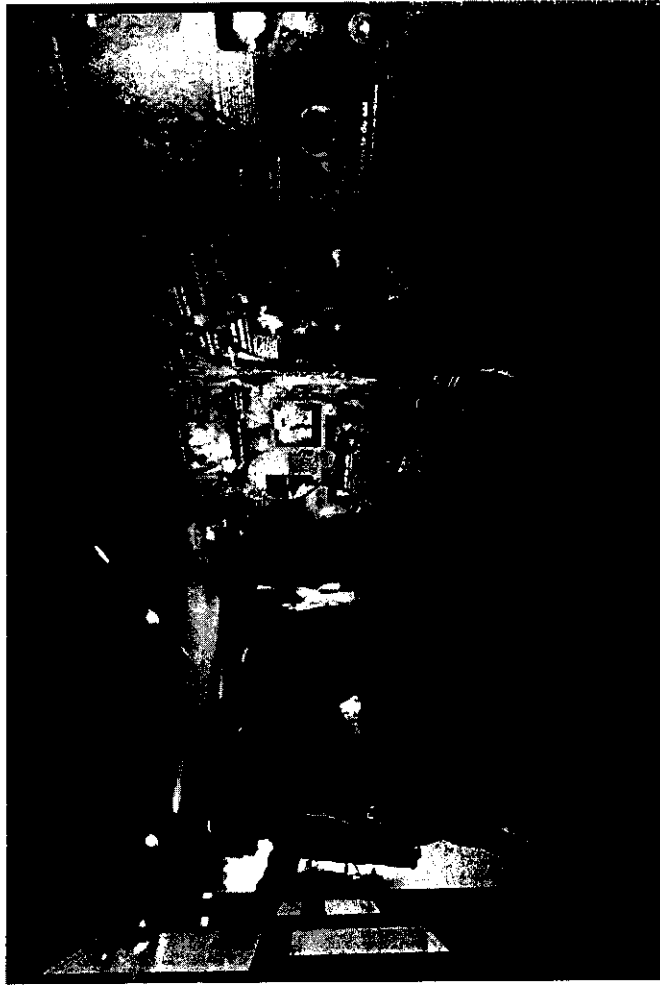


Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



SITUATION DE RÉFÉRENCES

Maison de la Vanoise, Pralognan-la Vanoise

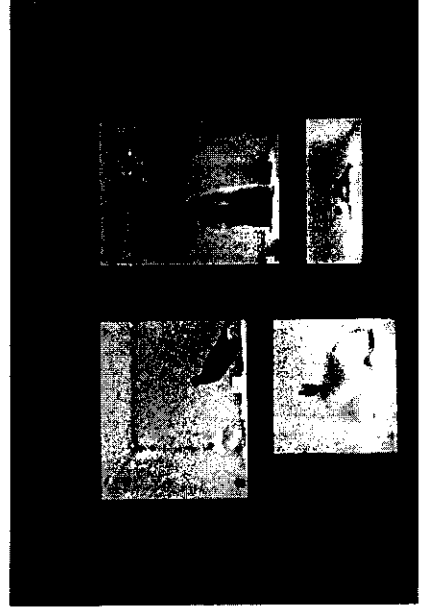
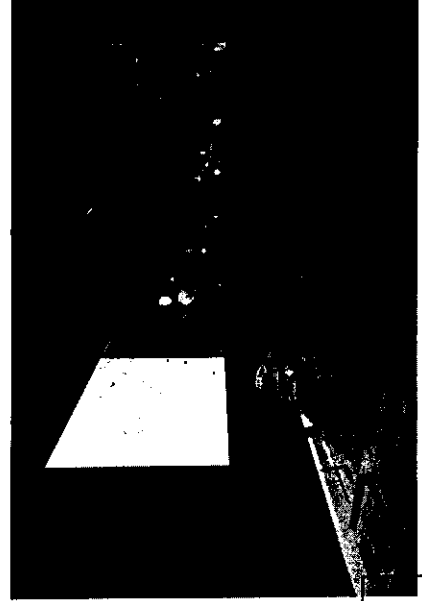


La maison regroupe :

- un **point accueil-information** (OT)
- un **espace d'expositions temporaires** (photos)
- une **exposition permanente** thématisée (la Route du sel)
- une **salle d'animation** (rencontre-projection, atelier jeux nature, sortie accompagnée observation faune/flore ... organisées par PNV)

Accessibilité et ergonomie des dispositifs (audio description, interview sonores, maquette tactile, objets à toucher, sous titrage)

Accueil groupe/associations (mallettes pédagogiques sensorielles et/ou interprètes)



Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



Un totem architectural

Construction : 2010

Superficie : 2 194 m² (SHOB) et 1 751 m² (SHON)

Conception

- A mi-distance entre le Piton des Neiges et le Piton de la Fournaise, pensée comme le **point de jonction entre les Hauts et les Bas** et le **point de départ vers les Pitons, cirques et remparts.**
- **Pôle d'accueil et d'information** avec proximité directe du Domaine des Tourelles (mise en valeur de l'artisanat local) et de l'OTI de l'Est.

Contenu / scénographie d'interprétation

- **Siège du PN et de son antenne Est**
- **Une expo permanente** « La Réunion, île de nature, cœur des hommes »
- **Un centre de ressources**

documentaires

Reception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

SITUATION DE RÉFÉRENCES

Maison du Parc – Plaine des Palmistes



- Une scénographie « classique » (panneaux d'information + tables numériques)
- Volet médiation numérique peu développé
- Absence d'espace de commercialisation



SITUATION DE RÉFÉRENCES

Des exemples de réalisations

Café – Centre d'interprétation du patrimoine minier et métallurgique Olhaberri - Banca (64)

Situation

En fond de vallée des Aldudes, proche de St-Etienne-de-Baigorry

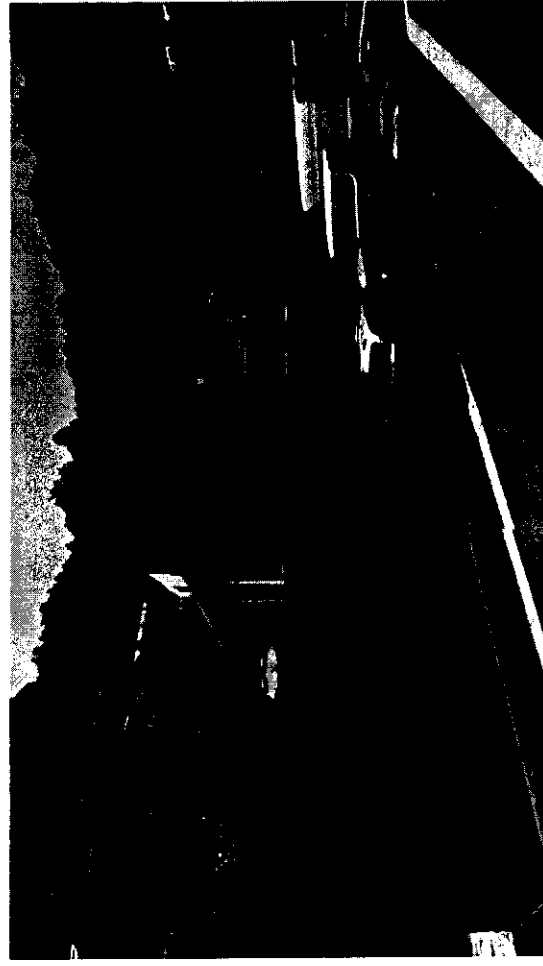
Superficie : NC

Centre d'interprétation

Un espace d'exposition multi supports (panneaux, vidéos, maquettes) + un sentier d'interprétation dans le village de Banca (1,2 km) avec 11 panneaux explicatifs pour compléter le centre d'interprétation.

Services associés

- Café/restauration rapide
- Internet libre service



Date de réception préfecture : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENIS

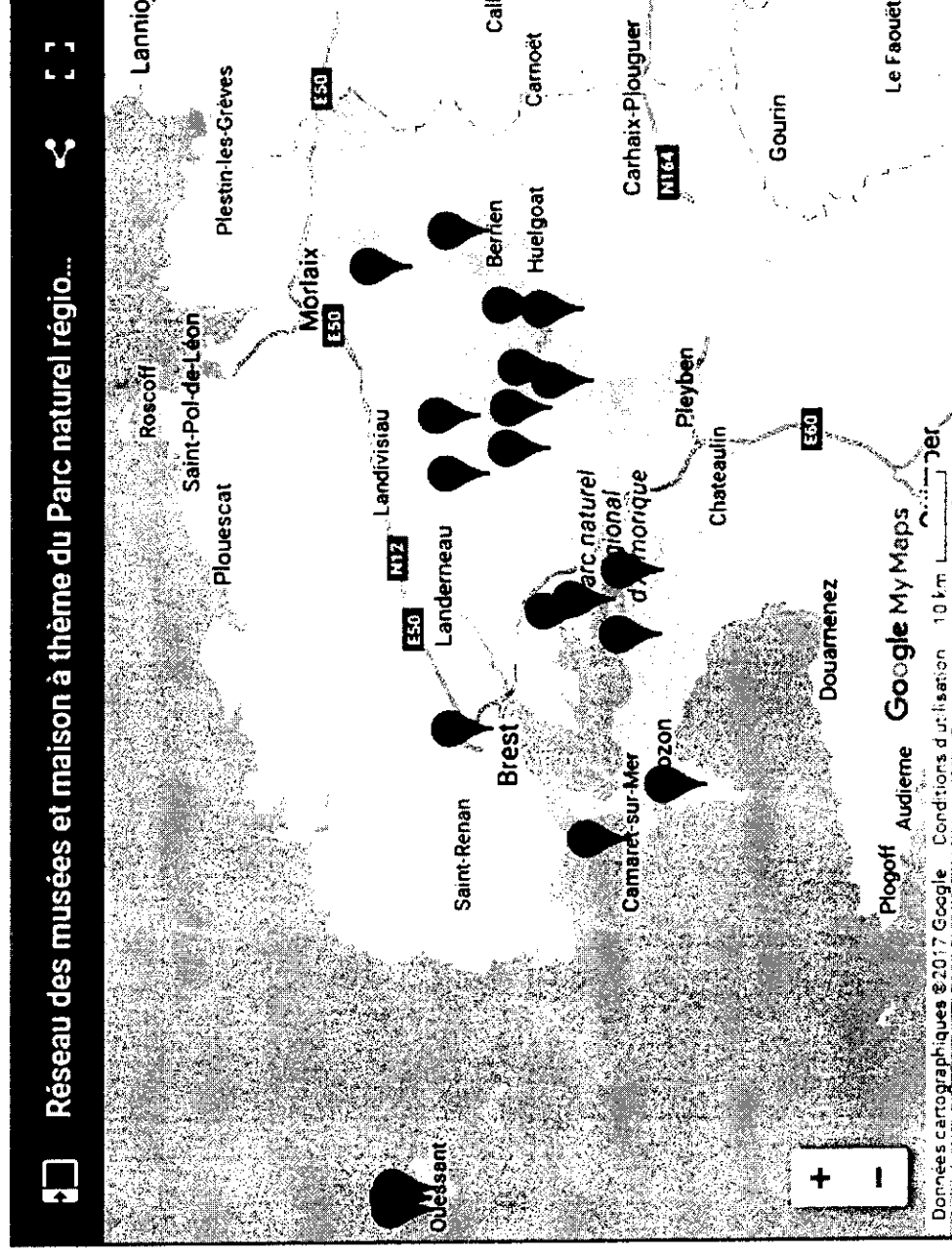
Des exemples de réalisations Réseau des musées et maisons à thème du Parc naturel régional d'Armorique

Le PNR d'Armorique a développé, avec le Conseil départemental du Finistère et les communes partenaires, un **réseau de 19 sites de découverte** (musées et maisons à thème) **pour faire découvrir les ressources du Parc** (patrimoine naturel, bâti, sites historiques, vie et usages d'autrefois, culture bretonne...).

Le Parc d'Armorique et les sites du réseau proposent des animations (veillées, marchés, concerts, sorties découverte, démonstration...).

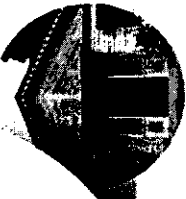
Des sites de découvertes / structures d'accueil variées :

- Musées / écomusées
- Fermes pédagogiques
- Conservatoire botanique
- Centre d'étude
- Club nautique



Des références similaires menées par le PNR des Grands Causses (réseau de 10 maisons à thème)
 Des références similaires menées par le PNR du Morvan (réseau de 7 maisons à thème).

Date de réception : 03/10/2017
 Date de télétransmission : 03/10/2017



SITUATION DE RÉFÉRENCES

Espace boutique

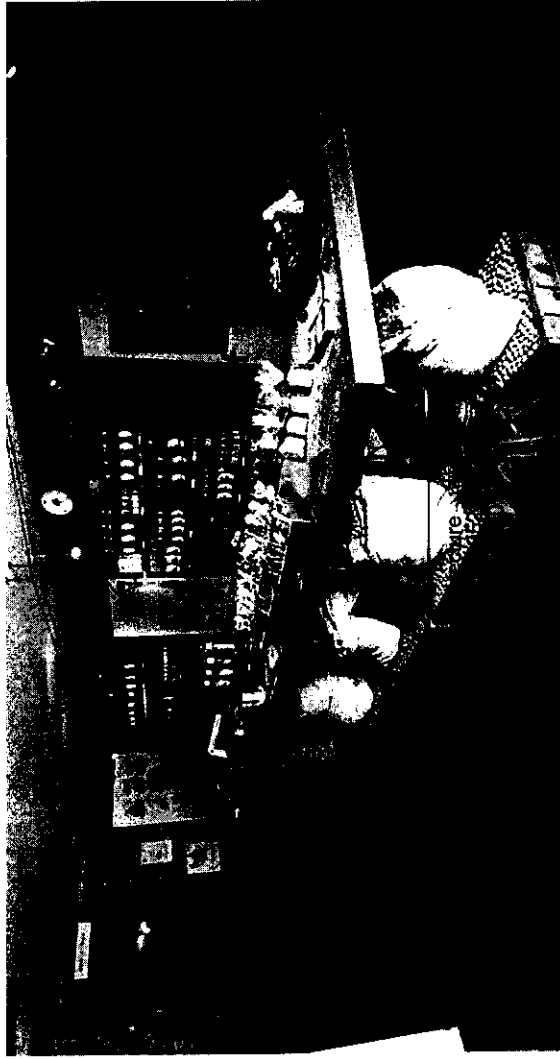
Maison de Parc – PNR Vexin français



Corner point de vente – Musée Picasso, paris



Ecomusée de la noix - Dordogne





SITUATION DE RÉFÉRENCES

Espace projection

Ecomusée d'Alsace



Centre d'interprétation de la Nature - Miquelon



Musée de la Résistance en Morvan



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



SITUATION DE RÉFÉRENCES

Espace médiation numérique / salle multimédia

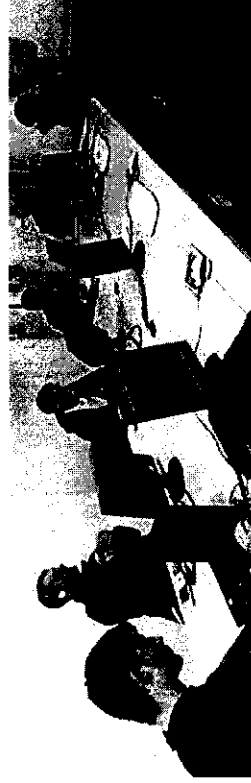
Maison des services du Pilat Rhodanien



LES OBJECTIFS

- **Faciliter les démarches administratives** des usagers en assurant des services de proximité aux habitants et entreprises du Pilat Rhodanien
- **Assurer un accueil et un accompagnement** de proximité et de qualité
- **Créer un lieu** pour des permanences régulières
- **Développer de nouveaux services** en direction des particuliers et des entreprises
- **Etre un outil d'animation du territoire** (partenariats, événements, mise en réseau...)

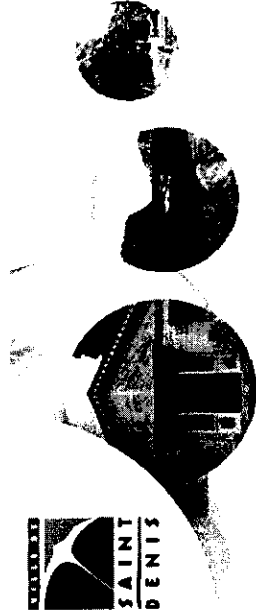
Maison des services du Pays de Murat



LES OBJECTIFS

- **Accueillir les habitants et accompagner les usagers** grâce à une ingénierie adaptée.
- **Augmenter les plages-horaires d'activité des services existants** et les rassembler dans des locaux adaptés.
- **Faire de la Maison des services un lieu de vie** en multipliant les services rendus : vente de billets de spectacle ou des coupons sport pour les jeunes.
- **Sensibiliser et relayer des opérations nationales** dans le Point Information Jeunesse.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



- 1 Elaboration du diagnostic et définition des orientations
 - 1 Diagnostic
 - 2 Synthèse et définition des orientations de valorisation
- 2 Co-construction du scénario de programmation
 - 1 Échanges avec les parties prenantes sur les axes programmatiques du projet
 - 2 Définition du scénario de restructuration

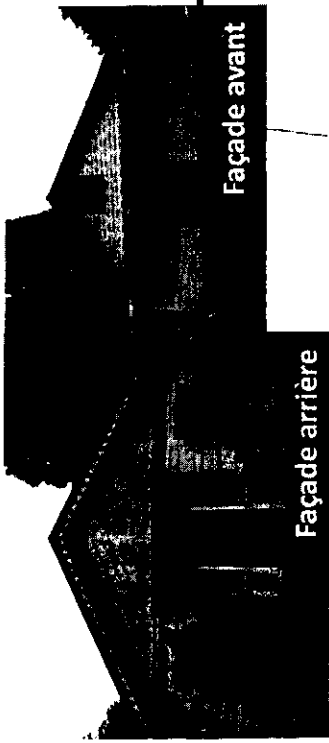
3 Elaboration du programme fonctionnel, technique et architectural

- 1 Programmation fonctionnelle et technique
- 2 Esquisses et pré-bilans d'opération

3 ~~Planning et gouvernance~~

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

MISE EN ÉVIDENCE PARCELLES



Façade avant

Façade arrière

Un espace de 250 m²



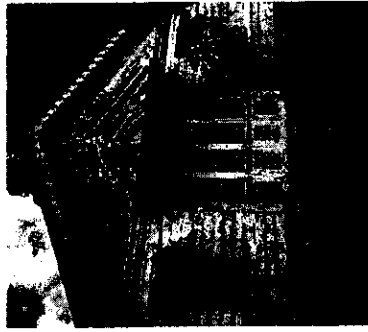
en préfecture
70923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTAURATION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENTIS

CHRONOLOGIE DES USAGES DU CHALET

XXIème

Etat général du bâti affecté par le temps et l'ac-



1920 construction des bâtiments existants sur site

2017

Site à l'abandon

Site dédié aux touristes, à l'entrée du Parc National des Hauts mais aussi « à la redynamisation de l'économie du quartier »



Restructuration
Réhabilitation
Démolition

?

Faire du chalet une « Porte du Parc et accès au Cœur »

- **Dégradation des façades** : en très mauvais état
- **Le jardin doit être réaménagé** en conservant la flore endémique (bambous autour du site)
- **La toiture nécessiterait d'être refaite** car il y a des infiltrations (cf photo 3)
- **Le carrelage** peut-être conservé

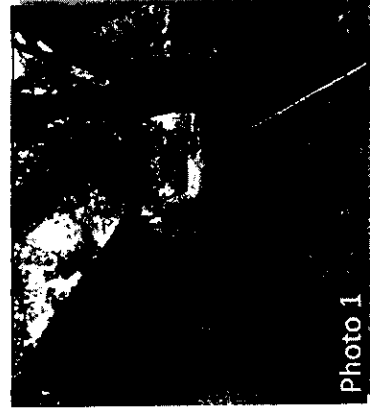


Photo 1



Photo 2

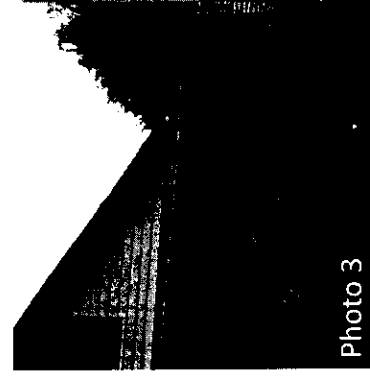


Photo 3

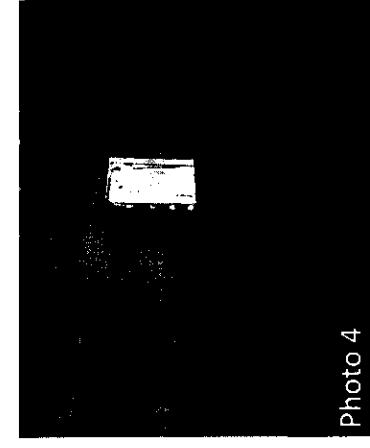


Photo 4

Accuse de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

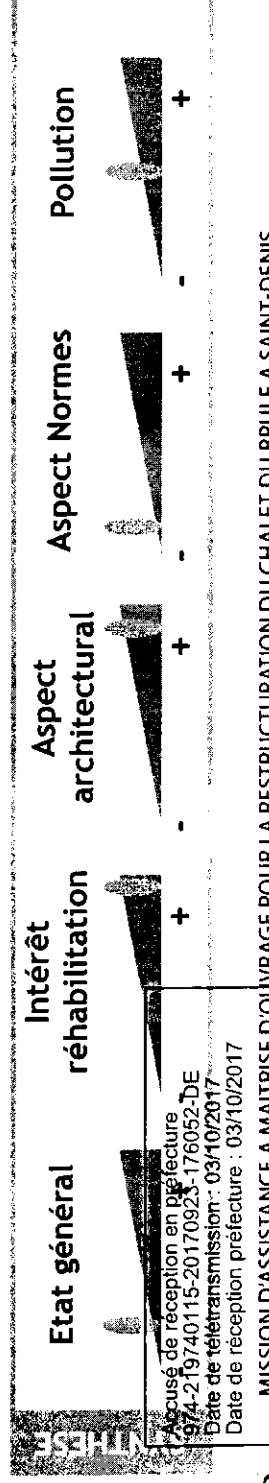
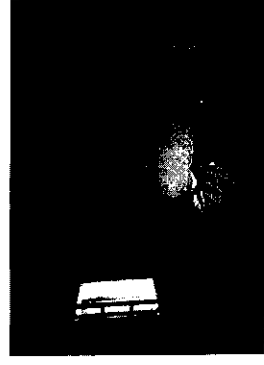
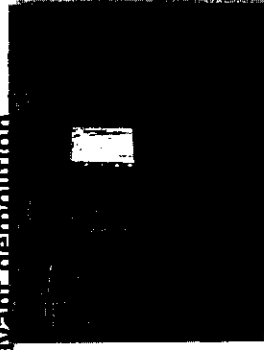
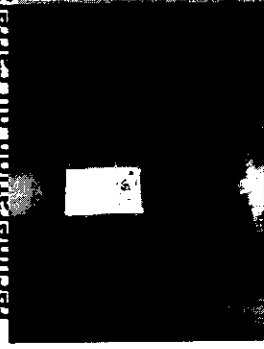
Fiche d'analyse : Chalet du brûlé

Etat général : toiture en tôle en mauvaise état, façade dégradée, carrelage à conserver

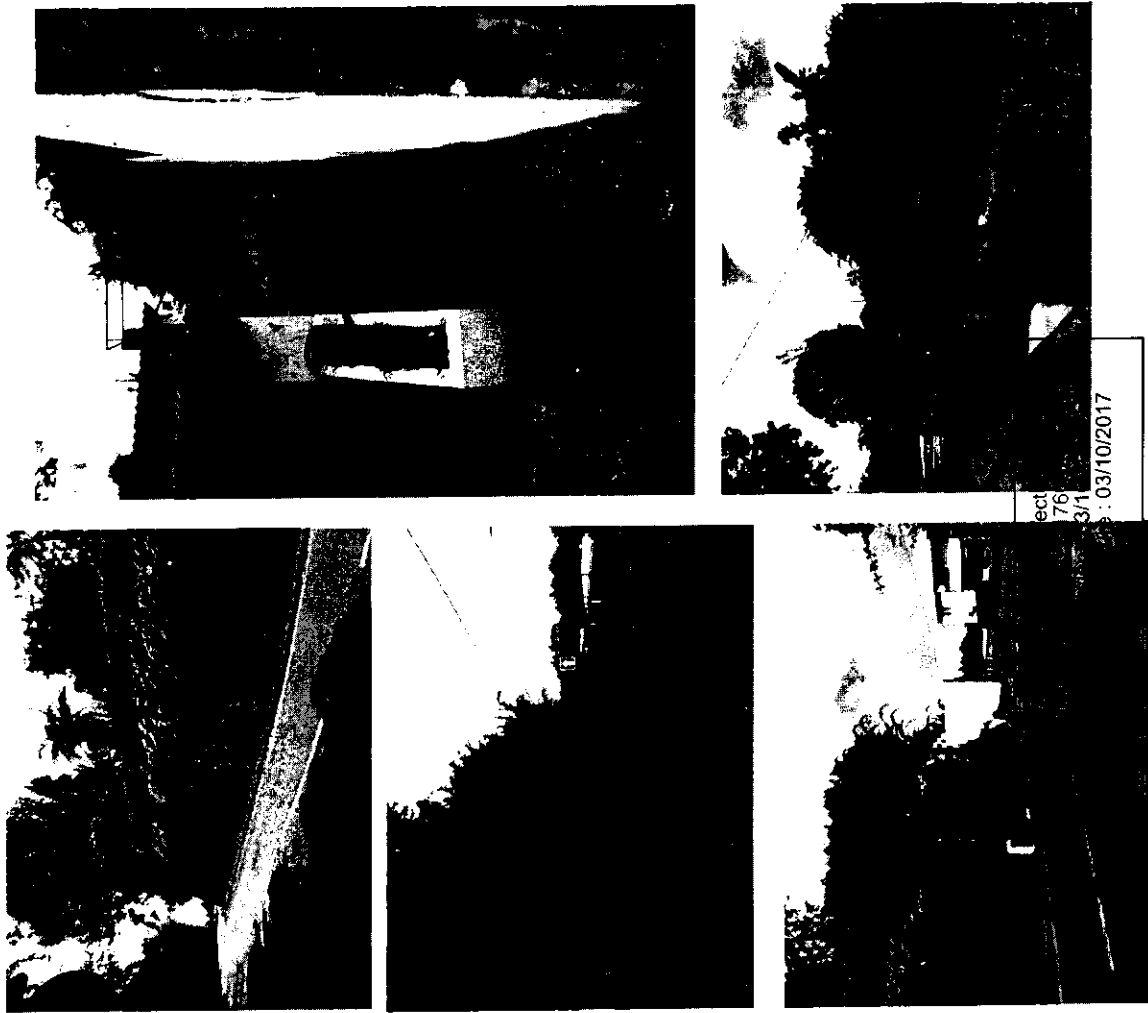
- Emprise bâti : 250 m²
- Surface foncière : 1 400m²
- Intérêt urbain : valorisation du patrimoine
- Enjeu paysager : conservation des haies paysagères sur le site et arbres remarquables
- Aspect architectural : forme architecturale créole intégrée à celle du centre bourg
- Aspect normes : non-conformité électrique, diagnostic pollution au plomb à faire.

Remarques :

- Des éléments architecturaux à conserver (bardeaux, carrelage remarquable, lambrequin...)
- Prescriptions : Conservation des volumes et aspects des façades remarquables et récupération du carrelage avant démolition



ANALYSE DES ABORDS EXTÉRIEURS



Aujourd'hui, le chalet présente un manque de visibilité depuis la rue et une dégradation de ses abords extérieurs directs :

- Chalet invisible depuis la rue
- Entrée extérieure peu lisible
- Escalier d'accès étroit
- Parvis encombré et dégradé (garages)
- Stationnement sauvage sur le parvis

Des enjeux importants de recomposition du parvis pour qualifier ses abords directs et donner une ouverture et une perspective directe sur le Chalet depuis la rue.

ect
76
3/1
: 03/10/2017

1

Améliorer la situation économique du territoire

Améliorer les atouts de développement économique de la CNOC



Faire apparaître une cohérence des espaces économiques



Développer des pôles basés sur l'innovation et la haute valeur ajoutée (technologie)



Progresser de bonnes conditions d'implantation pour les entreprises

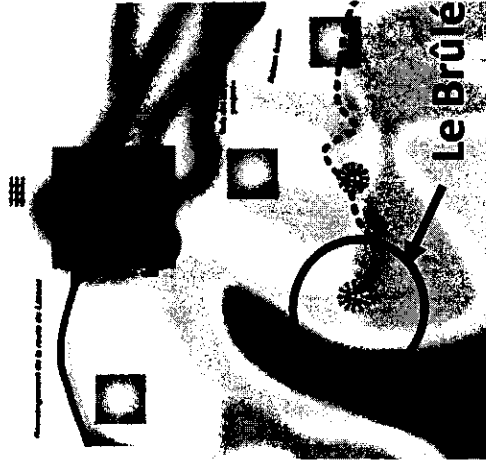


Recueillir du foncier dans la ville pour renforcer l'animation et la vie de quartier



Favoriser l'implémentation d'activités en lien avec les structures de déplacement du cœur d'agglomération (du sud et nord TCSP)

- Maintenir des micro-zones pour favoriser la mixité
- Retravailler sur les grands espaces de commerces existants



2

Conserver une activité agricole dynamique

Assurer le maintien de chaînes de production actives en poursuivant la modernisation des espaces à fort potentiel



Favoriser l'agriculture vivrière des Hauts (Bassin maraîchier), encourager une diversification et la création de valeur ajoutée notamment en développant l'agro-tourisme (route des Hauts)



Assurer en lien depuis les Hauts et les grands axes de liaisons vers le Bassin de grande culture et les espaces remarquables (Route d'entre de Hauts, Forêt)

3

Développer les atouts du territoire Capitale



Affirmer la Sarre comme véritable porte



Ouvrir l'Université sur la Ville



Accusé de réception en préfecture
le 03/10/2017 à 10h 09 23-176052-DE
Mairie de Saint-Denis
Publication en ligne : 03/10/2017
Mairie de Saint-Denis



Source : SCOT - 2013

Le Brûlé est identifié comme « destination touristique » dans le PADD du SCOT.

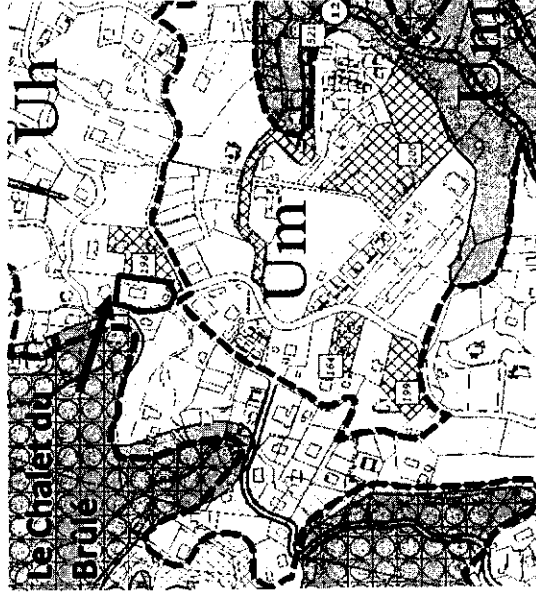
De plus, dans le volet « Développer le tourisme », le PADD identifie l'objectif suivant pour le village du Brûlé : « Réalisation d'aménagements structurants, développement de sites d'intérêt, leur mise en lien et la promotion du site ».

Comme dans le SAR, la vocation touristique du site est confortée dans le SCOT.

Le PADD de la commune de Saint-Denis identifie trois piliers de développement pour les hauts de la commune : l'agriculture, l'économie de proximité et le tourisme.

Il identifie les hauts comme des espaces à fort potentiel de développement touristique car ils incarnent les valeurs de la nature, du terroir, de l'authenticité, et de la convivialité.

Le chalet du Brûlé se situe en zone Uh.



Les vocations touristiques du Brûlé et du chalet sont également mises en avant dans le PLU.

974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

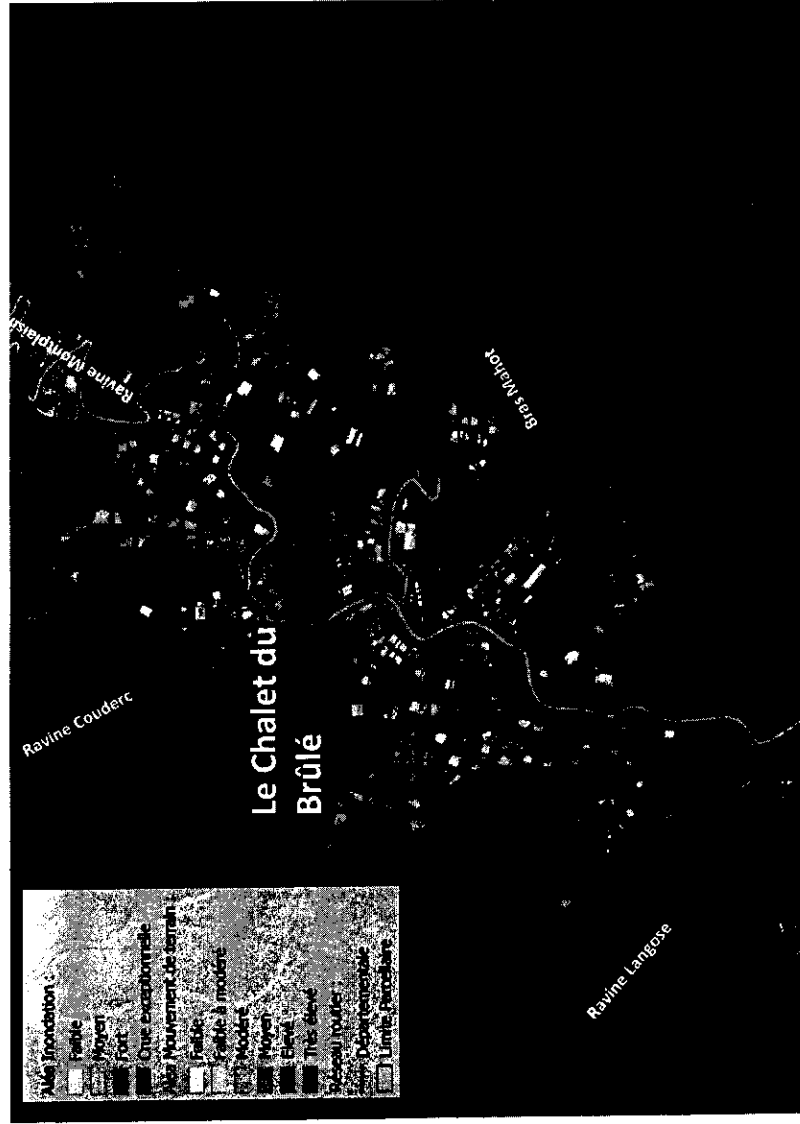
PLU Saint-Denis	Zonage Uh
Interdits	<p>Les constructions à fonction d'industrie, d'exploitation agricole et forestière</p> <p>Les constructions à usage d'activités, sauf celles prévues à l'article 2</p> <p>Les installations classées soumises à autorisation et à déclaration</p> <p>Les travaux, installations et aménagements soumis à autorisation au titre de l'article R.421-18 du Code de l'Urbanisme sauf ceux mentionnés à l'article 2 ;</p> <p>Les exploitations de carrières ;</p> <p>Les entrepôts et dépôts de toute nature (ferrailles, matériaux, récupération de voitures, etc.)</p> <p>Les constructions à usage commercial, artisanal, de service, ou agricole dans la limite d'une surface plancher de 300 m²</p> <p>Les affouillements ou exhaussements au titre de l'article R.421-19 et suivants du Code de l'urbanisme nécessaire à la réalisation des constructions ou occupations autorisées dans la zone, ou susceptibles de diminuer les risques naturels prévisibles ;</p> <p>Les opérations nouvelles d'habitat collectif de 30 logements et plus sous réserve qu'elles comportent un minimum de 15% de logements sociaux et/ou intermédiaires dans le respect de la mixité sociale</p>
admis et soumis à des conditions particulières	<p>Chaque construction pourra s'implanter sur 1 limite séparative sur une longueur maximale de 10 mètres et sur une hauteur maximale H de 4,5 m</p> <p>Deux bâtiments non contigus, implantés sur une même propriété, devront respecter entre eux, une distance L supérieure ou égale à la moyenne des hauteurs des façades en vis-à-vis et/ou des niveaux droits en vis-à-vis avec un minimum de 4m : $4m \leq L \leq H+h/2$</p> <p>30% de la superficie de l'unité foncière</p> <p>7 m pour la hauteur maximale H</p> <p>4,5 m pour la hauteur d'égout he</p> <p>4,5 m pour la hauteur maximale H des parties de constructions couvertes par une toiture-terrasse</p> <p>La hauteur maximale H des constructions annexes implantées à l'alignement n'excédera pas 4m</p> <p>Les constructions seront implantées avec un recul de 4 m minimum par rapport à l'alignement</p> <p>En bordure des voies d'une emprise inférieure à 3,50 m, les constructions seront implantées à 3m minimum de l'alignement</p> <p>Les constructions annexes à la construction principale à destination de stationnement pourront s'implanter à l'alignement</p>
Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives	<p>50% de la superficie de l'unité foncière</p>
Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété	
Emprise au sol des constructions	
Hauteur maximale des constructions	
Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	
Perméabilité	

ANALYSE DES SERVITUDES ET DES CONTRAINTES RÈGLEMENTAIRES LES DOCUMENTS CADRES - PPRN

Le site de projet se situe en zone de **mouvement de terrain faible à modéré.**
→ *Zone B3 du règlement PPRN.*

L'ensemble du village est concerné par l'aléa **mouvement de terrain. L'aléa inondation** correspond de manière générale aux départs de ravine. Ainsi, il **impacte peu le village.**

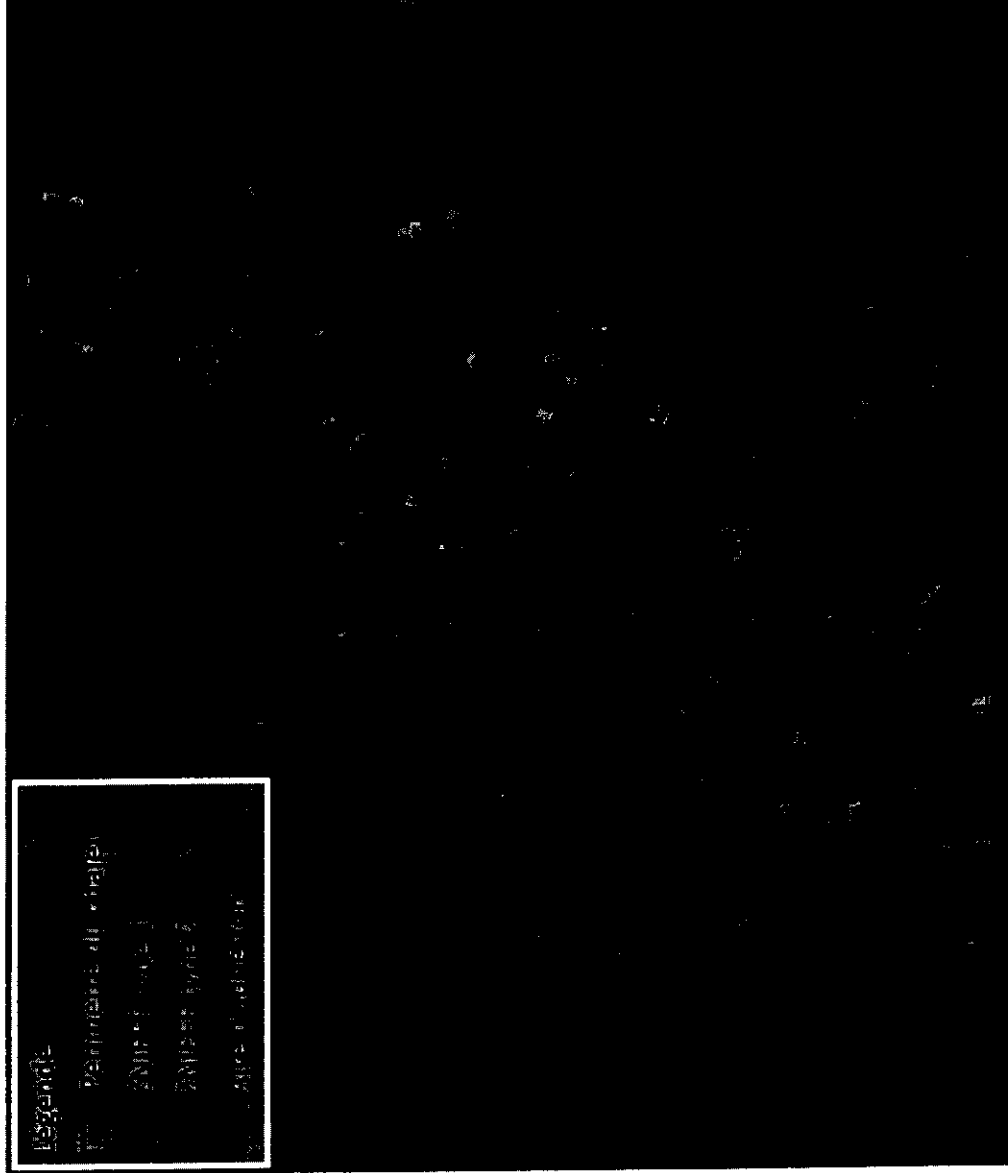
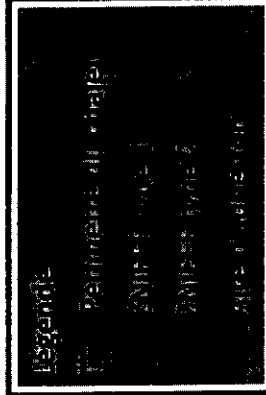
Synthèse Zone B3 : De façon générale, il est interdit toute construction et aménagement restreignant significativement le libre écoulement des eaux et les champs d'inondation.



Source : DEAL – 2015

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

ANALYSE DES SERVITUDES ET DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES



Le village du Brûlé se situe dans « l'aire d'adhésion » du Parc, en limite de la zone cœur. La charte du Parc a été définie entre différentes collectivités, l'établissement Parc National et les autres partenaires ou acteurs territoriaux concernés.

De plus, sur le secteur d'étude, on note :

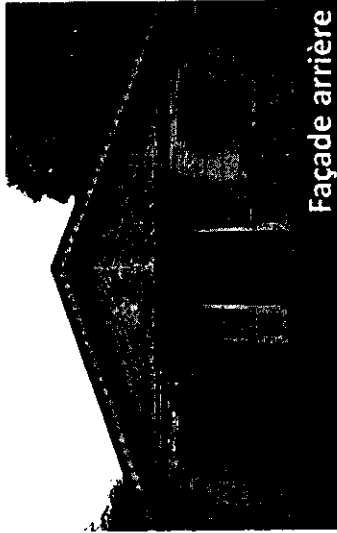
- la proximité de ZNIEFF de type 1,
- une partie de ZNIEFF de type 2

Le chalet n'est pas impacté par les zones ZNIEFF.

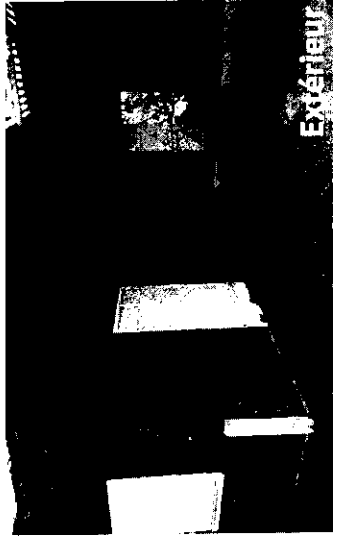
Accuse de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENIS

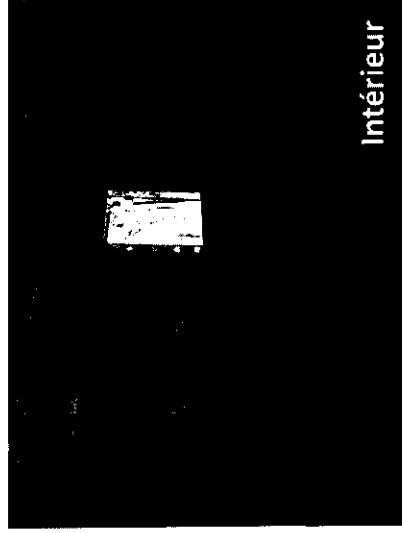
APPROCHE ARCHITECTURALE



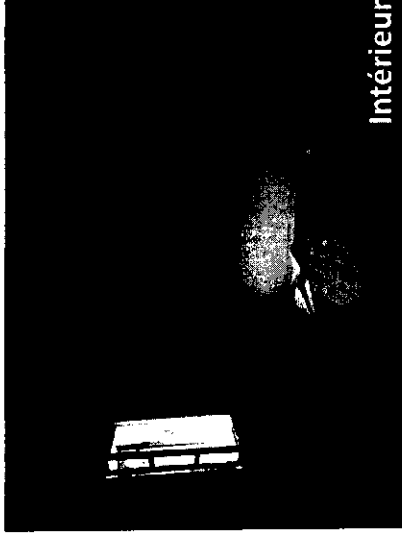
Façade arrière



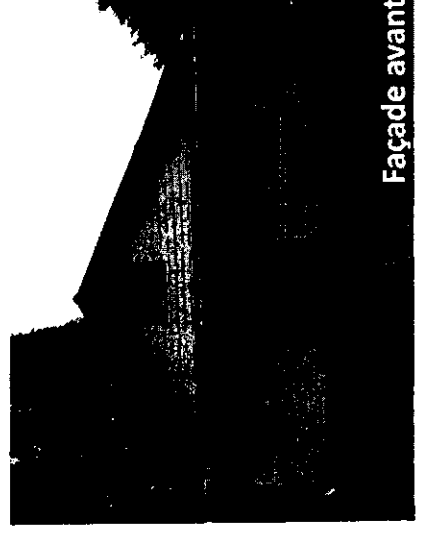
Extérieur



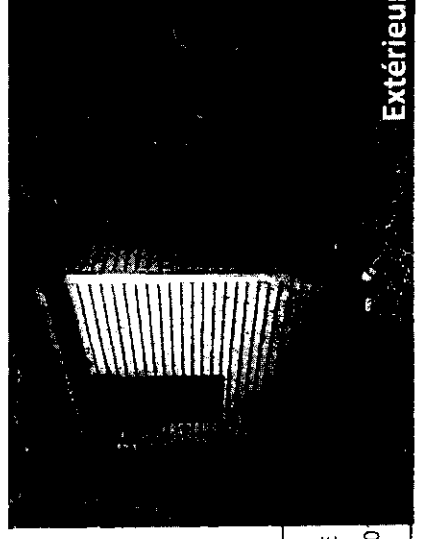
Intérieur



Intérieur



Façade avant



Extérieur



Intérieur

- Conserver et mettre en valeur les détails architecturaux notoires du site et de ses bâtiments (carrelage, plafond, bardage, bardeaux,...)
- Intégrer les bâtiments annexes dans le cadre de ce programme de mise en valeur
- Mettre en valeur les deux façades du bâtiment principal

APPROCHE PATRIMONIALE LES MONUMENTS HISTORIQUES

Le site de projet se situe à l'intérieur du périmètre de protection de 500 mètres de rayon tracé autour de la Vallée Heureuse.

Date de protection : 26/01/2012 – Inscrit MH

« Le jardin " la vallée heureuse " est un jardin créé privé du 19^e siècle, conçu et aménagé par Achille Berg, médecin. La maison autour de laquelle était construit ce jardin a brûlé dans les années 1980. Le jardin est divisé en trois parties. La partie ancienne se compose du jardin " lontan ", bâti autour d'un bassin. Viennent ensuite le jardin dit utile et l'arboretum. »

Toutes modifications apportées aux bâtiments du site d'étude doivent être soumises à l'avis des architectes des bâtiments de France.



Source : Base Mérimée / Ministère de la culture et de la communication

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Les monuments historiques classés ou inscrits

La législation distingue deux types de protection : les monuments classés et les inscrits.

- Sont inscrits parmi les monuments historiques « les immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat au titre des monuments historiques, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation ». Les maîtres d'ouvrage se doivent d'informer l'administration de tout projet de travaux de nature à modifier l'état ou l'aspect du site au moins 4 mois avant le début des travaux. L'Architecte des Bâtiments de France émet un **avis simple** et qui peut être tacite sur les projets de construction, et un **avis conforme** soit un accord exprès sur les projets de démolition.

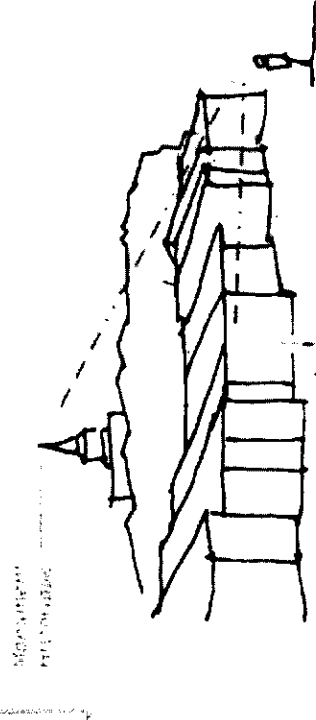
- Sont classés parmi les monuments historiques, « les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public ». C'est le **plus haut niveau de protection**. En site classé, toute modification de l'état ou l'aspect du site est soumise à autorisation spéciale, délivrée, en fonction de la nature des travaux, soit par le ministre chargé des sites après avis de la CDNPS voire de la Commission supérieure, soit par le préfet du département qui peut saisir la CDNPS mais doit recueillir l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

La notion de "covisibilité" d'un monument est ici déterminante ; il s'agit pour l'Architecte des Bâtiments de France de déterminer si le terrain d'assiette du projet est visible depuis le monument, soit visibles ensemble d'un tiers-point. S'il y a « covisibilité », l'Architecte des Bâtiments de France dispose d'un **avis conforme**. Dans le cas contraire, son avis est simple.

Accusé de réception en préfecture
N° 2017-0310
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



Travaux : Les travaux sont réalisés respectant l'aspect historique



Travaux : Les travaux et le monument historique sont visibles en même temps dans le projet

Le site de projet est **correctement desservi** par le réseau d'assainissement d'eau potable et d'un raccordement en eau de pluviale

Réseaux électrique le branchement sur le réseau d'électricité est obligatoire. Les raccordements aux lignes seront installés en souterrain.



974-219740115-20170923-176052-DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017

Antennes-relais & Santé

Le développement de la téléphonie mobile, qui s'est accompagné d'un déploiement rapide des antennes-relais, a pu susciter dans la population des interrogations quant aux effets éventuels sur l'organisme d'une exposition prolongée aux rayonnements électromagnétiques. Cette fiche fait un point sur l'état de l'art de la recherche, la réglementation en vigueur et les engagements de SFR.

■ Le consensus scientifique

« Compte tenu des très faibles niveaux d'exposition et des résultats des travaux de recherche obtenus à ce jour, il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs des stations de base et des réseaux sans fil pour la santé. » Conclusion de l'«*éto-mémoire* N° 304 de l'Organisation Mondiale de la Santé intitulé «*Champs électromagnétiques et santé publiques*», mai 2006

■ La réglementation

Service de radiofréquences	F	H	Densité de puissance
GSM 900 (900 MHz)	41	0,110	4,5
GSM 1800 (1800 MHz)	58	0,185	9
UMTS (2000 MHz)	61	0,18	10
WLAN (3400-3800MHz)	61	0,18	10

Limites d'exposition pour le public

■ La mesure des niveaux d'exposition



Une mesure de champ électromagnétique peut être réalisée à la demande. Elle doit être effectuée selon le protocole de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) par des organismes indépendants, accrédités COFRAC (Comités Français d'Accréditation), comme cela est stipulé dans le Guide des relations entre opérateurs et communes (voir ci-dessous). Lorsque la mesure est demandée par un maire, l'opérateur met le maire en relation avec un organisme indépendant et accrédité COFRAC. Le maire peut ainsi décider seul du lieu, de la date et de l'heure de la mesure.

Information sur l'environnement radioélectrique sur le site Cantoradio de l'ANFR (www.anfr.fr)

■ Les engagements de SFR

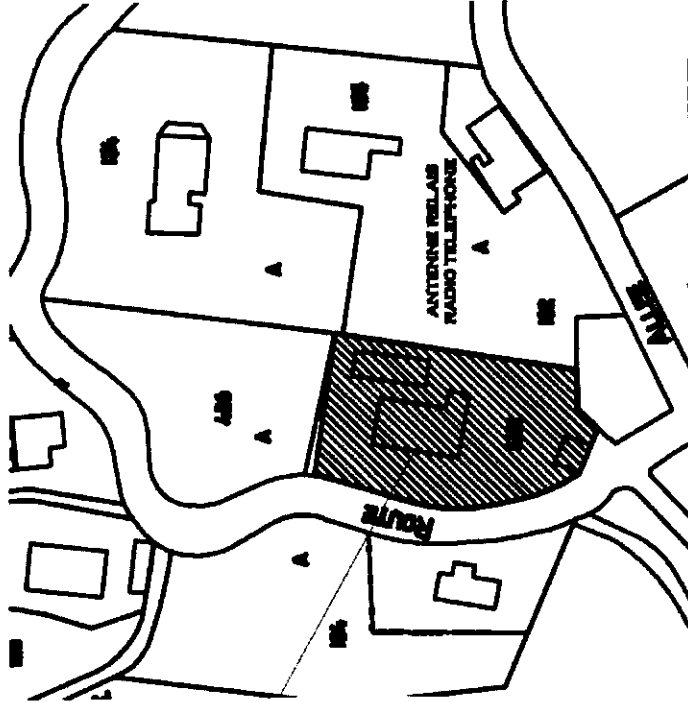
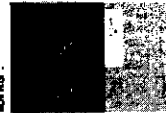
- Respect de la réglementation en vigueur
- Contrôles des niveaux d'exposition (2)

- 2011 mesures
- 100% des installations mesurées conformes à la réglementation
- 304 réunions publiques

(1) Données tumores de 2002 à 2007
 (2) Partenariat signé en avril 2004 et renouvelé en octobre 2007
 ANFR pour Association des Maires de France
 UAFOM pour Association Française des Opérateurs Mobiles

→ Le Guide(1) des relations entre opérateurs et communes signé par l'ANFR(2) et l'AFOM(3)
 Le cadre pour une installation concertée des antennes-relais à travers 4 engagements :

1. Concertation avec les maires
2. Information des riverains
3. Contrôle des niveaux d'exposition
4. Intégration paysagère

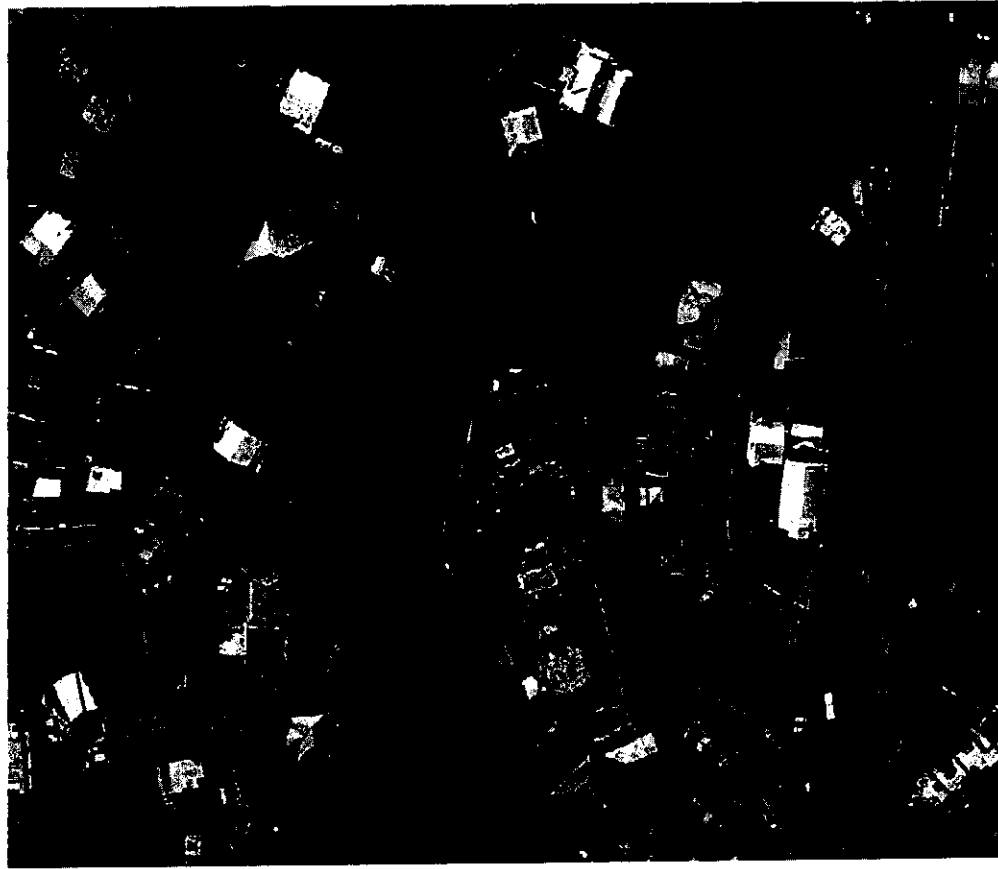


Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170923-176052-DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017

APPROCHE CAPACITAIRE SELON LE PLU

N°	Nom	Superficie	Caractéris- -tique	Taux EB (Emprise Bâtie)	Surface EB (m ²) maxi
1	Chalet du Brûlé	1 400 m ²	Emprise actuelle chalet : 250 m ²	18 %	420
2	Emplacement réservé	2 900 m ²		30%	870

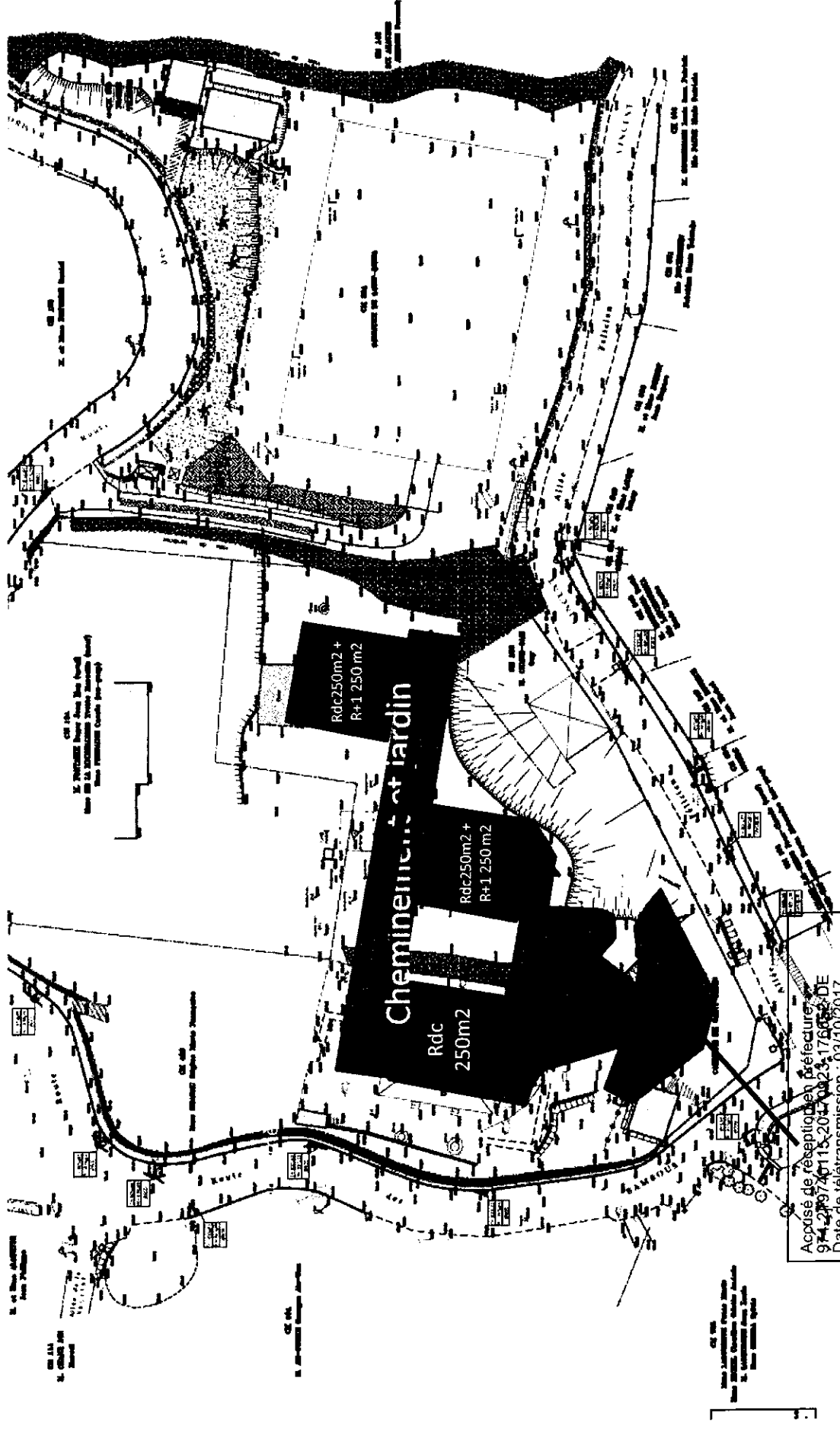
N°	Surface EB (m ²) maxi	Superficie	Surface de plancher (bâtiment en R+1) maxi	Organisation capacitaire possible	SPC maxi (m ²)
1	Chalet du Brûlé	250	500	1 bâtiment mais attention modification de la volumétrie du bâtiment (avis ABF?)	350
2	Emplacement réservé	870	1 740	3 écolodges de 290 m ² au sol et de 580 m ² de SDP	1 218



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



SCHÉMA DE SPATIALISATION DES SCÉNARII DE PROGRAMMATION



Apposé de réception préfecture :
974 279 74115-2014-0023-176653-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

- 1 Elaboration du diagnostic et définition des orientations
 - 1 Diagnostic
 - 2 Synthèse et définition des orientations de valorisation
- 2 Co-construction du scénario de programmation
 - 1 Échanges avec les parties prenantes sur les axes programmatiques du projet
 - 2 Définition du scénario de restructuration

3 Elaboration du programme fonctionnel, technique et architectural

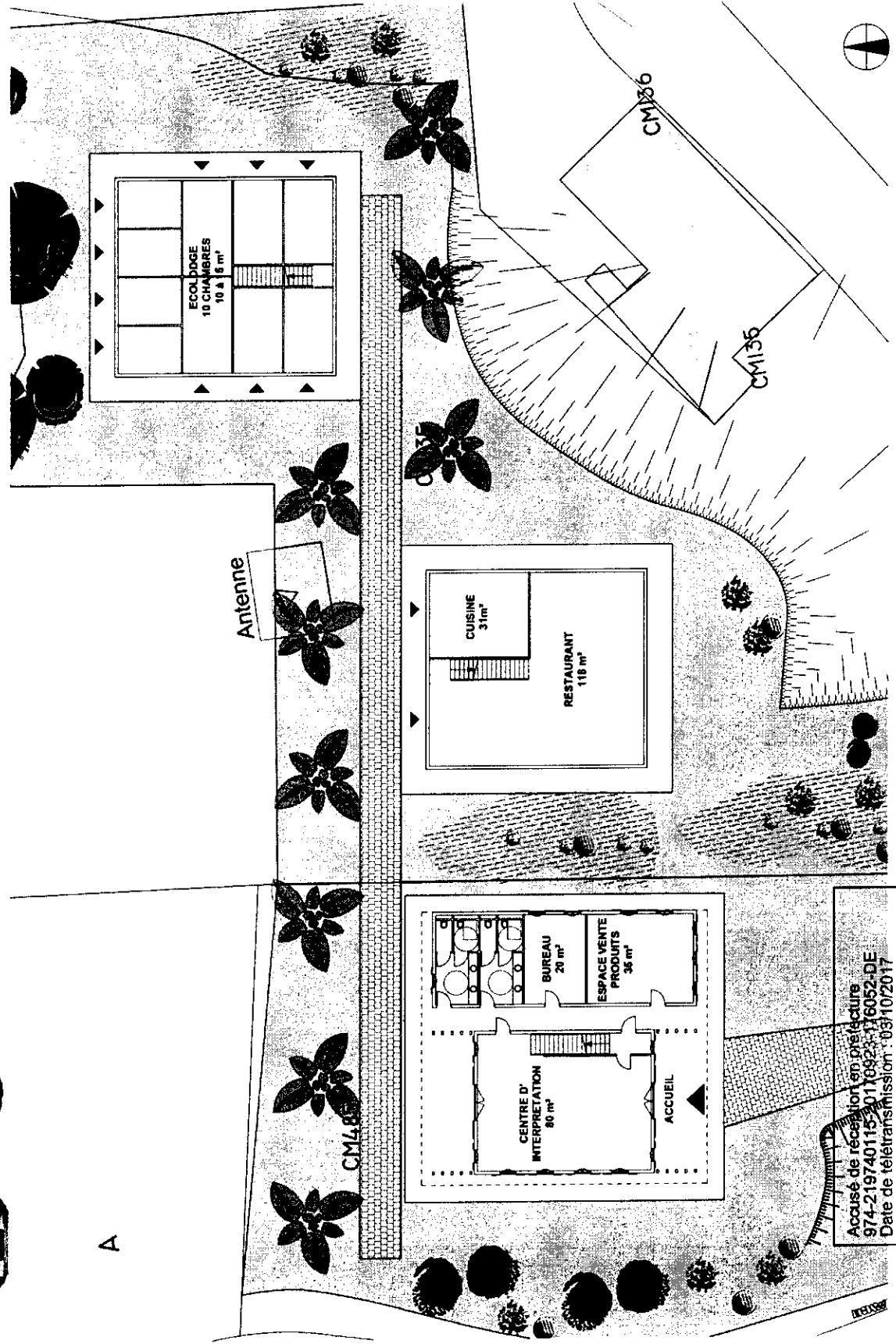
- 1 Programmation fonctionnelle et technique
- 2 Esquisses et pré-bilans d'opération

3 Planning et gouvernance

Accusé de réception
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

ÉLÉMENTS DE SCENARII DE PROGRAMMATION

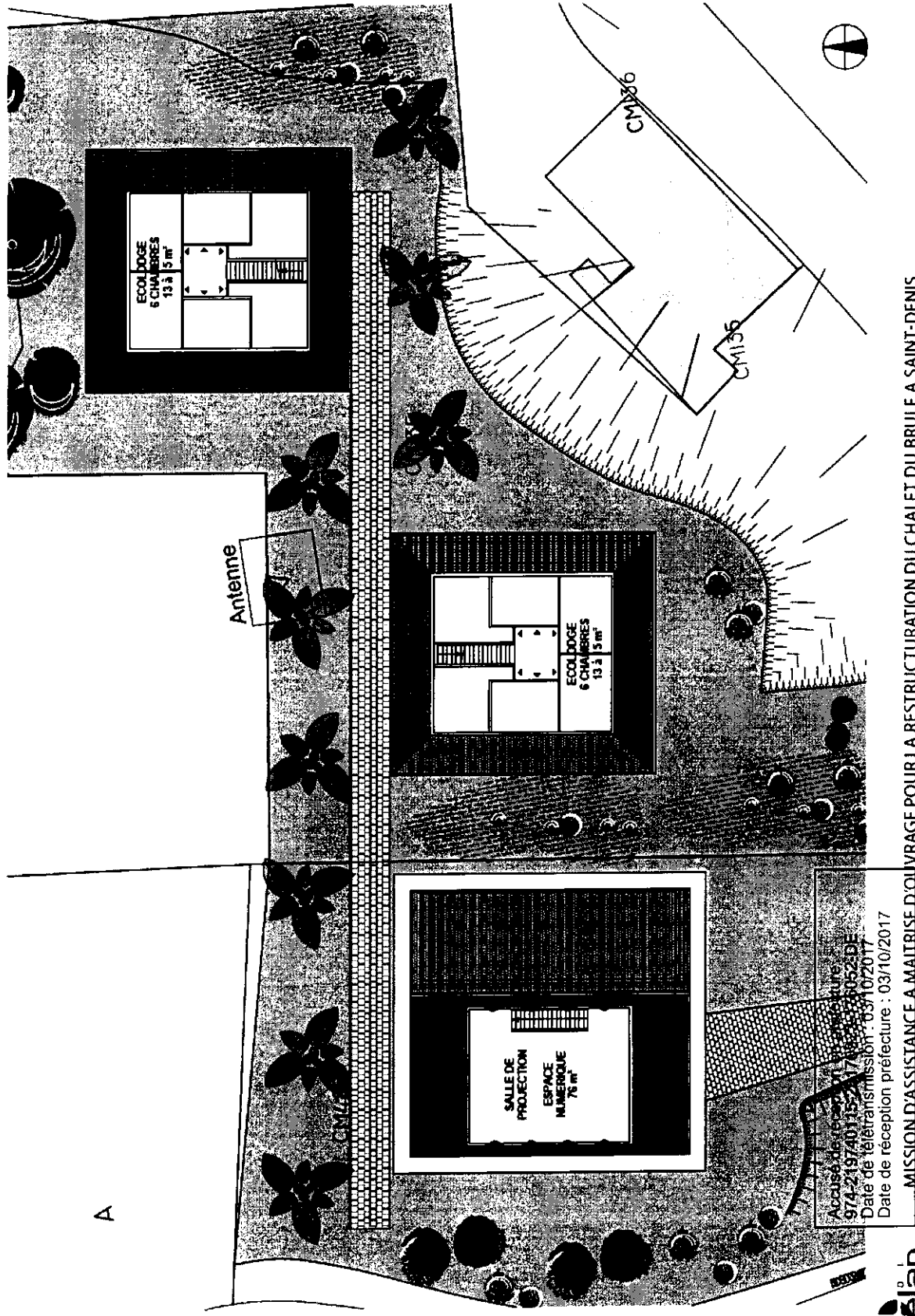
PLAN D'ENSEMBLE - REZ DE CHAUSSÉE



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

ÉLÉMENTS DE SCENARI DE PROGRAMMATION

PLAN D'ENSEMBLE - R+1

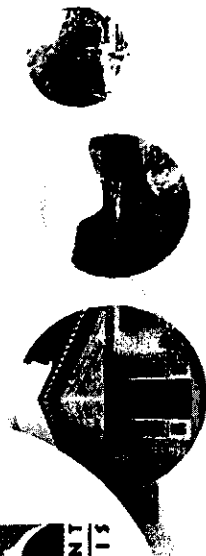


Accusé de réception
 974-219740115-2017-03-10-052DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENIS

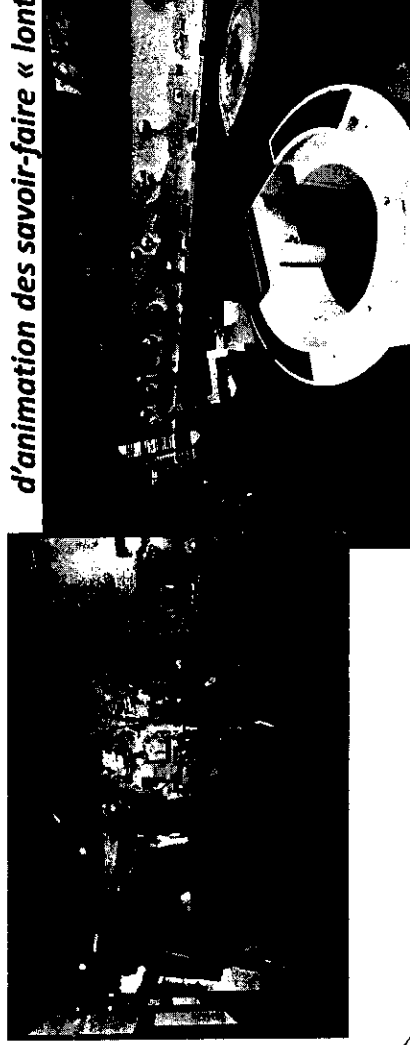
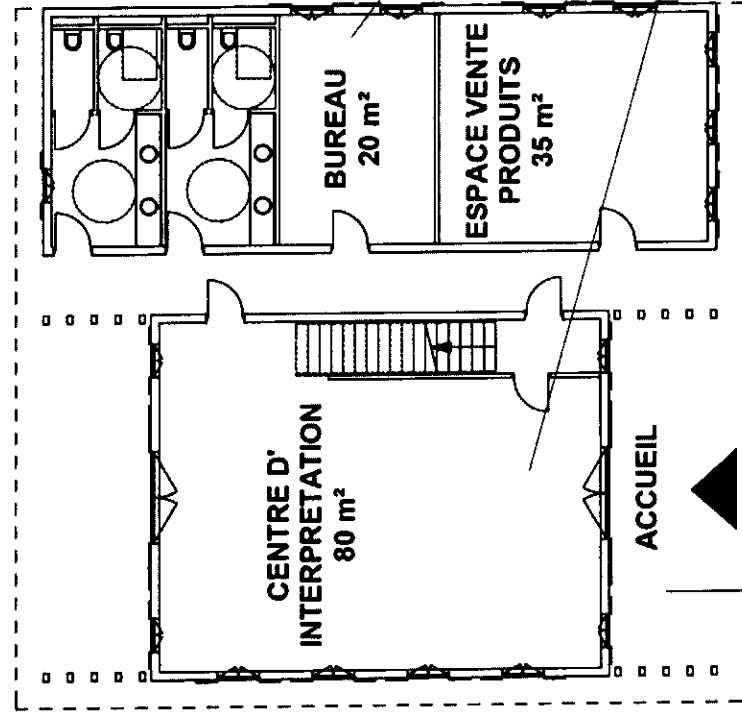
ÉLÉMENTS DE SCENARII DE PROGRAMMATION

CHALET- REZ DE CHAUSSÉE



Un espace d'interprétation et

d'animation des savoir-faire « lontan »



- Bureau des guides / guichet prestataires touristiques (loueurs cycles ...)

- Centre de ressources documentaires

Un contenu scénographique à consolider:

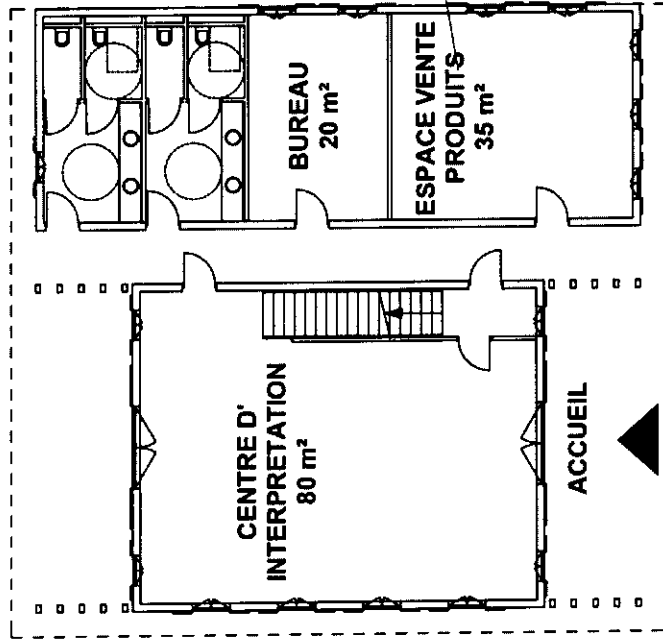
- Expositions permanentes/temporaires sur l'histoire du Brûlé, ses traditions, son artisanat, sa faune et sa flore (tuit-tuit et autres espèces endémiques) sur des supports de médiation interactifs (maquette numérique, film 3D, écran tactile, ...)
- Exposition photos
- Animations : ateliers sur les plantes aromatiques et médicinales, jeux traditionnels
- Point d'accueil et d'information touristique

- Sentier d'interprétation hors les murs, à l'échelle du village
- Sortie accompagnée pour observation faune/flore

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

ÉLÉMENTS DE SCENARII DE PROGRAMMATION

CHALET- REZ DE CHAUSSÉE



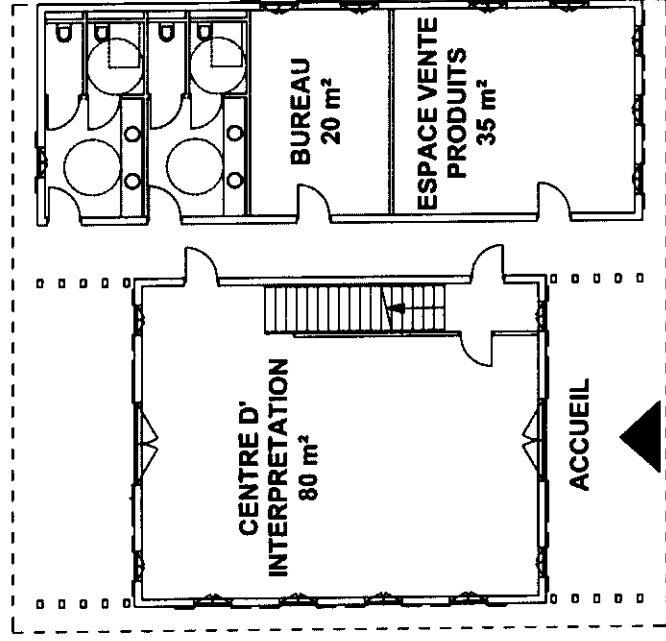
Une offre à construire :

- Produits marque « Esprit parc »
- Créations artisanales traditionnelles (chapeaux tressés, ...)
- Livres, films sur le village, le Parc, Saint-Denis, ...
- Produits culinaires locaux (pâtés créoles, bonbons malakoffs, ...)
- Kit pour randonneurs
- Plateforme coopérative et ventes en ligne

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170923-176052-DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017

ÉLÉMENTS DE SCENARII DE PROGRAMMATION

CHALET- REZ DE CHAUSSÉE



Une déclinaison de la boutique en ligne

- Circuits courts :
- Vente directe en ligne : service de qualité et de proximité
- Plateforme coopérative : avant-scène des villes du territoire en mutualisation de moyens
- Analyse des habitudes de consommations et adaptation de la production



Illustration

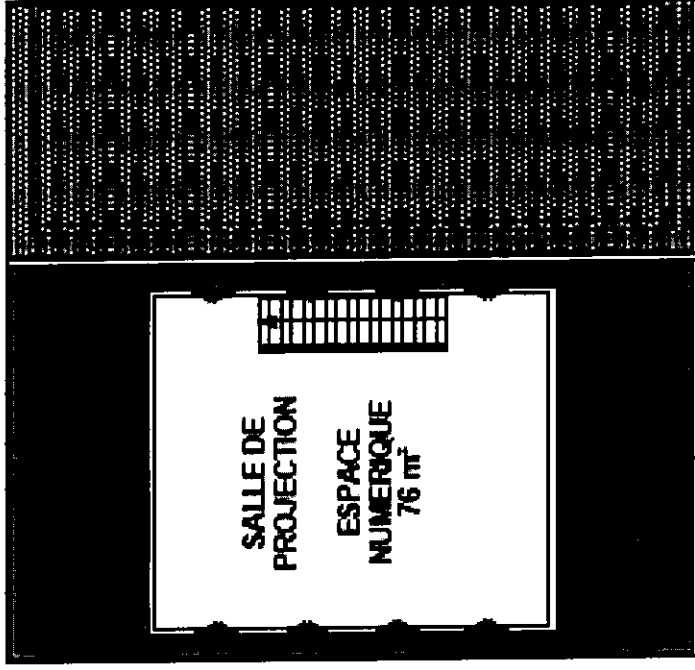
portail de vente

974-218
Date de réception préfecture : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENIS

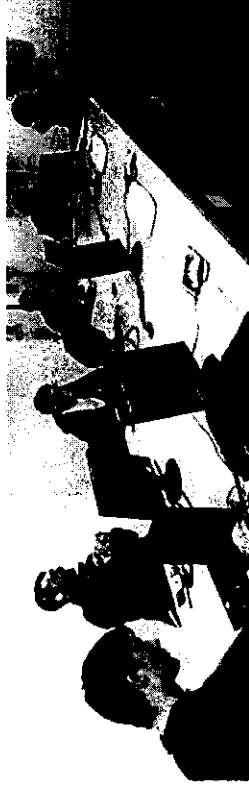
ELÉMENTS DE SCENARII DE PROGRAMMATION

CHALET - R+1



- Projection de films sur le village, sur le Parc
- Veillées / rencontres animées par un guide Pei ou un garde du Parc (*présentation de son métier, de la faune/flore du Parc*)

Espace de médiation numérique



*Espace d'échanges et de partages
Salle de projection*

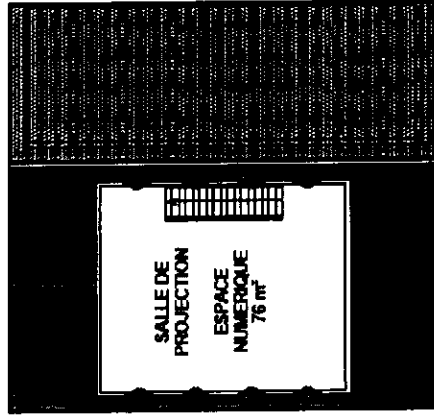


Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENIS



écocitoyen dans la solidarité numérique
www.solidarnum.org



Le Digital Truck : Zot Kamyon !

Un espace numérique / fab lab mobile qui vient jusqu'au Brûlé !

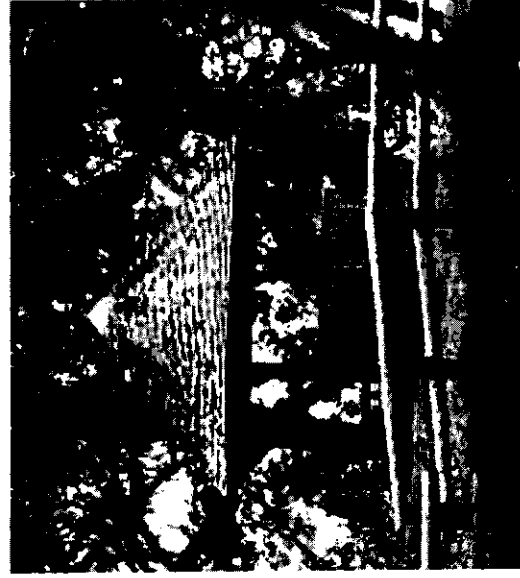
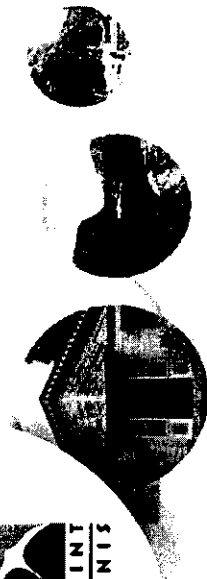
- Kosa i lé : un camion connecté et aménagé avec des moyens et des ressources humaines au service de tous. Une solution aux situations d'exclusion numérique.
- Espace public numérique mobile : lieu de médiation numérique de proximité et d'accès à l'information (e-administration ...)
- Fabrication : outils de fabrication numériques sur place pour des objets à usage personnel ou à vendre (impression 3D, découpe vinyle, montage électronique,...). Une utilisation encadrée par un animateur et un agent de maîtrise de

Mise de réception en préfecture
SOLIDARNUM 974219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



ÉLÉMENTS DE SCENARII DE PROGRAMMATION

PARC PAYSAGER



Un parc paysager

Un arboretum

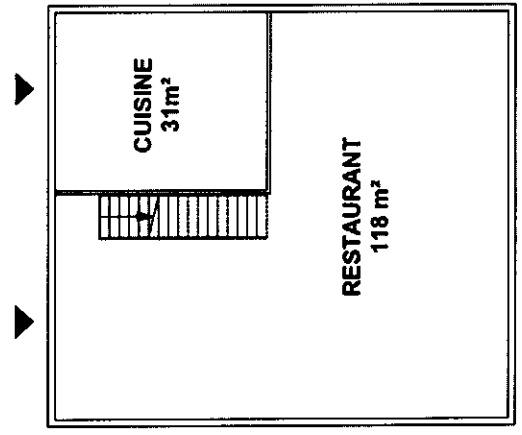
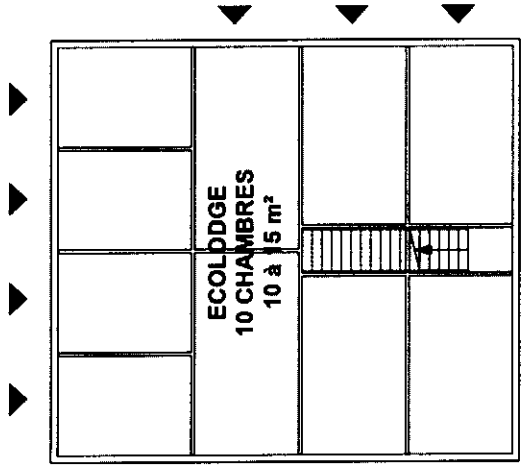
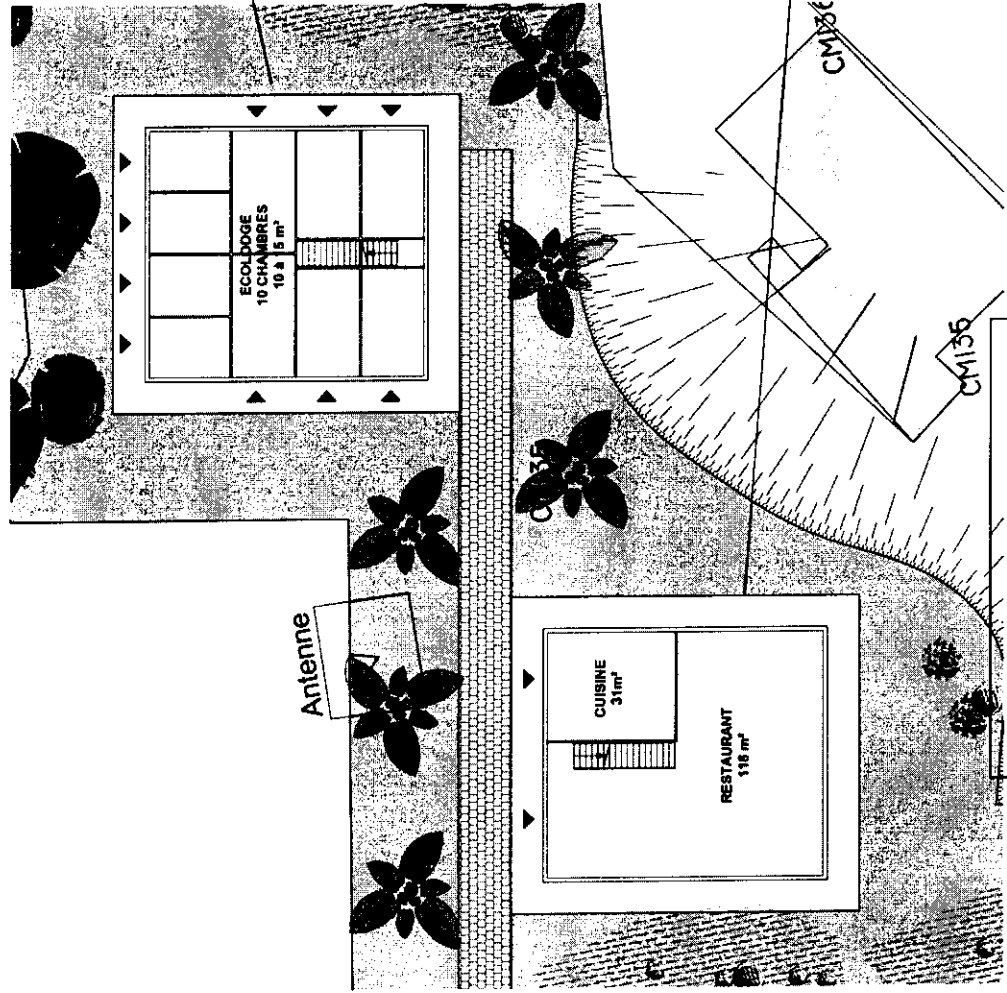
*Des espaces de détente
(rondavelles, tables de pique-nique)*



974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

ÉLÉMENTS DE SCENARII DE PROGRAMMATION

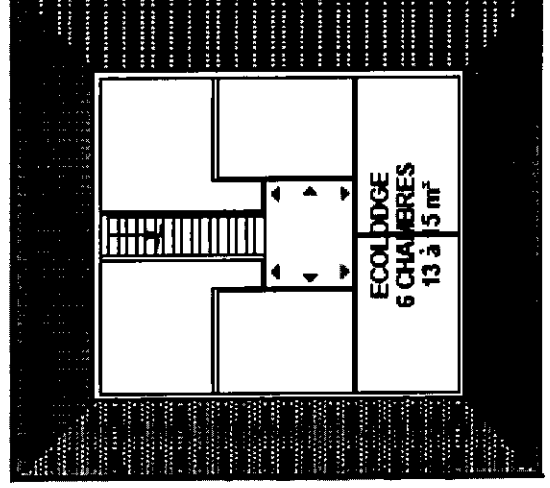
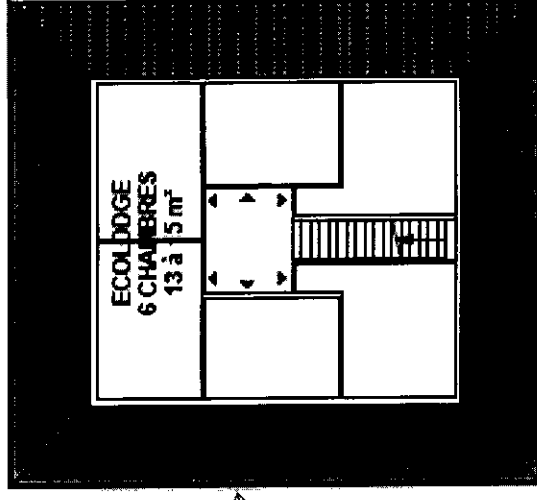
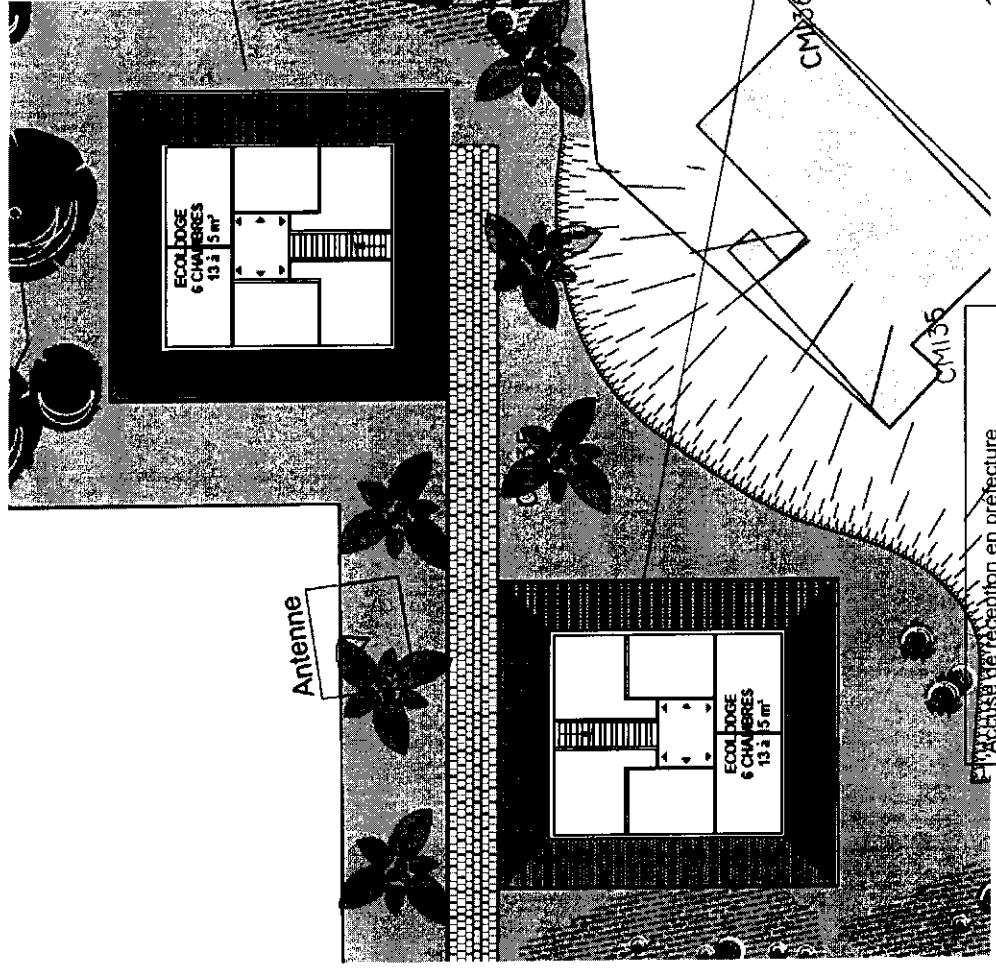
ECOLOGDGES - REZ DE CHAUSSEE



Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20170923-176052-DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017

ÉLÉMENTS DE SCENARII DE PROGRAMMATION

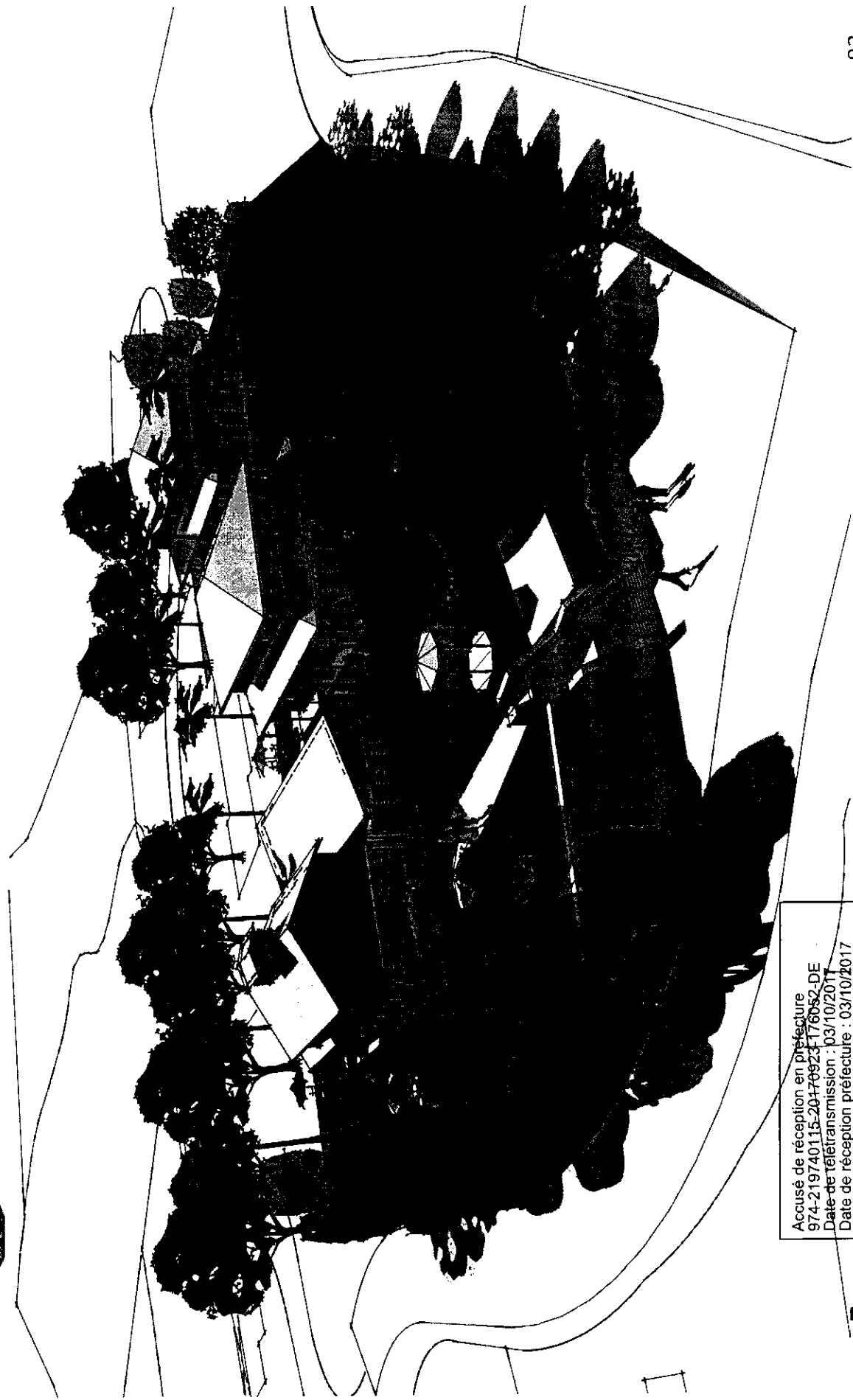
ECOLOGES - R+1



Procédure de réception en préfecture
 974-219740115-20170923-176052-DE
 Date de télétransmission : 03/10/2017
 Date de réception préfecture : 03/10/2017



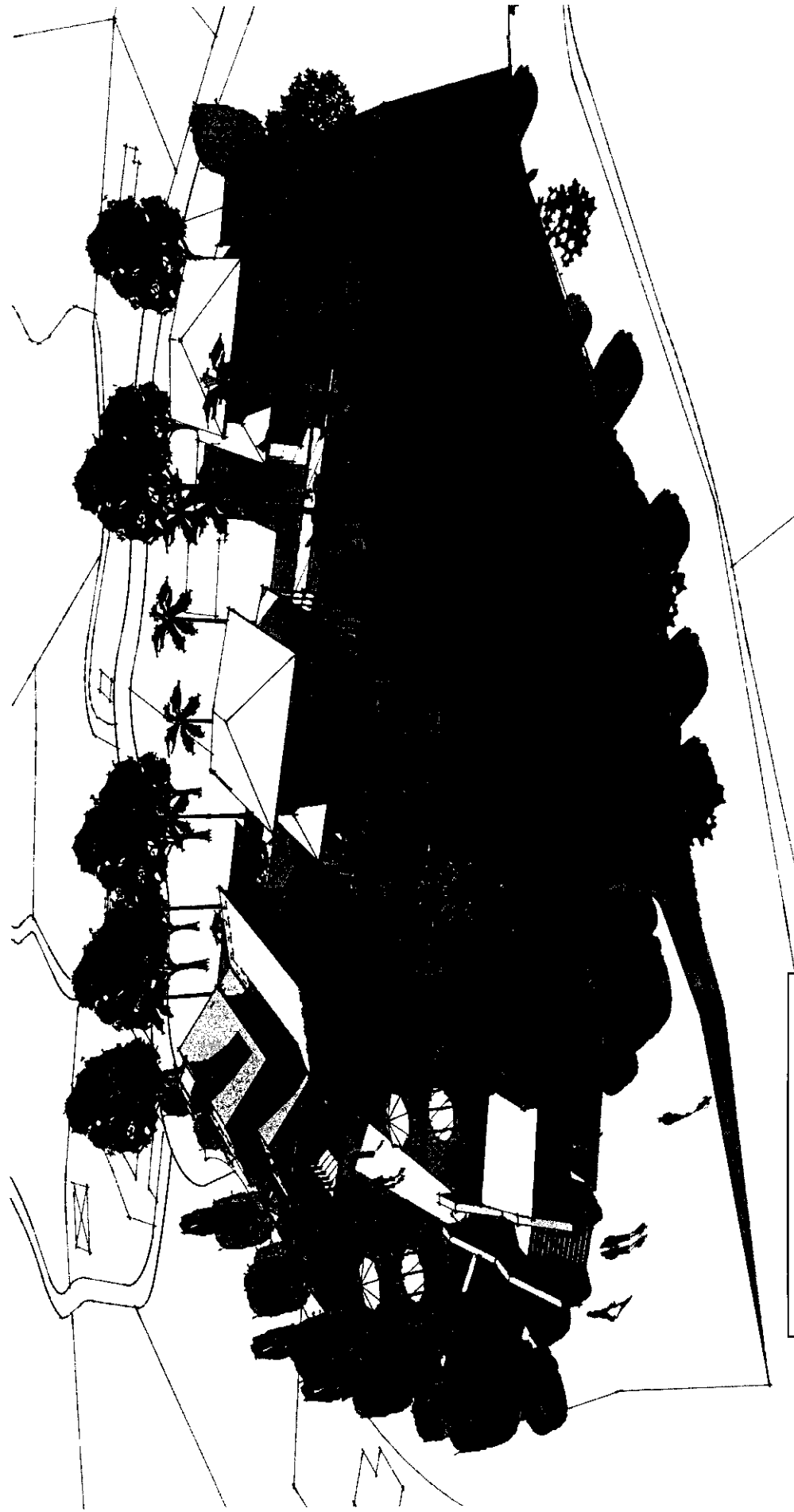
SCENARII DE PROGRAMMATION PLAN D'ENSEMBLE



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

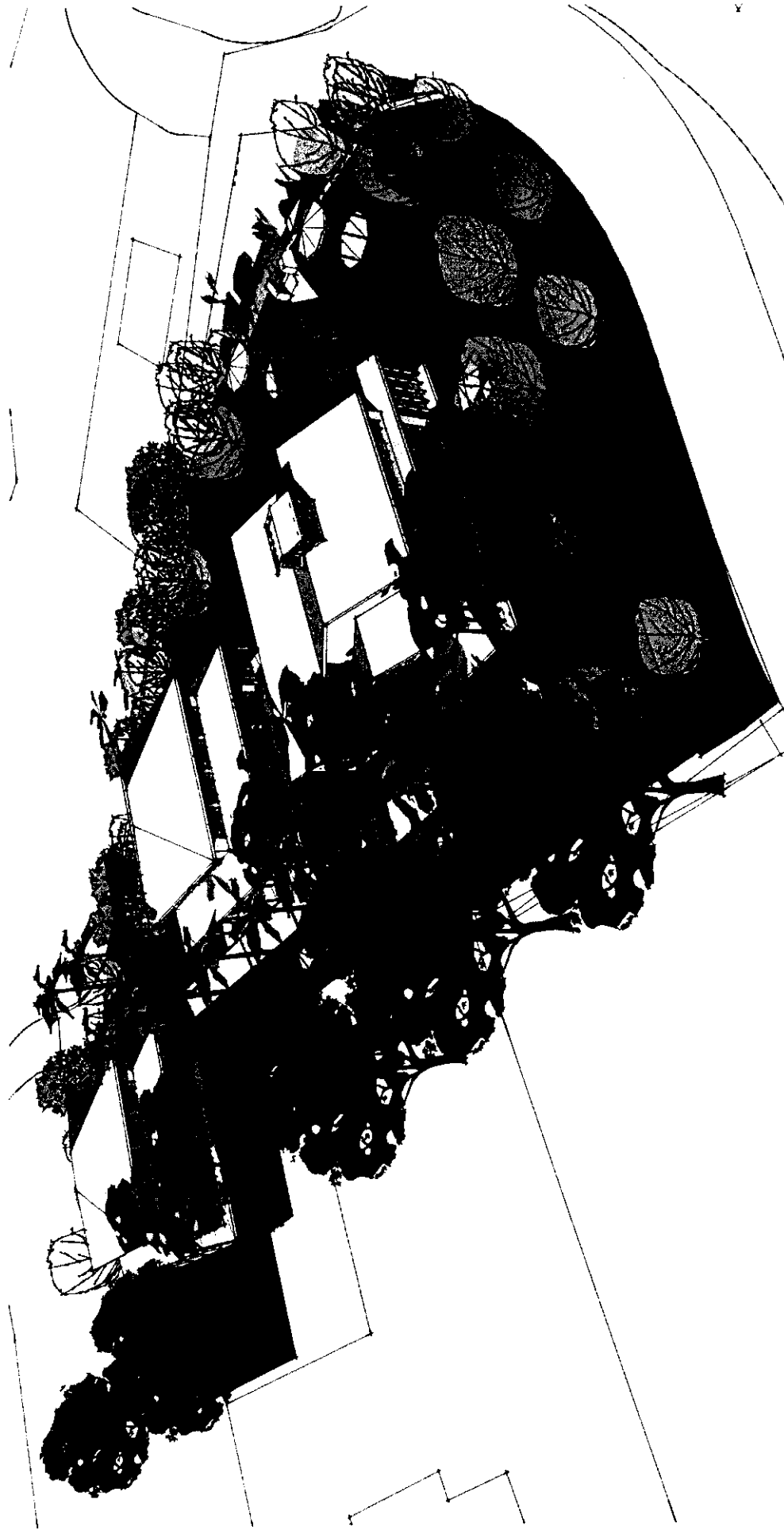
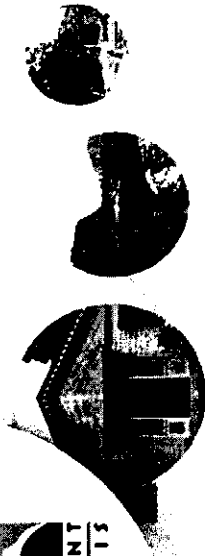


SCENARII DE PROGRAMMATION PLAN D'ENSEMBLE



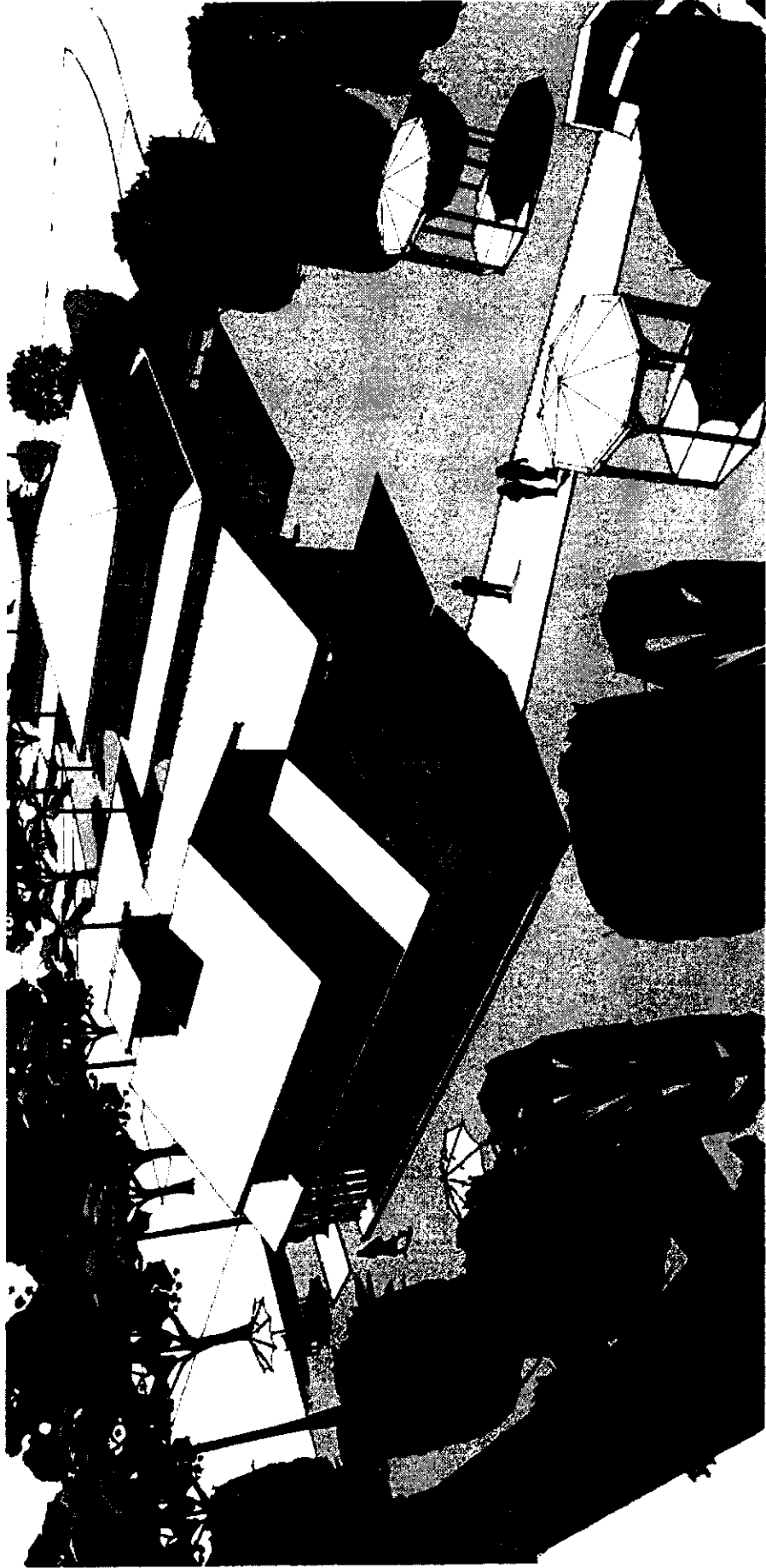
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

SCENARII DE PROGRAMMATION PLAN D'ENSEMBLE



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

SCENARI DE PROGRAMMATION PLAN D'ENSEMBLE



MAISON CREOLE



COETATI



VARANGUE



BARDEAU EN FACADE



LAMBREQUIN

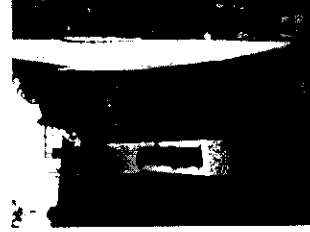
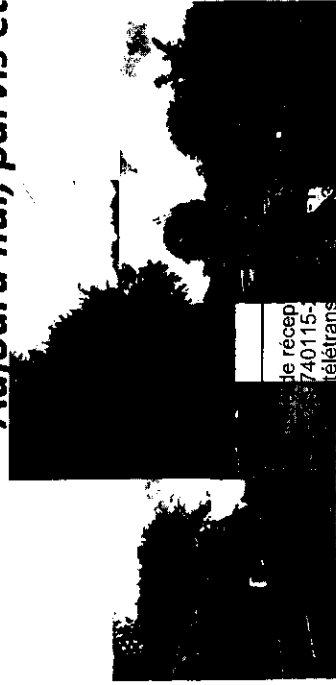
Reconstruction du chalet

travaux de démolition (reprenant retrait et stockage carrelage au sol)	1	Ft	30 000	30	k€
travaux de reconstruction du chalet	250	m ²	1 400	350	k€
budget bardeau	300	m ²	600	180	k€
aménagement intérieur (scénographie)	160	m ²	800	128	k€
Etudes et aléas 15%				103	
Sous total Chalet				791	
démolition et aménagement entrée	1	Ft	20 000	20	k€
ascenseur handicapé	1	FT	20 000	20	k€
travaux de VRD	1 400	m ²	80	112	k€
aménagement extérieur (cheminement + rondavelle)	2	FT	25 000	50	k€
aménagement paysagé	1 400	m ²	50	70	k€
Etudes et aléas 15%				41	
Sous total aménagements extérieurs				313	
				1 104	k€

TOTAL HT

Aujourd'hui, parvis et accès

Avec le projet



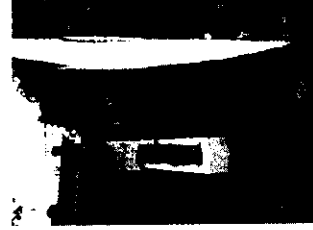
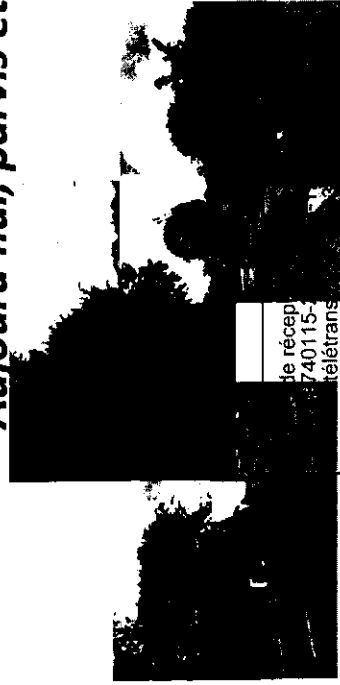
CHIFFRAGE DE L'INVESTISSEMENT

VARIANTE SANS ÉLÉVATION

Reconstruction du chalet

travaux de démolition (reprenant retrait et stockage carrelage au sol)	1	Ft	30 000	30	k€
travaux de reconstruction du chalet	170	m ²	1 400	238	k€
budget bardeau	250	m ²	600	150	k€
aménagement intérieur (scénographie)	80	m ²	800	64	k€
Etudes et aléas 15%				72	
Sous total Chalet				554	
démolition et aménagement entrée	1	Ft	20 000	20	k€
ascenseur handicapé	1	FT	20 000	20	k€
travaux de VRD	1 400	m ²	80	112	k€
aménagement extérieur (cheminement + rondavelle)	2	FT	25 000	50	k€
aménagement paysagé	1 400	m ²	50	70	k€
Etudes et aléas 15%				41	
Sous total aménagements extérieurs				313	
TOTAL HT				867	k€

Aujourd'hui, parvis et accès



Avec le projet



de réception
740115-
télétrans

Date de réception préreçue : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENIS

ESTIMATION BUDGET POUR ECOLOGES (HORS ÉQUIPEMENTS HÔTELIERS)

Construction ecolodges

travaux de construction des 2 chalets

480 m² 1 500 720 k

Amenagement extérieur

2 400 m² 80 192 k

Etudes et aléas 15%

137 k

TOTAL HT

1 049 k

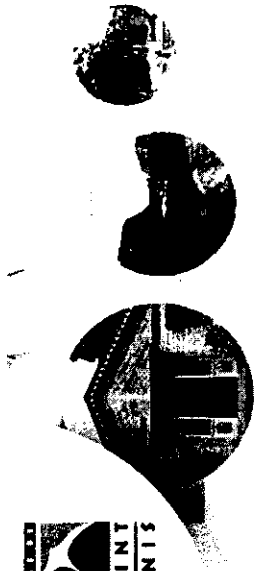


Accusé de
974-21974

Date de télétransmission : 03/10/2017

Date de réception préfecture : 03/10/2017

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU CHALET DU BRULE A SAINT-DENIS



Institutions	Montant du financement
Commune	120 K€ déjà positionné
Département	30 K€ déjà positionné
FEADER	450 K€ déjà positionné avec le PNR

Compléments FEADER plutôt que de multiplier d'autres fonds

880K€ si 80% taux de financement dont 5% de contrepartie nationale soit 430K€ supplémentaire

CINOR 100K€ > ingénierie possible à mobiliser ?

Total 1 100K€ mobilisable pour financer totalité du projet

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



- 1 Elaboration du diagnostic et définition des orientations
 - 1 Diagnostic
 - 2 Synthèse et définition des orientations de valorisation
- 2 Co-construction du scénario de programmation
 - 1 Échanges avec les parties prenantes sur les axes programmatiques du projet
 - 2 Définition du scénario de restructuration

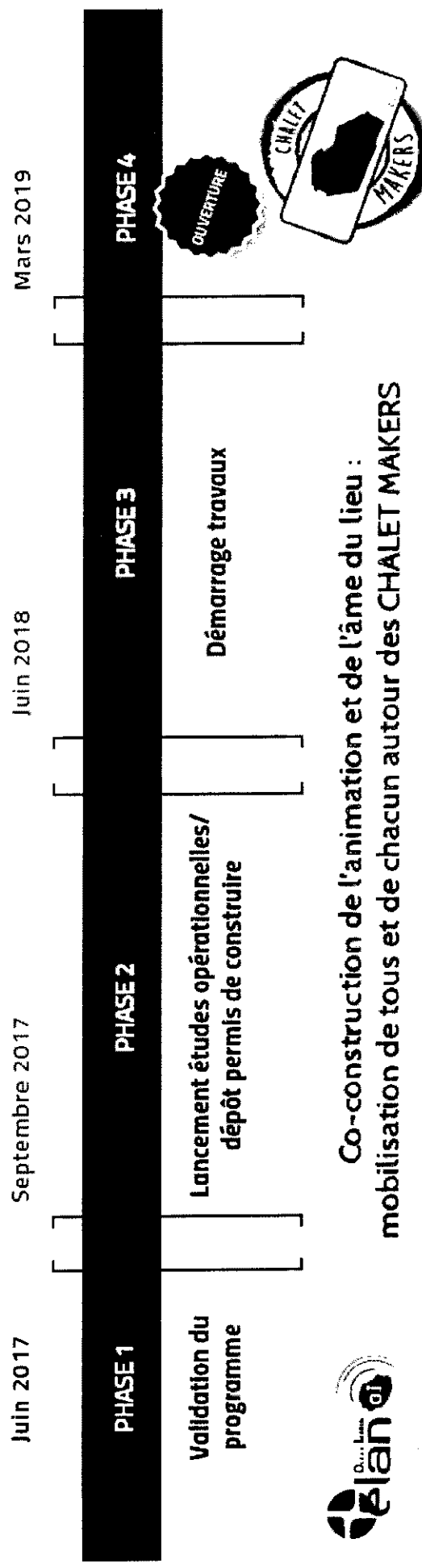
3 Elaboration du programme fonctionnel, technique et architectural

- 1 Programmation fonctionnelle et technique
- 2 Esquisses et pré-bilans d'opération

3 Planning et gouvernance

Accusé de réception en préfecture
074-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Planning du projet



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



SCÉNARIOS D'EXPLOITATION

SCÉNARIO 1 - RÉGIE

Charges d'exploitation fonctionnement Chalet (hors volet numérique)

Salaires et charges

2 ETP : profil polyvalent accueil/ vente produits Pei/ vente boissons pour assurer ouverture 7j/7 et 8 h par jour > 40K€ / ETP 80 K€ / ETP

Nb: + Equivalent ½ voire 1 salarié OTI en détachement : interprétation et animation conférences et antenne OTI (Bureau information touristique)

Budget fonctionnement (entretiens, énergie, eau) 20 K€

Entretien et maintenance équipements 20 K€

Evènements et animations spécifiques 20 K€

Divers 10 K€

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION **150 K€**
(hors personnel affecté OTI)

Les recettes commerciales provenant de la boutique PEI ou prestations n'ont pas été intégrées dans cette approche, le parti pris étant de mettre à disposition des espaces aménagés pour créer et soutenir l'activité des habitants du Brulé.

03/10/2017
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

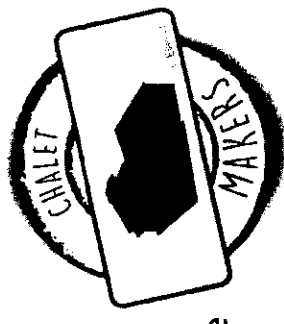
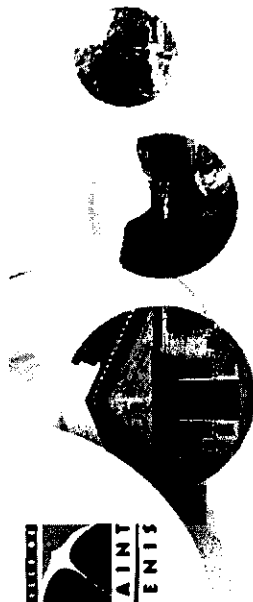


SCÉNARII D'EXPLOITATION SCÉNARIO 2 – MUTUALISATION GESTION AVEC ECOLOGES

- L'exploitation du Chalet pourrait être mutualisé avec la gestion des écolodges via ou bien une DSP d'exploitation simple confiée à celui qui viendrait construire et gérer les écolodges
- Une contribution de service publique qui pourrait alors se limiter à 50K€ ?

Mais problématique de co existence de deux espaces avec vocation mixte (publique / privée) > approfondir la gouvernance future avant de lancer le projet.

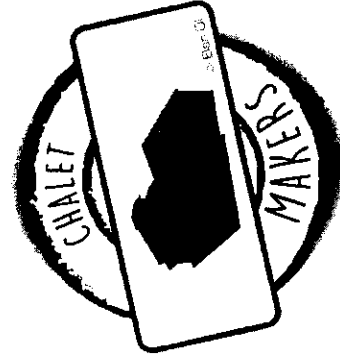
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



Parties prenantes : Commune, CINOR, PNR, OTI et les « Chalet makers » à mobiliser

- **Commune** : Animation quartier : budget à dédier ?
- **CINOR** : Mobilisation via convention avec Solidarnum animation espace numérique et dynamique
- **Maison des services** ? : Digital Truck/ numérique
- **PNR** : contribution animation Porte du Parc ?
- **OTI** : détachement personnel pour ouverture d'un bureau d'information touristique

La co-construction et la concertation à travers la démarche « Makers »



Les **Makers** sont les inventeurs d'une économie émergente, les propagateurs d'une culture basée sur l'apprentissage informel, collaboratif et partagé. Cette approche permettra à la population locale de monter et mettre en œuvre des actions, d'y participer en étant employée et/ou formée à cette fin.

Le Brulé est porteur d'une histoire et il abrite déjà des activités plus ou moins bien révélées, qui constituent un atout puissant.

➔ Ce sont bien là des Makers au service du village et du Chalet

CHALET MAKERS,
un état d'esprit qui
présidera à
l'animation du
Chalet et du Brulé

- Une démarche spécifique autour du concept de **MAKERS**, déjà mobilisée dans des quartiers dits sensibles
- Une démarche qui repose sur l'identification des acteurs porteurs de développement pour l'avenir d'un quartier, de sorte à éviter de proposer des actions hors-sol et permettre l'appropriation du projet par les acteurs locaux, gage de réussite et bonne conduite des actions définies collectivement

Accusé de réception en préfecture
974-2197401 15-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017



LA CO-CONSTRUCTION ET LA CONCERTATION À TRAVERS LA DÉMARCHE « MARKERS »

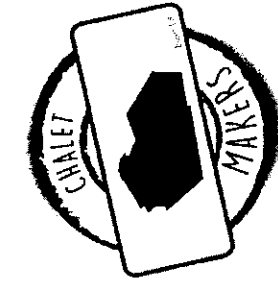
Une démarche de mobilisation des habitants et acteurs des quartiers

Partir des activités existantes, articuler les initiatives déjà engagées, afin de révéler les « Makers » et autres créateurs-entrepreneurs

- Repérer les Makers emblématiques du quartier, créateurs d'image et de notoriété
- Rechercher les potentiels ou gisements d'activités qui peuvent être porteurs d'un véritable centre de vie, qui génèrent un développement économique local, rapide et peu coûteux, et qui sont fortement contributeurs en termes d'image pour l'ensemble du quartier, et peuvent devenir le ferment d'une véritable culture urbaine locale

Ex : Artisans, retoucheurs, etc. ressourceries, garages coopératifs, réparateurs d'électroménager etc....*Pour ainsi identifier par exemple les potentiels d'ouverture de fab-labs équipés de nouvelles technologies (prototypage, imprimantes 3D) et ouverts aux bricoleurs, designers, étudiants, entrepreneurs etc. établissements techniques, ateliers d'apprentissage, incubateur d'innovation sociale, etc.*

Les premiers CHALET MAKERS identifiés



Associations

Association Roche Ecrite (tressage paniers, couture)

Association Héritage et Passion des Ô (traditions

anciennes, personnes; visite lieux historiques; randonnées courses à pied/vélo)

Association Bras Maho (ateliers cuisine lointan)

Association Azalées (sorties sportives et pédagogiques)

Insertion Thaï Club (boxe thaï – sport – rencontres inter

club)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Porteurs de projet

Marie CLAIN - Le Jardin de Chloé

Serge BREZE - Yellow Bike – Location de vélos

Jim BEGUE - Souhaite devenir guide Parc – guide Péi

Pascal BOYER-VIDAL - Jardin la Vallée Heureuse

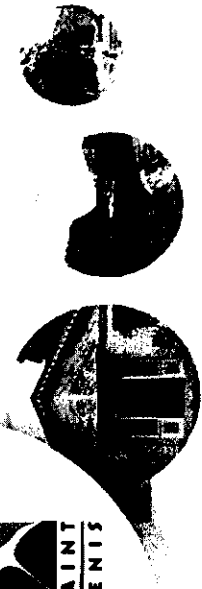
Denise POLEYA - Création de bouquets la tête

Mamie Georgette - Foies gras – Rilletes

Jean-Jacques BOYER - Entreprise SERIPUB

Bernard YOHALIN - Artiste décorateur

Pascal LEPINAY - Photographe



Merci pour votre attention



Tel: 02 62 41 56 23
www.elanoi.re

DIRECTEUR DE PROJET:
Florence.beneteau@elanoi.re

Accusé de réception en préfecture
974-21974015-20170923-176052-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Signé